Collection complète en magasin.
MONT BLANC THE ART OF WRITING
BIJOUTERIE le roy
Gravure de votre nom et/ou logo de votre compagnie.
7139, rue ST-HUBERT
277-3127

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

GUESS JEANS
Pour connaître le point de vente le plus près de chez vous:
1-800-661-GUES

MONTRÉAL, MARDI 6 JUIN 1995 | 111e ANNÉE No 223 | 64 PAGES, 4 CAHIERS | Édition provinciale 60¢ | 50¢ Taxes en sus

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages
max 27 / min 14
page S 16

Sports

5 | 2

page S3

Actualités



Télescopage dans le métro de New York
page A 16

Radio



CKMF fait apparaître Choquette
page A 20

Économie



IBM lance une OPA sur Lotus
page C 3

Index

Annonces classées	
- immobilier	B5 à B7
- marchandises	B7 et B8
- emplois	B8
- automobile	B8 à B10
- propositions d'affaires	B10
Arts et spectacles	
- informations	A20 à A24
- horaires-spectacles	A22
- télé-horaires	A22
- radio	A20
Bandes dessinées	B9
Bridge	B10
Décès	B11
Économie	C1 à C11
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B5
Feuilleton	B7
Horoscope	B6
Le monde	A18 et A19
Loteries	A17
Mots croisés	B10 et S10
Mot mystère	B6
Opinions	B3
Politique	B1 et B4

Montréal prend exemple sur New York

Confier aux SIDAC tout l'aspect propreté des rues commerçantes

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La Ville de Montréal songe sérieusement à confier aux Sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC) tout l'aspect propreté des rues commerçantes ainsi que les travaux d'amélioration locale.

C'est du moins l'hypothèse avec laquelle l'administration municipale jongle depuis que son directeur des Finances, M. Roger Galipeau, a effectué une visite à New York, à la banque d'affaires Lazard Frères qui, à la fin des années 1970, avait eu le mandat de sortir la Ville de New York de l'impasse financière.

M. Galipeau a rencontré le 19 mai dernier deux membres du conseil d'administration de Lazard Frères, M. Robert Poll Jr et M. Felix Rohaiton, qui lui ont soumis diverses pistes de solutions innovatrices dans le cadre de la confection des prochains budgets.

Le directeur des Finances a indiqué hier à *La Presse* qu'il avait trouvé très intéressante l'idée de confier aux SIDAC tout l'aspect propreté des artères commerciales, dont la l'enlèvement des ordures, de même que tout le volet des améliorations locales.

Selon cette hypothèse, les commerçants des SIDAC verraient leur taux de taxation augmenter légèrement, mais ils obtiendraient le mandat d'accorder les contrats pour l'enlèvement des ordures et plus particulièrement des poubelles publiques. Ce transfert de responsabilité permettrait notamment de se passer des cols bleus qui refusent actuellement de faire du temps supplémentaire et de travailler les jours fériés.

De même, cette légère hausse de taxe servirait à créer un fonds spécial d'amélioration locale (par exemple pour la rénovation des façades commerciales ou tout autre amélioration) qui s'autofinancerait, selon le principe des prêts hypothécaires échelonnés sur une longue période.

Cette solution, si elle était retenue, aurait comme avantage de ne pas refiler au secteur résidentiel la note pour l'entretien et le nettoyage des rues commerçantes de même que l'embellissement et la rénovation des commerces. En confiant la gestion aux SIDAC, la Ville prendrait le pari que les commerçants pourraient administrer ces services dans leur meilleur intérêt et probablement à un meilleur coût.

Le vice-président au Comité exécutif, Sammy Forcillo, s'est dit impressionné par le rapport verbal que lui a soumis le directeur des Finances. « Nous examinons tout le champ de taxation afin de faire plus avec moins de moyen financier », a-t-il dit. Devant le Conseil, M. Forcillo a démenti une affirmation du conseiller Rotrand voulant que la firme Lazard Frères ait été engagée pour ce mandat spéci-

VOIR MONTRÉAL EN A2

Bosnie: trois régiments placés en état d'alerte

d'après PC, AFP, AP et Reuter

OTTAWA

Le Canada est en train de mettre en place un plan d'urgence dans l'hypothèse où ses 800 Casques bleus devraient être évacués de Bosnie, ont indiqué hier des responsables du ministère de la Défense.

Il n'y a pas encore de feu vert politique pour une telle évacuation, mais les forces canadiennes ont été placées en état d'alerte dans l'hypothèse où l'opération — qui impliquerait quelque 2000 hommes — serait décidée.

Des responsables du ministère de la Défense ont refusé de fournir des précisions à propos de l'« Opération Cobra », nom donné à l'opération d'évacuation. « C'est pour la sécurité de nos troupes », a expliqué le capitaine Michel Arsenault.

Cette opération de retrait des Casques bleus serait effectuée par des soldats du Royal Canadian Regiment, du Royal Canadian Dragoons, tous deux basés à Petawawa, en Ontario et du Princess Patricia Regiment, de Calgary, en Alberta.

Si l'évacuation des Casques bleus était décidée, ces trois unités seraient transportées par avion en un lieu situé hors de Bosnie, probablement en Italie, et elles agiraient de concert avec d'autres pays impliqués dans un éventuel retrait de toutes les forces de maintien de la paix.

Les spécialistes estiment que le Canada — qui a déjà envoyé 2000 Casques bleus dans l'ex-Yougoslavie, dont 800 en Bosnie — peut encore déployer 2000 soldats suplémentaires. Ces 2000 soldats pourraient jouer plusieurs rôles, mais il serait peu probable qu'ils s'engagent dans des actions contre les Serbes de Bosnie. Il serviraient plutôt de couverture aux soldats de l'ONU qui se retireraient. Le Canada devrait cependant se reposer sur du matériel et des équipements stationnés en Europe ainsi que sur le soutien logistique d'autres pays membres de l'Alliance at-

VOIR BOSNIE EN A2

L'art de la frontière!



PHOTO PIERRE MCCANN, *La Presse*

La police de la CUM est partie en guerre contre ce genre de graffiti, appelés tags ou throwups, qui envahissent de plus en plus les murs de la métropole.

La nouvelle mode des graffiti à Montréal: une ligne de démarcation pour les gangs

ÉRIC CLÉMENT

Beaucoup des graffiti que l'on voit sur les murs de Montréal sont l'oeuvre de gangs de rue qui s'en servent pour délimiter leur territoire, selon la police de la CUM.

Le capitaine Yvon Lépine, du poste 33, a expliqué hier à *La Presse* que l'augmentation croissante des inscriptions de toutes sortes sur les murs de la métropole est reliée de façon significative aux bandes de jeunes délinquants.

« Je suis convaincu du lien qui existe entre certains graffiti et des gangs de rue, dit M. Lépine. Nous avons de bonnes sources au sein de ces gangs. Il nous reste à déterminer quels graffiti correspondent à quels gangs. » M. Lépine est persuadé que des quartiers de Montréal sont déjà délimités par des « graffitistes » ayant des liens avec des *taggers* américains.

Si les graffiti à saveur politique ou philosophique semblent tombés en désuétude, les villes occidentales, et en particulier Montréal, ont vu en effet proliférer depuis quelques années ce que les « experts » appellent des *tags*.

Ces inscriptions inspirées de la bande dessinée consistent en une signature souvent illisible ou des lettres enchevêtrées et souvent peintes en couleur sur des murs, des portes, des cabines téléphoniques, des conteneurs, des boîtes aux lettres, etc. Les cassettes vidéos montrant des *taggers* en action se vendent, semble-t-il, comme des petits pains chauds chez nos voisins du Sud.

À la suite de pressions de la Ville de Montréal, M. Lépine est devenu responsable du « Dossier graffiti » en 1994. Il faut dire qu'en 1993, la Ville a dépensé 300 000 $ pour nettoyer les édifices publics maculés de graffiti. La STCUM dépense aussi beaucoup d'argent pour enlever ces inscriptions.

Le capitaine Lépine regroupe tous les dossiers de plaintes et d'accusations. Grâce à l'informatique, il fait des recoupements. L'an dernier, 28 graffitistes ont été arrêtés. Pour certains, faute de plainte, l'affaire n'a pas eu de suite.

Mais d'autres ont écopé d'amendes et de peines de prison, notamment deux frères originaires de France. « Ils signaient Soak et Sike, dit M. Lépine. Soak avait 17 ans et a

VOIR GRAFFITI EN A2

L'Assemblée nationale est devenue une vraie pétaudière

Contesté par l'opposition, le président a de plus en plus de mal à imposer son autorité

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Il est difficile de dire si cela est dû à la qualité des représentants du peuple, mais l'Assemblée nationale est devenue une ingouvernable pétaudière, une honte!

Et l'on doit en attribuer une vaste responsabilité aux libéraux de Daniel Johnson pour la forme d'opposition qu'ils ont choisie d'articuler contre le gouvernement Parizeau, dont l'effet ne peut que mettre dans l'embarras le président de cette noble institution, Roger Bertrand, dont ces mêmes libéraux ont réclamé la tête en mars dernier.

Le désordre au Salon de la race a atteint un point culminant hier, lorsque le président a dû suspendre la période des questions pendant une vingtaine de minutes « pour nous permettre à tous de reprendre nos esprits ».

Dans une lettre adressée au premier ministre Jacques Parizeau au début de mars, alors que sa formation était réunie à l'Auberge du Mont-Gabriel, dans les Laurentides, le chef de l'opposition Daniel Johnson affirmait que M. Bertrand n'avait plus la confiance des libéraux et mettait en cause son impartialité. Faisant face aux protestations unanimes des éditorialistes contre la fronde qu'ils préparaient, les libéraux ont retraité pour ne pas retarder les travaux de la Chambre, comme l'avait alors expliqué leur leader parlementaire, Pierre Paradis.

C'est un secret de Polichinelle — tous les observateurs en conviennent — que Roger Bertrand a du mal à imposer son autorité en chambre, ce qui n'est pas pour aider. On ne peut pas dire, à sa décharge, qu'il a la collaboration de tous, ni que certaines décisions ou indécisions, selon le cas, n'exaspèrent pas également le gouvernement. Et ce à quoi on assiste jour après jour de la part de l'opposition officielle, en particulier depuis le retour du congé pascal, à la fin d'avril, a tout l'air d'un travail de sape pour mettre à l'épreuve son autorité et sa tolérance.

Le spectacle que cela donne, puisque c'en est devenu un, est fort peu édifiant pour les citoyens, étudiants, groupes de visiteurs qui viennent assister à la période des questions, pas plus que pour les invités spéciaux ou membres du corps diplomatique.

La semaine dernière, alors que l'opposition poursuivait ses questions au ministre Jean Rochon sur son projet de réforme des services de santé, auquel elle est farouchement opposée dans la forme actuelle, le critique libéral en matière de santé, le député de Robert-Baldwin Pierre Marsan, demandait l'autorisation de déposer copie d'un article de *La Presse* remontant à janvier dernier.

Quand le président a demandé au leader du gouvernement s'il consentait au dépôt du document, on a entendu Guy Chevrette laisser échapper ce refus: « Ben voyons! C'est fou comme de la marde! »

VOIR ASSEMBLÉE EN A2

ROYAL
POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
LA FRANCE... TOUT L'ÉTÉ AU MÊME PRIX!
Du 1er juillet au 30 septembre 1995.
jet tours
AVION + AUTO HERTZ 710$
Comprenant:
• Le transport aérien aller-retour de Montréal ou Québec à Paris.
• Utilisation d'une voiture de LOCATION HERTZ pour 3 jours, catégorie A, kilométrage illimité, taxes locales, assurance vol et rachat partiel de franchise.
AVION + AUTO 17 jours 979$
Comprenant:
• Le transport aérien aller-retour de Montréal ou Québec à Paris.
• L'utilisation d'une RENAULT TWINGO ou PEUGEOT 106 flambant neuve pour 17 jours, kilométrage illimité, assurances incluses.
AVION + HÔTEL À PARIS 820$
Comprenant:
• Le transport aérien aller-retour de Montréal ou Québec à Paris.
• L'hébergement pour 3 NUITS À PARIS en hôtel 2**, les petits déjeuners, les taxes de séjour et les frais de service.
Prix par personne base 2. Les taxes d'aéroport de 61$ sont incluses. Consultez votre agent de voyages.

Demain dans *La Presse*



Vivre

Mini mini, le t-shirt!

■ Une hirondelle ne fait pas le printemps. Un t-shirt, si! Surtout s'il est mini. Alors là, on allume le barbecue sur-le-champ! Et c'est confirmé: le célèbre maillot de corps en forme de « T », le vêtement le plus accessible jamais créé, revient nous mouler la plastique cet été. À lire demain dans le cahier Vivre sous la plume de Lucie Lavigne.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

❑ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

❑ à Montréal-Nord: organisée par le club Richelieu La Bourgade, en collaboration avec les pompiers, les policiers du district 45 et la Légion canadienne, aréna Henri-Bourassa, 12 000, boul. Rolland, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 450 donneurs;

❑ à Coaticook: organisée par le club Lions, église Saint-Edmond, 295, rue Saint-Jacques Nord, de 14 h à 20 h. Objectif: 300 donneurs.

Insolite

87,3 millions à 22 ans

Agence France-Presse

Boise, Idaho

■ Une étudiante de la Boise State University âgée de 22 ans a gagné 87,3 millions de dollars à la loterie.

Il s'agit du cinquième gros lot en importance jamais gagné aux États-Unis, ont annoncé les responsables de la loterie de l'État d'Idaho à Boise.

Pam Hiatt, étudiante en troisième année, avait acheté le billet gagnant dans un magasin d'alimentation. Le gros lot record (111 millions de dollars) a été gagné en 1993 par un enseignant de l'État du Wisconsin.

Question du jour

Le service *InfoBref* Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour

L'augmentation du salaire minimum à 6.45$ est-elle suffisante?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.

Bell — La Presse

Selon vous, le gouvernement du Québec devrait-il accorder à la CECM un statut particulier pour les écoles de Montréal? 55 p.cent des lecteurs ont répondu non.

Doit-on procéder le plus rapidement possible aux réparations nécessaires au renforcement du toit du Stade olympique? 54 p. cent des lecteurs ont répondu oui.

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **900**

à quatre chiffres **4526**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

23-2

CODE DU JOUR — MARDI 6 JUIN 1995

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Suite de la Une

GRAFFITI

La nouvelle mode des graffiti à Montréal: une ligne de démarcation pour les gangs

été renvoyé en France après avoir payé une amende. Sike, âgé de 19 ans, a fait de la prison. »

Sike est connu. On retrouve sa signature un peu partout en ville. Originaire de Toulouse, il a passé l'hiver à la prison de Bordeaux après avoir été arrêté... en pleine action. Il a ensuite été déporté.

Le journaliste Jean-Hugues Roy a réalisé en avril un reportage sur ce phénomène pour l'hebdomadaire *Voir*.

Selon lui, les gangs font peu de graffiti. « Dans certains cas, il y a une recherche de marquage du territoire mais la majorité des graffitistes sont des artistes... souvent même de bonne famille. »

Le capitaine Lépine reconnaît le talent et le travail de recherche de certains graffitistes mais il estime qu'ils dégradent les quartiers, tout en créant un sentiment d'insécurité.

« Les graffitistes ont de 14 à 25 ans, dit-il. Ils n'ont pas de revenus, alors ils volent. Des policiers américains se sont déjà fait passer pour des journalistes de la BBC. Les graffitistes leur ont avoué qu'ils volaient leurs bombes de peinture. »

Il appelle au civisme: « Les gens doivent porter plainte. Nous n'avons eu que 50 plaintes l'an dernier ». La police ne veut pas que le phénomène se propage comme aux États-Unis. À Los Angeles, 27 policiers sont affectés à la seule tâche de surveiller et d'arrêter les graffitistes. Dans certains États, on a même interdit de vendre des bombes de peinture aux mineurs. ❑

ASSEMBLÉE

L'Assemblée nationale est devenue une vraie pétaudière

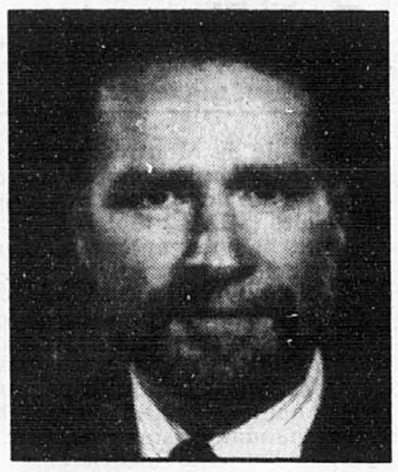
Quelques minutes plus tôt, c'était le député Francis Dufour, de Jonquière, qui tentait de lire une pétition à travers le jasage, les rires et autres bruits, qui s'était interrompu en lançant au président: « Veux-tu arrêter le poulailler, là! »

Certaines questions de l'opposition volent on ne peut plus bas. Par exemple celle-ci, le vendredi 2 juin, du député de Saint-Laurent et ex-ministre du Travail Normand Cherry, au premier ministre Parizeau. Commençant par une allusion à Marcel Masse, nommé président du Conseil de la langue française, le député demandait: « On apprenait, il l'a commenté ce matin, que son docile serviteur pour la région de Montréal a obtenu hier sa récompense et a été nommé président du Conseil de la langue française. Par souci d'équité pour la région de Québec, quand le premier ministre entend-il donner sa récompense à son partenaire de sofa du Bye Bye 94? »

« C'est l'Assemblée nationale des Québécois, ici, ce n'est pas un burlesque, ce n'est pas un vaudeville, vraiment! » avait rétorqué M. Parizeau, qui n'en revenait tout simplement pas.



Pierre Paradis



Roger Bertrand



Guy Chevrette

Hier, en l'absence du chef Daniel Johnson, les choses ont atteint leur comble. Systématiquement, chaque député libéral qui intervenait lisait une question — préparée à l'avance — libellée de telle sorte qu'elle contenait un vocabulaire de tout temps jugé inacceptable à l'Assemblée nationale.

« Il est tout à fait vrai que si les dispositions du règlement étaient appliquées intégralement, la plupart des questions, et également beaucoup de réponses en cette chambre, devraient être jugées irrecevables et non conformes au règlement », a d'ailleurs reconnu le président Bertrand.

Une situation qui ne cesse d'opposer les deux leaders, Guy Chevrette et Pierre Paradis, dans une ennuyeuse guerre de procédure, eux qui déjà — c'est connu — n'arrivent pas à s'entendre sur quoi que ce soi, ou presque.

Ainsi, le libéral Marsan accuse le ministre Rochon de procéder à la réforme de la santé « en cachette, pendant la nuit, pour faire taire la population ». Rappelé à l'ordre deux fois, il en remettra en qualifiant le projet de loi 83 de « loi matraque, de projet de loi cruel, ignoble et infâme ». Tout en arbitrant cet échange, le président a dû rappeler à l'ordre Robert Middlemiss, député de Pontiac, qui, assis à sa gauche, passait son temps à commenter sa façon de présider les travaux. Ce qui a amené le député à expliquer, en sortant du salon bleu, que le président l'exaspérait en ne décidant jamais rien.

Lisant une autre question, Margaret F. Delisle accusait les députés gouvernementaux de la région de Québec d'être des « pleutres » et d'avoir « trahi leurs électeurs » pour n'avoir pas pris part à la manifestation des opposants à la fermeture de l'hôpital du Christ-Roi, il y a quelques jours.

Rencontré après la période des questions, le ministre de la Justice, Paul Bégin, était encore indigné du déroulement de celle-ci: « Je peux comprendre que quelqu'un, dans l'opposition, ait un job de critique sévère à faire, mais le vocabulaire qui est utilisé en chambre, je trouve cela absolument inacceptable. J'ai le goût de dire qu'ils prennent leurs questions dans les poubelles ». ❑

BOSNIE

Bosnie: trois régiments placés en état d'alerte

lantique.

Selon le colonel à la retraite Sean Henry, un analyste de la défense, si le Canada ne contribuait pas à un éventuel plan international, celui-ci serait un désastre.

« Nous dépendrons des autres pour sortir nos gens de là et si quelque chose ne marche pas et qu'il n'y a pas assez de personnes dans la force de réaction et que nos Casques bleus en souffrent, ce sera de la faute du gouvernement canadien. »

Sur le terrain, les Serbes de Bosnie, qui gardent toujours en otages plus de 250 Casques bleus, ont enjoint hier aux Nations unies de ne pas tenter de briser le siège de Sarajevo et ont encore resserré leur étreinte sur les enclaves musulmanes dans l'Est du pays.

Face à la détermination des Serbes, la Grèce, un allié traditionnel, a tenté une mission de médiation: le ministre des Affaires étrangères Carolos Papoulias et celui de la Défense Gerasimos Arsenis se sont rendus à Belgrade, pour s'entretenir avec le président de Serbie Slobodan Milosevic.

Loin d'assouplir leur position, les Serbes de Bosnie ont lancé par la voix de leur chef Radovan Karadzic un nouvel avertissement aux Nations unies, concernant cette fois le siège de Sarajevo.

Car selon des responsables de l'ONU, le général britannique Rupert Smith, commandant de la Forpronu en Bosnie, est déterminé à rouvrir une route d'accès à la capitale bosniaque, qui n'est pratiquement plus approvisionnée depuis la suspension du pont aérien, il y a deux mois.

« Cette action comporte un haut risque de confrontation, mais le général veut se montrer dur avec les Serbes, dans la mesure où les compromis n'ont rien donné », a expliqué un des responsables.

À titre d'essai, quatre camions transportant 38 tonnes de farine ont franchi sans encombre durant le week-end et hier, sous la protection de Casques bleus, les huit km d'un tronçon routier passant par le mont Igman.

Le plan du général Smith doit encore recevoir le feu vert du quartier général de l'ONU à Zagreb, où l'on se montrerait réticent.

Radovan Karadzic a immédiatement réagi en soulignant que « seules les forces serbes peuvent ouvrir un couloir en territoire serbe, certainement pas le général Smith. Tout passage forcé est hors de question. »

« Nous les avons traités (la Forpronu) jusqu'à présent de façon modérée. La prochaine fois, ce sera radical. Le général Smith n'a pas la souveraineté sur le territoire de la république serbe », a-t-il dit.

Le leader serbe a évoqué la création de la force multinationale de réaction rapide, annoncée samedi à Paris: « Nous n'en avons pas besoin ici, sauf si une solution politique est trouvée, pour garder les frontières bien qu'on puisse arranger cela sans eux. »

Parallèlement, les Serbes ont renforcé leur emprise dans l'est du pays. Des Casques bleus néerlandais en poste près de Srebrenica ont été hier la cible de tirs qui n'ont pas fait de victimes.

D'autres Néerlandais de l'ONU ont déjà dû évacuer un poste d'observation dans le secteur. À Srebrenica même, les réserves en vivres et carburant s'épuisent, comme à Gorazde. À Zepa, les Casques bleus ukrainiens sont pratiquement à court de vivres.

On faisait état du côté bosniaque de violents affrontements dans la région de Gorazde, où les soldats gouvernementaux s'efforceraient de relier entre elles les enclaves.

En Croatie, les forces croates de Bosnie ont déclenché dimanche une offensive contre les positions des rebelles serbes à Knin, d'où part le seul axe routier vers les territoires serbes de Bosnie.

Le chef des Serbes de Croatie, Milan Martic, a brandi la menace de bombardements de représailles. L'ONU à Zagreb s'est efforcée de faire baisser la tension, en promettant la convocation d'une réunion urgente des Nations unies à New York. ❑



Implication internationale

Les ministres de la Défense de l'Onu et de l'Union européenne ont décidé la création et l'envoi en ex-Yougoslavie d'une force de réaction rapide de 10 000 hommes, composée de soldats français, britanniques et néerlandais, pour protéger les casques bleus.

Le secrétaire américain à la Défense, William Perry a offert du renfort aux forces aériennes de réaction rapide, mais aucune troupe terrestre.

(PC)-AP

Bosnie: bilan des derniers jours

Lundi 5 juin:

• Les Serbes de Bosnie ont pilonné Sarajevo. On compte deux blessés graves.

• Deux ministres grecs se sont rendus à Belgrade puis à Pale pour tenter des médiations en faveur de la libération des 256 otages (soldats et médiateurs de l'Onu).

Dimanche 4 juin:

• Pilonnage en banlieue de Sarajevo. On déplore huit morts et 31 blessés.

• Pilonnage des zones de sécurité de l'Onu, dont Bihac, Gorazde et Srebrenica.

• Les 41 membres du Groupement tactique du Royal 22e régiment sont libérés et gagnent Visoko.

MONTRÉAL

Montréal prend exemple sur New York

fique, mais il n'a pas caché que la firme pourrait éventuellement obtenir des contrats.

Il faut signaler que New York a réussi à soigner ses finances malades à la fin des années 1980 en augmentant les taxes et les impôts en tous genres (par exemple des taxes sur les certificats de décès et de mariage) et en licenciant 15 000 employés municipaux.

En annonçant récemment un plan de réduction de 2700 employés municipaux échelonné sur trois ans, de même que la révision de la tarification des services, M. Forcillo démontre son intérêt évident pour l'expérience new-yorkaise. ❑

Fondation de la greffe de moelle osseuse

Ensemble, on peut faire de la Magie!

Pour guérir la leucémie et autres cancers

(514) 255-5367



PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

La relève est arrivée!

Le 11e stage d'été à La Presse *a commencé hier avec l'arrivée de sept journalistes et d'un photographe qui collaboreront à la rédaction quotidienne du journal jusqu'à la fin du mois d'août. On les voit ici à l'atelier d'impression avec l'éditeur adjoint Claude Masson (à l'arrière). Dans l'ordre, Lionel Perron, Mathieu Perreault, Marc Cassivi, Marie-Andrée Chouinard, Marie-Claude Girard, Nadia Kerboua, Eric Grenier et Christian Guay (photographe). Ils seront encadrés par les tuteurs, Martha Gagnon et Pierre Gingras.*

La Presse

Un forcené armé d'un pistolet de départ est délogé au terme d'un siège de 12 heures

MARCEL LAROCHE

■ Un homme armé qui s'était barricadé dans son appartement du nord-est de Montréal et qui menaçait à tout instant de mettre fin à ses jours a finalement été délogé de force par les policiers de la CUM, au terme d'un siège de plus de 12 heures.

Les policiers de la section technique, qui surveillaient depuis 5 h hier les faits et gestes de Claude Laperle, enfermé dans l'appartement 108, au sous-sol d'une conciergerie du 6530, rue Boyer, dans le quartier Rosemont, ont pris l'immeuble d'assaut, vers 17 h 15, en lançant des gaz lacrymogènes.

L'intervention policière a rapidement eu raison du forcené de 36 ans, qui a aussitôt été mis en état d'arrestation, puis conduit à l'hôpital par mesure préventive avant d'être écroué au quartier général de la CUM.

Claude Laperle, un individu au passé médical chargé, qui relève à peine d'une tentative de suicide, s'en est tout d'abord pris à une voisine de palier, vers 4 h 45 hier, en lui faisant part de ses intentions.

Après avoir forcé la femme à le suivre dans son appartement, il aurait exhibé une petite arme à feu de couleur noire en l'invitant à se suicider avec lui.

Prise de panique, la voisine a réussi à quitter l'appartement pour alerter la police.

En voyant les policiers se pointer devant son appartement, Laperle leur en aurait interdit l'accès en affirmant être armé d'un .45 qu'il se disait prêt à utiliser.

À partir de ce moment, les policiers ont procédé à l'évacuation de l'immeuble de quatre étages et tout le secteur a été bouclé par mesure préventive.

Au cours de négociations qui se sont poursuivies pendant des heures, l'homme aurait tout d'abord réclamé la présence d'une psychologue, pour ensuite obtenir la permission de s'entretenir par téléphone avec la journaliste Nancy Desjardins, de Télé-Métropole.

Devant le refus catégorique de Laperle de quitter son appartement, les policiers de la section technique, qui cernaient l'immeuble depuis plus de 12 heures, ont décidé de passer à l'action.

Quelques minutes plus tard, Laperle a finalement franchi le seuil de son appartement, chambranlant, pour être conduit à l'hôpital sous escorte policière. À l'intérieur de son logis, les enquêteurs n'ont retrouvé comme arme qu'un pistolet de départ.

Laperle sera accusé aujourd'hui, au palais de justice de Montréal, de séquestration, de menaces de mort et de possession d'arme.

Démantèlement d'un gang d'agresseurs sexuels

MARC THIBODEAU

■ Un gang de jeunes hommes, qui auraient agressé sexuellement « au moins une dizaine » de jeunes filles âgées de 11 ou 12 ans entre décembre 1993 et janvier 1995, vient d'être démantelé par la police de la CUM.

Comme l'expliquait hier M. René Mathon, inspecteur-chef au poste 54, le groupe en question réalisait ses méfaits dans un appartement situé dans le quartier Tétreaultville, où les jeunes filles inconscientes du danger étaient attirées.

En arrivant sur place, elles étaient victimes d'agressions de la part des membres du groupe, qui faisaient usage, au dire de la police, de violence physique et psychologique afin de contraidre leurs victimes à coopérer.

Afin de les « recruter », les membres du groupe faisaient appel à une de leurs amies, âgée elle-même de 13 ans, qui invitait les fillettes à l'appartement. Certaines étaient également abordées dans des endroits publics.

Les forces de l'ordre ont été mises sur la piste en avril dernier lorsqu'une jeune fille a indiqué à des travailleurs sociaux qu'elle refusait de se rendre à l'école de crainte d'être agressée de nouveau par une bande d'hommes qui connaissaient l'institution qu'elle fréquentait.

Selon la police, cette fillette aurait été violée par au moins six des huit hommes arrêtés dans cette affaire le 30 mai dernier.

À ce jour, quatre victimes ont été identifiées, mais il faut s'attendre à en compter finalement plus d'une dizaine, estime l'inspecteur-chef Mathon, qui soulignait hier que le traumatisme psychologique causé par les agressions sexuelles, ainsi que la crainte de représailles, empêchaient bien des fillettes de témoigner.

Les deux principaux accusés dans cette affaire sont les frères François et Gilbert Rimpel, âgés respectivement de 22 et 20 ans, qui étaient les locataires de l'appartement où avaient lieu les agressions sexuelles. Leur enquête préliminaire est fixée au 9 juin prochain.

Cinq autres hommes, de 19 à 22 ans, devraient également comparaître sous divers chefs d'accusation en matière d'agressions ou d'attouchements sexuels. Il s'agit de Jude Étienne, Sébastien Pierre-Louis, Wesner Milien, Prinston Fontaine et Édouard Wydens. Le huitième homme arrêté dans cette affaire a été libéré faute de preuves.

L'adolescente de 13 ans qui servait d'intermédiaire pour l'organisation doit comparaître de son côté devant le Tribunal de la jeunesse.

L'enquête est conduite par les agents Yvon Bisson et Gilles Sanschagrin, de la Police-Jeunesse du poste 54.



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Funérailles de la jeune victime du wagon de sable

L'émotion était à son comble hier, à l'église Saint-Henri, où avaient lieu les funérailles du jeune Marc-André Hébert, 10 ans, qui était demeuré enseveli durant une trentaine de minutes dans un wagon rempli de sable où il jouait avec des amis, la semaine dernière. Les parents de Marc-André et sa grand-mère n'ont pu retenir leurs larmes à la sortie de l'église, au terme de la cérémonie funèbre.

C'est l'enfer au centre de détention de la police de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Si une personne est arrêtée par la police de Laval un vendredi soir et doit demeurer détenue jusqu'à sa comparution, le lundi matin, il est certain qu'elle passera le week-end le plus abominable de sa vie, même si elle n'est pas encore formellement accusée de quoi que ce soit.

Elle sera confinée dans une cellule avec d'autres détenus et passera la nuit étendue sur l'unique banc de bois ou sur le plancher de béton, sans matelas et avec pour toute literie une « couverture » en papier d'aluminium thermique. Elle ne pourra pas prendre de douche et devra faire ses besoins devant ses compagnons de cellule, sans aucun paravent. Dans les cellules, il n'y a pas de lavabo et l'odeur est souvent irrespirable. Pour tout repas, elle n'aura droit qu'à des sandwiches.

Hommes et femmes qui sont conduits au quartier de détention de la police de Laval, boulevard des Laurentides, y sont gardés jusqu'à leur comparution devant un juge de la Cour du Québec ou de la Cour municipale. Par la suite, ils passent sous juridiction provinciale.

Hier matin, à la demande de la Fraternité des policiers de Laval, le président de l'Office des droits des détenus, Jean-Claude Bernheim, s'est rendu visiter l'*enfer de Laval*, surnom donné au centre de détention par les policiers de la deuxième ville du Québec.

« N'importe qui peut venir ici. Prenez le cas d'un honnête travailleur qui prend un verre de trop un vendredi et qui bouscule sa femme qui porte plainte. Cet homme, un bon père de famille sans antécédents judiciaires, est alors envoyé au quartier de détention où il est enfermé dans une cellule étroite, sans aucun droit pour le week-end. Et il arrive que le lundi matin, devant le juge, sa femme demande de retirer la plainte, ou encore, après avoir écouté la version de l'accusé, que le magistrat décide de mettre fin aux procédures. Je parle ici d'un homme, mais la même situation peut arriver à une femme. Il ne faut pas oublier que les individus envoyés au quartier de détention ne sont que des prévenus », a dit à *La Presse* un policier lavallois.

Les prévenus qui ont la chance de ne pas se faire arrêter un vendredi soir n'y passent qu'une nuit avant de comparaître ; mais encore là, s'il y a surpopulation, ils risquent de passer une nuit blanche.

Le quartier de détention de la police de Laval a été aménagé dans l'ancien poste de police de la municipalité de Pont-Viau. Près de 30 ans plus tard, les cinq petites cellules du temps sont restées les mêmes.

Après avoir demandé à leurs supérieurs d'entreprendre les démarches nécessaires pour améliorer le bloc cellulaire, les policiers affectés à cet endroit, après n'avoir reçu aucune réponse positive, ont décidé d'alerter leur syndicat.

Lors de la visite du président de la Fraternité, André Nadon, et de M. Bernheim, il y avait 17 détenus, dont quatre femmes — une arrêtée samedi et trois dimanche — qui partageaient une même cellule. Neuf des hommes étaient là depuis vendredi.

« Il y a deux types de cellule : six pieds par huit environ et huit pieds par dix. Les droits des détenus ne sont pas respectés. Il n'y a aucune dignité humaine. Quand nous sommes arrivés ce matin, nous avons vu trois personnes dans une cellule : l'une couchée sur le banc, l'autre par terre et l'autre en train d'uriner. Ces cellules ont des barreaux, ce qui fait que les gens qui sont dans le couloir voient tout ce qui s'y passe », a mentionné M. Bernheim.

Devant cette situation, le président de l'Office des droits des détenus écrira aujourd'hui au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard (député de la circonscription où est situé ce centre de détention), afin qu'il intervienne immédiatement pour corriger cette situtation.

« Ces conditions, poursuit-il, contreviennent à la charte québécoise et aussi au pacte international relatif aux droits civil et politiques, qui stipule que les détenus doivent être gardés dans des conditions humaines. »

Pour M. Bernheim, la situation n'est pas tellement plus rose dans la majorité des autres centres de détention des corps de police municipaux.

Par ailleurs, il arrive souvent de voir trois ou quatre autos-patrouille en ligne devant le quartier de détention de la police de Laval. À cause de l'affluence, les patrouilleurs doivent attendre avec leurs détenus l'autorisation de pénétrer dans le bloc. Dernièrement, deux agents ont dû attendre presque une heure avec une femme ivre qui n'en finissait plus de lancer toutes les injures possibles.

En 1994, le quartier de détention de la police de Laval a reçu 6 094 détenus, dont 654 femmes. Jusqu'à maintenant, cette année, le livre d'écrou indique qu'il y a en eu 2 582, dont 287 femmes.

L'EXPRESS DU MATIN

PAS DE CHANGEMENT

■ Les conseillers de Vision Montréal ont repoussé toutes les demandes de l'opposition au conseil municipal visant à bonifier les amendements à la Charte de la Ville de Montréal en matière de participation et de consultations publiques. Les principales revendications de l'opposition visaient à permettre aux nouveaux conseils de quartier d'étudier les projets de règlement de zonage, les plans de développement, les empiètements du domaine public, les usages conditionnels, etc, et d'augmenter de quatre à six les assemblées statutaires.

UN NOUVEAU PONT?

■ Laval et Terrebonne demandent au ministère des Transports de construire un nouveau pont répondant aux besoins des différents usagers en remplacement du pont Préfontaine-Prévost. Mieux connu sous le nom de vieux pont de Terrebonne, ce pont fait l'objet depuis quelques années de griefs principalement de résidants du quartier Saint-François, à Laval, qui se plaignent des dangers qu'il représente, non seulement pour les véhicules mais aussi pour les cyclistes et les piétons. Dans une proposition commune, rendue publique hier soir lors de l'assemblée du conseil de Laval, les deux villes demandent au ministère des Transports que le nouveau pont soit en service dans cinq ans et de réparer entre-temps le pont actuel, qui date de 1907.

UN SOUHAIT

■ Dans une lettre adressée hier au directeur du Service de police de la CUM, Jacques Duchesneau, les membres de l'exécutif de SOS Racisme demandent d'affecter au poste de commandant du district 31, à Côte-des-Neiges, une personnalité aux qualités comparables à celles de Lorrain Lavoie, qui doit quitter ses fonctions le 3 juillet, pour assumer son nouveau rôle de directeur du service de police de Saint-Hyacinthe. SOS Racisme a d'ailleurs décerné une plaque honorifique à M. Lavoie, il y a six mois, pour avoir permis l'amélioration des rapports entre policiers et membres de la communauté noire de Côte-des-Neiges.

UN ASSASSIN VEUT SORTIR

■ Michel Dunn, condamné à la prison en vie en octobre 1981 pour le meurtre de son associé, Serge McNicoll, se présentera au palais de justice de Roberval, le 12 juin, dans l'espoir d'obtenir l'autorisation de paraître devant la Commission nationale des libérations conditionnelles. À l'issue d'un deuxième procès devant jurés, le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure du Québec, avait fixé à 20 ans le minimum de détention que Dunn aurait à purger avant d'être admissible à la libération conditionnelle. Néanmoins, l'article 745 du Code criminel stipule qu'un individu condamné à vie peut demander sa libération conditionnelle après 15 années et plus de détention.

UN PÊCHEUR SE NOIE

■ Un homme de 69 ans, dont l'identité n'a pas encore été dévoilée, s'est noyé hier dans le lac Sautauriski, dans la réserve faunique des Laurentides, au nord de Québec. Il avait pris place dans une chaloupe lorsqu'il est tombé à l'eau. Son compagnon de pêche l'a repêché, mais il n'a pas réussi à le réanimer. L'homme a été transporté en ambulance à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, où son décès a été constaté. Des enquêteurs de la Sûreté de Québec se sont rendus sur les lieux afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

LIBÉRÉ SOUS CAUTION

■ Après avoir passé la dernière fin de semaine en détention, Gaétan Chauret, 44 ans, de Gatineau, a pu retrouver sa liberté provisoire, hier, moyennant le dépôt d'un cautionnement de 1 000 $. Chef de l'unité des enquêtes spéciales pour Revenu-Canada et Douanes, Accises et Taxation, Chauret avait été arrêté vendredi à la suite d'une enquête conjointe menée par la Sûreté de Hull, la Gendarmerie royale du Canada ainsi que Revenu-Canada. Il est accusé d'avoir, entre le 3 mai et le 2 juin 1995, demandé à un homme d'affaires de l'Outaouais québécois une somme de près de 10 000 $ pour enlever de son dossier certains documents recueillis au cours d'une enquête menée par Revenu-Canada sur des arrérages d'impôts de plusieurs centaines de milliers de dollars. Il a été suspendu sans solde de ses fonctions et devra revenir en cour le 27 juin.

PAVAGE SUR HENRI-BOURASSA

■ C'est cette semaine que débutent les travaux de pavage sur le boulevard Henri-Bourassa, entre l'autoroute 40 et le boulevard Saint-Jean-Baptiste. Ces travaux doivent se poursuivre jusqu'en septembre. Il s'agit du projet de réaménagement de quelque 8,5 kilomètres du boulevard Henri-Bourassa, entre le boulevard Langelier et l'autoroute 40, projet qui implique Montréal, Anjou, Montréal-Nord et Montréal-Est.

Bayer Division des soins de la santé
vous invite
à passer un test de dépistage gratuit avec le glucomètre Élite au stand 210
L'Univers du diabète!
Premier salon mondial ouvert au grand public
HALL SUD, PLACE BONAVENTURE, MONTREAL (QUEBEC)
Les 9, 10 et 11 juin 1995
ENTRÉE GRATUITE
SOIGNER, C'EST BIEN. PRÉVENIR, C'EST MIEUX.

L'agent Manon Cadotte contredite par son partenaire

YVES BOISVERT

■ L'agent Michel Vadeboncoeur a contredit sa partenaire de patrouille Manon Cadotte, hier, en témoignant pour sa défense.

Le policier de 31 ans, le quatrième des cinq accusés à se présenter à la barre, a affirmé devant le jury que Manon Cadotte l'a aidé à installer les contentions aux chevilles de Richard Barnabé, pour l'empêcher de bouger, dans la cellule numéro 3 du poste 44.

Cadotte, Vadeboncoeur, ainsi que Pierre Bergeron, André Lapointe et Louis Samson sont accusés de voies de fait graves aux dépens de Barnabé, un chauffeur de taxi qui résistait à sa fouille dans cette cellule du poste de police, le 14 décembre 1993, et qui en est ressorti dans le coma.

L'agent Cadotte avait dit au jury vendredi dernier qu'elle a quitté la cellule dès que Vadeboncoeur est rentré avec les contentions (des bandes de caoutchouc servant à attacher les jambes). À ce moment, outre Cadotte, il y avait cinq policiers qui s'affairaient à contenir Barnabé sur le plancher.

La policière, selon son témoignage, n'était donc pas présente dans la cellule quand Barnabé a perdu connaissance. Quand elle est partie, Barnabé bougeait encore, dit-elle. Elle a déclaré qu'après être sortie de la cellule, elle s'est lavé les mains, est allée chercher un sac et n'a revu Barnabé que cinq minutes après. Il était étendu sur la civière et les ambulanciers tentaient de le réanimer.

Vadeboncoeur, lui, dit que Cadotte tenait les chevilles de Barnabé pendant qu'il installait les contentions. Une fois celles-ci installées, il s'est déplacé vers les cuisses de Barnabé et n'a pas revu Manon Cadotte. Immédiatement après l'installation des contentions, les muscles de Barnabé se sont relâchés, il a uriné et il n'a plus bougé.

Vadeboncoeur s'est inquiété. Il est allé prendre le pouls de Barnabé sur son cou, et a appelé les ambulanciers.

Selon l'agent Vadeboncoeur, il s'est écoulé dix secondes seulement entre l'installation des contentions et la prise de pouls.

Fouille préliminaire ?

L'autre divergence entre le témoignage de Vadeboncoeur et celui de Cadotte est à propos des objets personnels de Barnabé, que l'agent Cadotte a placés dans un sac. Elle y a mis le portefeuille, la montre et un trousseau de clés de Barnabé. Selon elle, ces objets ont été déposés sur le comptoir après l'arrivée de Barnabé au poste 44.

La Couronne (Me Jean Lortie), en contre-interrogatoire, avait tenté de faire dire à Cadotte que la présence de ces objets signifiait qu'une certaine fouille de Barnabé avait été effectuée par les policiers (les accusés insistent beaucoup sur la nécessité de la fouille à nu dans la cellule, Barnabé n'ayant pas encore été fouillé).

Vadeboncoeur, comme Louis Samson, qui témoignait après lui, n'a pas vu les objets personnels de Barnabé sur le comptoir. Samson, qui escortait Barnabé, a dit que la fouille au comptoir était impossible, le détenu étant trop agité. Il fallait l'emmener tout de suite aux cellules.

Pour le reste, le témoignage de Vadeboncoeur corroborait en gros la version des autres accusés. Il a décrit Barnabé comme ayant l'air « complètement fou » lors de l'arrestation et a décrit sa résistance très vive.

Vadeboncoeur dit avoir donné trois ou quatre coups de genou sur les côtes de Barnabé, sous le bras droit, pour le forcer à ramener son bras derrière son dos et lui passer les menottes, lors de l'arrestation à Laval. Rappelons que les côtes de Barnabé sont cassées à cet endroit. L'expert de la Couronne a cependant dit que cette fracture résultait probablement d'une pression exercée sur le dos, et non d'un coup au niveau de la fracture, car il n'y a pas d'ecchymose à cet endroit.

Vadeboncoeur, qui mesure à peine 5'7", a dit au jury qu'il craignait une prise d'otage, quand il a vu Barnabé immobiliser soudainement sa voiture dans l'entrée de Raymond Barnabé, au lieu de continuer à rouler pour fuir dans la rue Mozart, à Laval.

En contre-interrogatoire, Me Lortie a tenté de faire dire à Vadeboncoeur qu'il ne devait pas craindre Barnabé tant que cela, puisqu'il s'est approché de lui après avoir rengainé son revolver. Le policier a expliqué que deux autres policiers tenaient Barnabé en joue à ce moment, pendant qu'il se préparait à lui passer les menottes.

Barnabé avait bien les mains en l'air, mais à la hauteur de la tête. Il n'avait pas l'air de vouloir attaquer, a admis Vadeboncoeur, mais il n'obtempérait pas à l'ordre de se coucher sur l'asphalte.

Me Lortie a souligné qu'entre l'arrivée de Vadeboncoeur sur les lieux de l'arrestation et le moment où il est retourné dans sa voiture, après la maîtrise de Barnabé, seulement trois minutes se sont écoulées. « Les négociations furent brèves, M. Vadeboncoeur ? » Il n'y avait pas de possibilité de négocier, a répondu l'accusé, car Barnabé divaguait.

Le dernier des cinq accusés à témoigner, Louis Samson, 32 ans, a commencé à donner sa version au jury hier après midi. Il poursuivra son récit ce matin. On s'attend à ce que la défense fasse ensuite entendre des experts, et théoriquement, toute la preuve pourrait être terminée au milieu de la semaine.

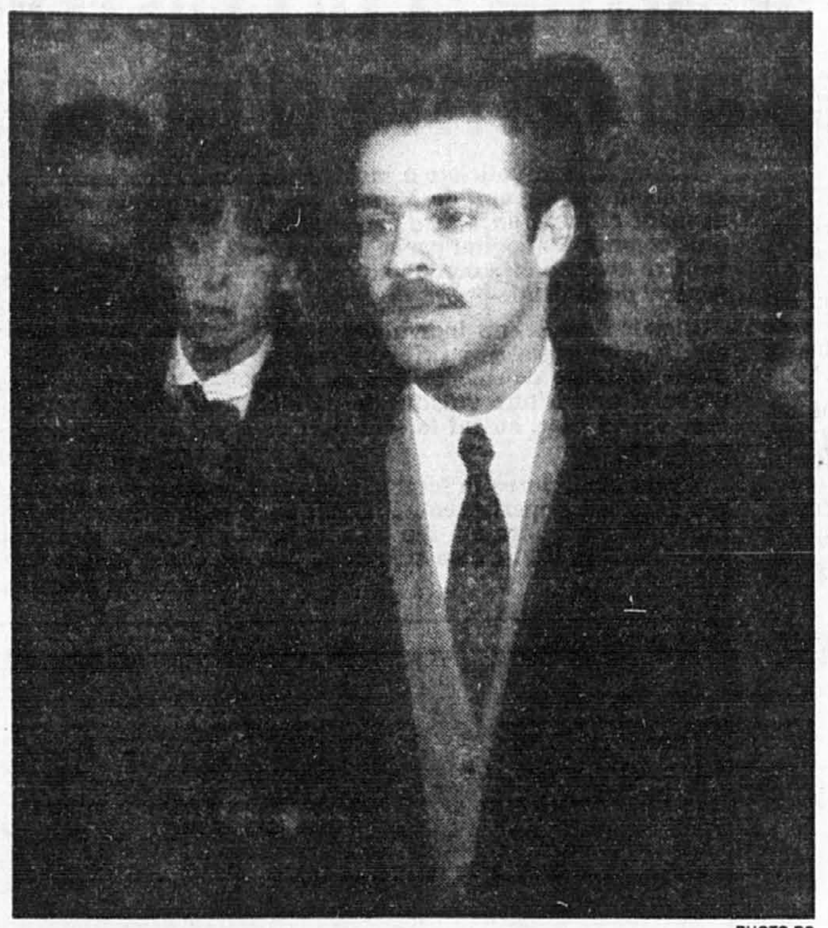


PHOTO PC

L'agent Michel Vadeboncoeur, 31 ans, l'un des cinq accusés dans l'affaire Barnabé, témoignait hier.

Déclarations forgées ?

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La juge Ginette Piché, qui préside le procès de Vincent Demers accusé d'un double meurtre, a mis en garde les membres du jury, hier matin, après que l'avocat de l'accusé eut dit que les policiers avaient forgé des déclarations.

Cette intervention du juge Piché, de la Cour supérieure, est survenue dès les premiers instants du procès qui se déroule au palais de justice de Saint-Jérôme devant un jury composé de sept femmes et de cinq hommes.

Après que Me Danielle Biron, qui agit pour la Couronne, eut fait un bref résumé de la preuve qu'elle entend présenter, son collègue de la défense, Me François Taddeo, a pris la parole.

Il a mentionné au début qu'il requérait la patience des jurés parce que la police avait plusieurs hypothèses et qu'elle avait forgé les déclarations, ce qui ne correspondait pas à ce qui s'était produit. Il a ajouté, toujours à l'intention des jurés, qu'ils avaient à décider du sort d'une vie humaine et que la défense allait démontrer qu'elle avait raison.

Après avoir écouté, avec un certain étonnement Me Taddeo, la juge Piché a mentionné aux jurés que les propos des deux avocats ne représentaient pas la preuve et qu'ils devaient l'entendre et décider par la suite de la crédibilité des témoins.

Dans son bref exposé, Me Biron a souligné que Daniel Robidoux et Michel Gauthier avaient été conduits au début d'août 1993 au 1101, rue des Grignons, à Sainte-Adèle. Et ce n'est qu'un an plus tard environ, le 21 juillet 1993, que les corps coupés en morceaux ont été trouvés dans des sacs enterrés dans différents endroits.

En plus de deux chefs d'accusation de meurtre au premier degré, Demers est accusé d'avoir comploté avec Michel Barbeau pour assassiner Robidoux, 33 ans, et Gauthier, 40 ans.

AIDER LE MONDE MOT À MOT

CODE

L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-2633

Goodwrench Service Plus
LUBRIFICATION, HUILE ET FILTRE EN TEMPS RECORD 29 MINUTES OU MOINS
OU SERVICE GRATUIT LA PROCHAINE FOIS
SEULEMENT 26,95$

LE Club DES 4 GM FRAPPE À TOUT COUP !

Le Club 4 DES ACTION • DESJARDINS • ST-GERMAIN • CHRISTIN



3,1 litres V6 • automatique 4 rapports • freins anti-blocage (ABS) • coussin gonflable • air climatisé • vitres électriques • serrures électriques • miroir électrique et plus.

299 $ *1 /mois sur 36 mois



2,2 litres 120 CH. V. • manuelle 5 vitesses • groupe apparence sport • freins anti-blocage (ABS) • roues sport 15 pouces • ouverture de coffre automatique • aileron arrière • 2 coussins gonflables.

12 795 $ OU 229 $ *2 /mois sur 36 mois

Achieva S 4 portes '95



3,1 litres V6 • freins anti-blocage • coussin gonflable • 7 sièges modulaires • carrosserie polymère • AM/FM stéréo cassette.

17 995 $ OU 269 $ *3 /mois sur 36 mois

"Un choix de plus de 300 véhicules usagés ou légèrement utilisés, inspectés et garantis"

Cavalier Z22 '95

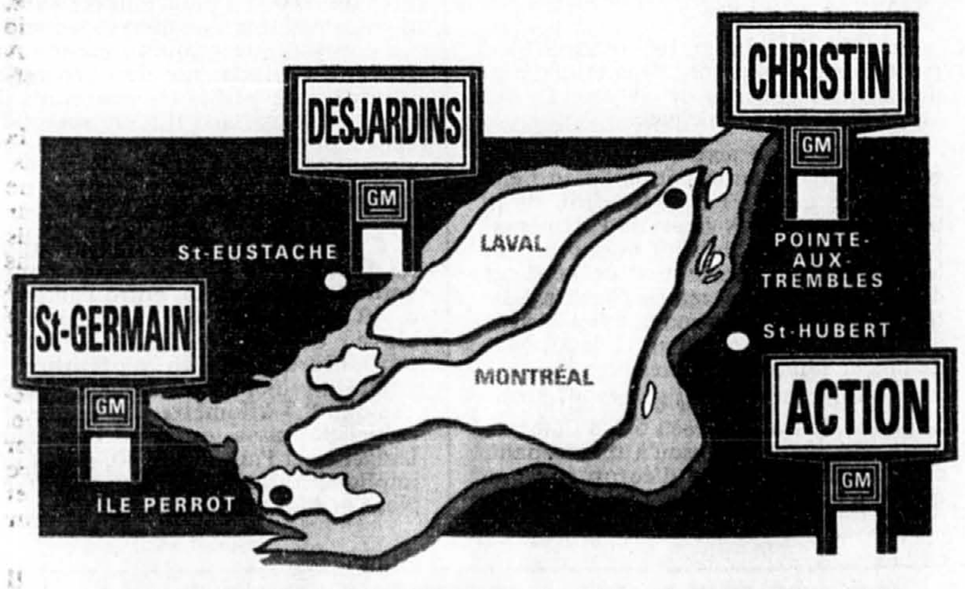


Groupe apparence sport • roues de 16 pouces • volant de cuir • freins anti-blocage (ABS) • air climatisé • vitres électriques • serrures électriques • AM/FM stéréo cassette • 2 coussins gonflables et plus.

349 $ *4 /mois sur 36 mois

Lumina Van '95

Cutlass Supreme SL '95



ACTION
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE
4645, chemin Chambly
Saint-Hubert
Tél.: 445-7333 Mtl: 879-6341

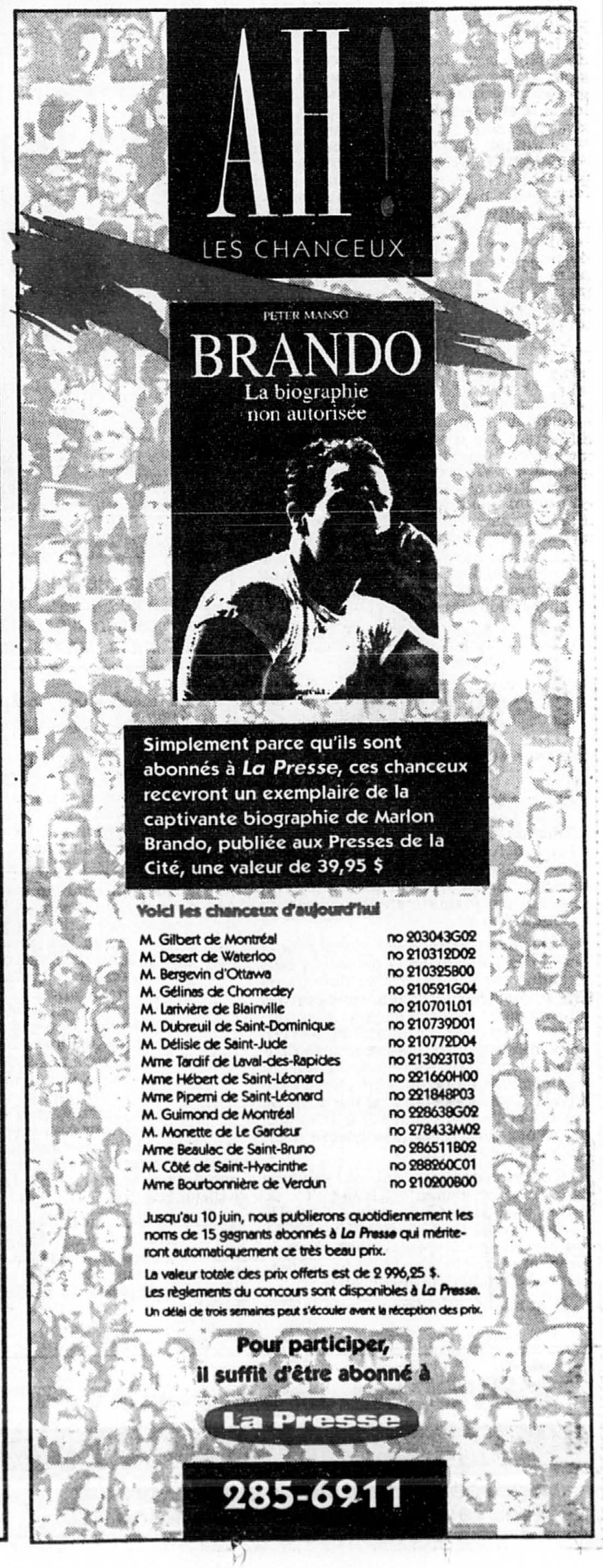
DESJARDINS
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE
255, boul. Arthur Sauvé
St-Eustache
Tél.: 472-3200 Mtl: 877-4909

ST-GERMAIN
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE
10, boul. Don Quichotte
Île Perrot
Tél.: 453-6111 1 800 463-6111

CHRISTIN
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE
12011, rue Sherbrooke Est
Montréal
Tél.: 640-1050

DEVENEZ MEMBRE ET PROFITEZ DES AVANTAGES DU CLUB DES 4 GM

* Prix basé sur un bail de 36 mois avec versement initial de *1: 2 866 $, *2: 1 405 $, *3: 1 255 $, *4: 2 517 $. Comptant ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie remboursable de *1: 350 $, *2: 300 $, *3: 325 $, *4: 400$ requis. Transport et taxes en sus. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock. Certains équipements peuvent être en supplément. Tous les détails au Club des 4 GM.



Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux recevront un exemplaire de la captivante biographie de Marlon Brando, publiée aux Presses de la Cité, une valeur de 39,95 $

Voici les chanceux d'aujourd'hui

M. Gilbert de Montréal	no 203043G02
M. Desert de Waterloo	no 210312D02
M. Bergevin d'Ottawa	no 210325800
M. Gélinas de Chomedey	no 210521G04
M. Larivière de Blainville	no 210701L01
M. Dubreuil de Saint-Dominique	no 210739D01
M. Délisle de Saint-Jude	no 210772D04
Mme Tardif de Laval-des-Rapides	no 213023T03
Mme Hébert de Saint-Léonard	no 221660H00
Mme Piperni de Saint-Léonard	no 221848P03
M. Guimond de Montréal	no 228638G02
M. Monette de Le Gardeur	no 278433M02
Mme Beaulac de Saint-Bruno	no 286511B02
M. Côté de Saint-Hyacinthe	no 288260C01
Mme Bourbonnière de Verdun	no 210200B00

Jusqu'au 10 juin, nous publierons quotidiennement les noms de 15 gagnants abonnés à *La Presse* qui mériteront automatiquement ce très beau prix.

La valeur totale des prix offerts est de 2 996,25 $.
Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.
Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

Pour participer, il suffit d'être abonné à

La Presse

285-6911

Réaction contre le collège « micro-onde »

GEORGES LAMON

■ C'est un véritable plaidoyer en faveur du développement d'une culture de l'effort et de la réussite qu'a lancé hier la direction du collège Édouard-Montpetit devant la Commission des états généraux de l'éducation, à Longueuil.

« Si les étudiants connaissent des échecs au niveau collégial, a insisté le directeur général du cégep, Yves Sansouci, c'est qu'il considèrent l'école comme secondaire et s'enlisent dans une certaine culture de facilité, de mollesse intellectuelle et d'indifférence. »

C'est d'ailleurs au collège Édouard-Montpetit, l'un des plus gros au Québec avec ses 7000 élèves réguliers et ses 1300 employés, que se tiennent les assises longueuilloises où, pendant deux jours, près de 80 organismes ou personnes veulent présenter un mémoire.

Dans son mémoire, le directeur général du collège parle d'« une société micro-ondes où tout est rendu facile et s'obtient donc sans peine ».

« On s'imagine pouvoir entrer et sortir de l'école « prêt à servir », sans effort et rapidement, a-t-il noté. L'effort soutenu et la réussite scolaire ne sont pas des valeurs qui prédominent dans notre société. »

Il reproche au système actuel, compte tenu de la gratuité de l'éducation au collégial, de laisser « impunément certains élèves qui ne réussissent pas leurs cours s'incruster avec insouciance dans les collèges ». Des élèves qui manquent d'ailleurs de préparation au secondaire. De là à revenir à un système exigeant qui récompense l'effort, il n'y a qu'un pas.

« Ce n'est certainement pas en relâchant les exigences scolaires, dit-il, qu'on règlera le problème du décrochage. » D'ailleurs, il reproche au système d'éducation de favoriser ce laisser-aller. « Quel message notre système d'éducation transmet-il lorsque, au niveau secondaire, un élève doit suivre un nombre équivalent à 180 unités, mais qu'il suffit néanmoins de n'en obtenir que 130 pour se voir décerner un diplôme ? »

Dès le départ, c'est Claude Fortier, de la direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Éducation du Québec, qui avait présenté un « portrait régional » de la situation. Selon lui, si la Montérégie, « région en gestation et en quête d'identité », connaît une croissance de sa population scolaire, la scolarisation reste cependant moins forte qu'ailleurs au Québec.

Quant à la formation professionnelle, elle est plutôt « catastrophique ». Sur 250 000 élèves du primaire et du secondaire, à peine 7650 sont inscrits en formation professionnelle. Niveau apparemment plus bas que la moyenne nationale.

La présidente du Syndicat de l'enseignement de Châteauguay-Moissons, Lorraine Legault-Loiselle, reproche au système scolaire d'être devenu « tellement bureaucratique » qu'il devient difficile de fonctionner. Elle blâme aussi le temps de réaction du système et les coûts des services.

« Nous estimons que nous n'avons pas assez notre mot à dire sur le choix des programmes d'études, des cours offerts. »



PHOTO PIERRE MCCANN, *La Presse*

La ministre fédérale de l'Environnement, Sheila Coops, était entourée hier du maire Pierre Bourque, à gauche, du directeur de la Biosphère et du savant Hubert Reeves lors de l'inauguration des lieux.

La Biosphère écologique de Montréal revit

Le maire Bourque se réjouit d'avoir toujours l'appui des Montréalais

ANDRÉ PÉPIN

■ Le maire Pierre Bourque s'est réjoui hier des résultats d'un sondage SOM-*La Presse* indiquant que 53 p. cent des Montréalais lui accordent toujours leur appui. Il se dit toutefois peu surpris de ce résultat.

« Il ne convient pas que je commente davantage, mais je ne suis pas surpris de recevoir un tel appui. Tous les jours, je parcours les quartiers de Montréal et je constate que l'action de Vision-Montréal est comprise. Les Montréalais sont avec nous », a-t-il indiqué à *La Presse*.

Aux élections de l'automne dernier, Pierre Bourque et ses candidats avaient obtenu près de 47 p. cent des voix, avec trois formations en lutte. Il faut cependant rappeler que moins de 50 p. cent des contribuables avaient exercés leur droit. La principale opposition, celle du RCM, dirigée par l'ancien maire Jean Doré, avait obtenu 31,5 p. cent des voix.

Le maire de Montréal déplore par ailleurs que le conflit avec les cols bleus, qui se poursuit depuis trois mois, empêche son administration d'offrir tous les services municipaux de bonne qualité.

« Je suis désolé que le Biodôme soit fermé au public, au moment où Montréal se positionne pour devenir une capitale nord-américaine de la protection de l'environnement », a-t-il dit, en participant à l'ouverture officielle de la Biosphère, dans l'île Notre-Dame. « La Biosphère, cet ancien pavillon des États-Unis, va devenir un centre d'information important pour la protection du Saint-Laurent et des Grands-Lacs. Ces cours d'eau ont toujours été et resteront au coeur de nos vies. C'est malheureux que le Biodôme ne puisse être ouvert au public pour compléter le circuit touristique environnemental qui se développe à Montréal », a expliqué le maire.

L'administration Bourque doit se présenter la semaine prochaine devant l'Assemblée nationale pour obtenir d'importants amendements à sa charte et pour réclamer officiellement le droit de lock-out. Le conflit avec les cols bleus paraît sans issue, aucun progrès ne marque les discussions entre les parties. Les moyens de pression des employés municipaux se poursuivent.

Devant l'Assemblée nationale, en commission parlementaire, Montréal entend plaider que la grève du temps supplémentaire, décrétée à la fin de l'hiver, n'empêche pas les employés de toucher leur plein salaire, même si l'ensemble des travaux se fait au ralenti.

La Biosphère

Le maire Bourque, en compagnie de la vice-première ministre du Canada Sheila Copps, a participé hier à la réouverture de la Biosphère, dans l'île Sainte-Hélène, un vestige de l'Expo 67 dont la mission est dorénavant de promouvoir la protection des cours d'eau. Mme Copps, ministre de l'Environnement, a déclaré que « Montréal devient une véritable capitale de la protection de l'Environnement ».

Le vice-président américain, Al Gore, a fait parvenir un message disant son enthousiasme de voir « les Canadiens et les Américains se préoccuper collectivement de la qualité des bassins ». Cette cérémonie officielle a permis à Mme Allégra Fuller Snyder, une Américaine, de rappeler le travail de son père, Buckminster Fuller, le concepteur de la Biosphère. « Mon père aurait 100 ans cette année. Il serait fier de constater que le Canada et Montréal perpétuent son oeuvre de sensibilisation à la sauvegarde de la planète », a-t-elle dit.

Les visiteurs de la Biosphère pourront imaginer le Saint-Laurent vu depuis un hélicoptère ou un satellite, avec l'utilisation d'un macroscope. Des expositions temporaires seront présentées, de même que plusieurs séances d'information sur les grands cours d'eau. Un belvédère permettra aux visiteurs d'admirer la partie montréalaise du Saint-Laurent. Le prix d'entrée à été fixé à 6,50 $, avec un prix spécial de 16 $ pour les familles de quatre personnes.

La mort tragique de son père dépressif émeut profondément le maire Bourque

ANDRÉ PÉPIN

■ « Depuis le décès de notre mère, il éprouvait de grandes difficultés. Il ne voulait plus vivre. Mon père recevait des soins médicaux. Je suis très malheureux, chagriné, d'une fin aussi brutale. »

C'est ainsi que le maire de Montréal, Pierre Bourque, a brièvement commenté hier la mort de son père, M. J. Benoit Bourque, 79 ans.

Très ému, les larmes aux yeux, Pierre Bourque, entouré de ses quatre frères et trois soeurs et avec ses deux enfants, a mis fin à ses activités officielles, hier midi, pour se tenir près du cercueil de son père, décédé dimanche dans des circonstances tragiques.

M. J. Benoit Bourque a été maire suppléant et conseiller de Montréal sous l'ancienne administration de M. Jean Drapeau. Il fut pompier et entrepreneur en construction.

Le décès de son épouse est survenu en 1990. Depuis ce temps, malgré l'amitié d'une dame, il a souffert de plusieurs dépressions.

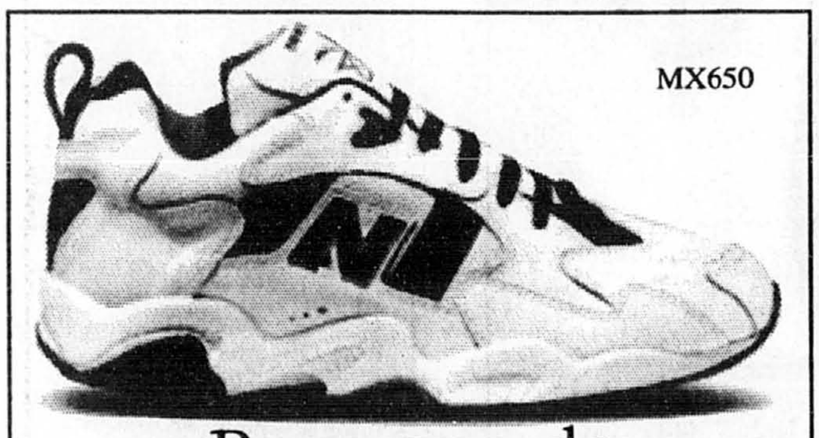
Vendredi dernier, sous les yeux d'un voisin du Village olympique, il a enjambé la balustrade du balcon et fait une chute de dix étages pour s'écraser du côté de la rue Sherbrooke.

Le maire Bourque visitait régulièrement son père et lui aurait même offert d'habiter avec lui, au cours des derniers mois.

L'ancien maire Jean Drapeau, un ami du disparu, lui assurait son amitié, partageant souvent un repas avec lui. MM. Drapeau et Benoit Bourque étaient des amis d'enfance, tous deux du même âge et issus du même quartier Rosemont.

La dépouille de M. Bourque est exposée depuis hier au complexe funéraire Saint-François d'Assise, situé au 6700, rue Beaubien Est.

Les funérailles sont célébrées ce matin, à 11 h, en l'église Marie-Reine-des-Coeurs, située au 5905, rue Turenne, (coin Sherbrooke) et l'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



MX650

Beaucoup de coussinement, de support et de largeurs

Chez New Balance, développer une chaussure supérieure très légère veut dire ajouter matériaux et technologie de pointe, non pas enlever des éléments de performance.

new balance

Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

LARGEURS DISPONIBLES:	MODÈLES ▼ LARGEURS ▶		2A	B	D	2E	4E
HOMMES	M998	COURSE					
	MX650	MULTISPORT					
	MK907	DE VILLE					
	MK560	TOUT ALLER					
FEMMES	WW541	MARCHE					
	WX650	MULTISPORT					
	WCT510	TENNIS					

CHOIX, LARGEURS, POINTURES EN MAGASIN PEUVENT VARIER, MAIS LA PLUPART SONT DISPONIBLES AVEC PLAISIR SUR COMMANDE.
Certains modèles d'hommes jusqu'à 16, femmes 13.

N0468 - 324-37

MAGASINS DE SPORTS		MAGASINS DE CHAUSSURES	
Murray Sports	1200, RUE PEEL MONTRÉAL **861-9636**	Tony	1346, AV. GREENE WESTMOUNT **935-2993**
endurance Beaubien	6579, RUE ST-DENIS MONTRÉAL **272-9267**	LE DEPOT NATURALIZER	501, RUE DE L'ÉGLISE, VERDUN **768-0642**
Sports DEVAULT	613, RUE NOTRE-DAME REPENTIGNY **581-5844**	CHAUSSURES PEP	101, BOUL. CARDINAL-LÉGER PINCOURT **453-6654**

Ménard aurait été piégé par les Hell's

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a la nette impression « d'avoir été piégé » dans le dossier de Gaétan Rivest, l'ancien caporal de la Sûreté du Québec qui a dénoncé les méthodes utilisées par ce corps policier.

Le ministre a acquis cette conviction après que toutes les informations sur sa rencontre avec l'ancien policier Rivest se soient retrouvées dans une conversation téléphonique de Maurice « Mom » Boucher, le « cerveau » des Hells, incarcéré à Sorel.

Cette conversation épiée par la police — nantie du mandat nécessaire — indique clairement qu'une opération pour discréditer la SQ a été déclenchée par les motards, selon le ministre.

Faisant référence à la sortie de l'ex-policier Rivest, « Mom » Boucher dit clairement dans cette conversation téléphonique qu'il ne faudra pas se contenter d'un « one shot » et qu'il faudra confier des mandats à des spécialistes des communications pour s'assurer que l'opération se déroule sans accroc, de soutenir le ministre Ménard.

« Quatre jours seulement après ma rencontre avec M. Rivest, donc bien avant qu'on en parle au *Point*, Mom Boucher dit 'qu'il faut que cela continue et qu'on va engager des professionnels pour pas avoir l'air de caves'. J'ai la preuve que les Hells Angels avaient un plan pour jeter le discrédit sur la SQ », de lancer M. Ménard.

Il se perd en conjectures sur la façon dont le contenu d'une rencontre tenue au bureau du ministre de la Sécurité publique parvienne à la connaissance d'un leader criminel en prison.

M. Rivest a réclamé hier que le gouvernement pousse plus loin l'enquête et ne se contente plus d'une vérification interne de la SQ. « J'ai acquis la conviction d'avoir été piégé » a dit hier M. Ménard, avouant n'avoir aucun empressement à examiner les nouvelles demandes de l'ancien policier. Il y a déjà une enquête en cours, sous la responsabilité du directeur général de la SQ, Serge Barbeau. Jusqu'ici, elle n'a rien démontré d'accablant quant aux pratiques de la SQ », d'indiquer M. Ménard.

M. Ménard avoue rester perplexe devant la décision de M. Rivest de largement diffuser ses allégations sur la violence des interrogatoires de la SQ. Pour lui, la dernière chose à faire est de télégraphier ses coups, de permettre aux gens visés de se consulter pour s'entendre sur une version unique des faits, d'observer le ministre.

C'est l'ancien député libéral de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, qui avait, pour l'ancien caporal Rivest, ouvert la porte du bureau du ministre de la Sécurité publique. M. Bélanger, qui a, depuis les élections, embrassé la thèse souverainiste, s'est entretenu à quelques reprises avec le ministre Ménard et lui a souligné à chaque fois qu'il avait des révélations à faire touchant la police. C'est M. Bélanger qui a obtenu un rendez-vous au cabinet du ministre bien qu'il ait refusé d'en divulguer les raisons à la secrétaire responsable de l'agenda. « Quel était le rôle de M. Bélanger dans tout cela, je l'ignore », de lancer le ministre Ménard hier.

Rivest somme Ménard de se rétracter

MARC THIBODEAU

■ L'ex-enquêteur de la Sûreté du Québec, Gaétan Rivest, nie faire partie d'un « plan de discrédit organisé par les Hells Angels vis-à-vis de la SQ » et il somme en conséquence le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de prouver ses affirmations ou de se rétracter.

L'avocat de M. Rivest, Me Michel-Charles Charlebois, a en effet fait parvenir une mise en demeure au ministère de la Sécurité publique dans laquelle il met au défi le ministre Ménard de « fournir toute preuve que mon client... est partie à une telle machination ou de faire savoir d'une manière publique qu'aucune preuve n'existe à l'effet que mon client a participé de près ou de loin à de telle machination... »

Et ce, dans les 48 heures, à défaut de quoi, précise le document, des recours judiciaires seront entrepris afin d'obtenir les « correctifs qui s'imposent dans pareilles circonstances ».

L'avocat de M. Rivest a également fait parvenir une mise en demeure au Journal de Montréal et à son journaliste, Michel Auger. On reproche à ce dernier « d'avoir tenté d'induire le public en erreur » et d'avoir porté atteinte à la réputation de l'ex-policier, qui est aujourd'hui devenu vendeur de machines hydrauliques et de laveuses de tapis.

M. Auger, qui était présent lors de la conférence de presse, a assuré de son côté que les informations publiées dans son quotidien étaient exactes.

NATHALIE PETROWSKI



La boule de Buck

J'ai gardé de la biosphère de Buckminster Fuller, conçue pour abriter le pavillon américain à l'Expo 67, un souvenir impérissable. Je n'avais que 13 ans à l'époque et pourtant je m'en souviens comme si c'était hier.

On sortait du métro, on faisait valider son passeport, le tourniquet nous propulsait sur une place hérissée de drapeaux et subitement à gauche se dressait une boule transparente de vingt étages, un miracle achitectural, une fleur de métal et de polymère, légère, aérienne et prête à s'envoler au moindre coup de vent.

À l'époque je croyais que Buckminster Fuller avait imaginé son dôme au lendemain d'un trip d'acide. Je sais aujourd'hui, et sans preuve à l'appui, qu'il l'a conçu sous l'effet de *l'ecstasy*...

Cet été-là, j'ai dû visité la biosphère cent fois, happée par le plus long escalier roulant au monde et fascinée par cette verrière démente au milieu de laquelle on rêvait de s'envoler comme des oiseaux.

Le dôme était à ce point à la mode à l'été 67 que des hordes d'enfants en fleurs communièrent à son autel géodésique avant de s'acheter une terre pour y construire, sinon un monde meilleur, au moins leur propre maison solaire. En guise d'inspiration, ils n'avaient qu'à lire les propos de Buckminster publiées dans la revue Mainmise.

J'ai tellement été marquée par la biosphère que lorsqu'elle a été détruite par le feu en 76, victime d'un chalumeau distrait, j'en fus presque soulagée. Mieux valait que la biosphère brûle plutôt qu'elle soit convertie en MacDo.

Aussi est-ce avec appréhension que, hier matin, je suis retournée sur les lieux de mon enchantement. En présence de la fille de Buck et du gratin politique des environs, on y célébrait la renaissance d'un rêve fou : sa renaissance ou son détournement, je ne sais trop.

Car telle qu'imaginée par Buckminster Fuller, la biosphère se réclamait du spoutnik ou de la volière. Elle transcendait le rêve d'Icare et permettait au commun des mortels de s'approcher du soleil sans s'y brûler les ailes.

Or, grâce à une subvention fédérale de 17 millions de dollars, la volière est devenue un centre d'observation de l'eau : un aquarium en somme. Ce n'est pas tout à fait le même rêve ni la même intention.

La strcture de métal est intacte et les interventions de l'architecte Éric Gauthier ont été réduites à leur plus simple expression. Reste qu'en entrant, l'enchantement n'est plus le même. L'impression de flotter dans l'espace, non plus.

L'oeil se heurte à une immense plate-forme grise suspendue dans les airs. Avec un peu d'imagination, on se croirait à Parthenais.

Cette plate-forme existait pourtant en 67 mais elle était seule en scène et si petite dans l'espace, qu'on l'oubliait. Aujourd'hui on ne voit qu'elle.

L'architecte n'a pas eu le choix. La structure de métal ne supporte pas le poids du verre et les carreaux d'acryllique coûtent trop cher. Pour protéger le public des intempéries, on a construit un bunker de béton au milieu du dôme. À l'entrée, le bunker détruit l'effet de serre...

Pour retrouver l'esprit de la biosphère, il faut prendre l'ascenseur jusqu'au cinquième étage. On se retrouve alors sur la fameuse plate-forme, éblouis par la lumière et perdus dans l'espace. L'effet est à ce point saisissant qu'on oublie tout, y compris les problèmes du fleuve Saint-Laurent.

J'ignore ce que l'avenir réserve à la nouvelle biosphère. J'imagine qu'elle va continuer à éblouir ses visiteurs. Pour ce qui est de les conscientiser et de les pousser à agir sur leur environnement, j'en doute.

Mais tout n'est pas perdu. Il y a deux semaines, une future mariée a loué la plate-forme pour la journée de ses noces. Il paraît que la fête fut un franc succès.

Si la biosphère échoue du côté environnemental, elle pourra toujours se recycler dans les cocktails, les banquets et les réceptions.

Des hôpitaux menacés mobilisent

LILIANNE LACROIX

À une semaine de la deuxième série d'audiences publiques que la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre tiendra sur son projet de réforme dans les hôpitaux, on s'active de plus en plus dans les centres touchés par d'éventuelles fermetures ou changements de vocation. Dirigeants, employés, membres de la communauté et malades eux-mêmes se mobilisent toujours pour sauver « leur » hôpital.

Hier seulement, des manifestations de toutes sortes réunissant des centaines de sympathisants ont eu lieu presque simultanément à Sainte-Jeanne d'Arc, au Lachine General et au Queen Elizabeth.

Des données erronées ?

« Sainte-Jeanne-d'Arc au bûcher. Pas question de l'accepter ! » Sur cette trame de fond exprimée sur une banderole qui couvrait le fond de la salle communautaire bondée de dizaines d'employés attentifs arborant leur T-Shirt blanc *Sauvons Sainte-Jeanne-d'Arc*, le président du Conseil d'administration, M. Roger Bégin, a expliqué que c'est en se basant sur des données erronées que la Régie a ciblé cet établissement.

« Nous avons refait tout le cheminement de la Régie dans son évaluation de notre performance, mais avec les vraies données, dit-il. Nous en arrivons à un classement de 4 sur l'échelle de 5 constituée à partir des indicateurs de la Régie. »

Rappelons que seuls les établissements qui avaient récolté deux points ou moins ont été désignés pour fermeture ou réorientation par la Régie.

M. Bégin soulignait d'ailleurs l'ironie de la situation puisqu'une semaine après l'annonce de sa fermeture, les dirigeants de Sainte-Jeanne d'Arc recevaient une lettre de la Régie soulignant sa performance en chirurgie d'un jour et dans la réduction de la durée moyenne de séjour. Cette lettre s'accompagnait d'un incitatif plus concret de 154 000 $.

Pour M. Bégin comme pour M. Savard, directeur général de l'hôpital, la Régie fait fausse route en ciblant des hôpitaux de quartier qui sont directement branchés sur les besoins de la population. Virage ambulatoire avancé allié à une vocation en soins prolongés, Sainte-Jeanne d'Arc répond parfaitement, dit-on, à la population du centre-ville qu'elle dessert.

Pour présenter un projet alternatif répondant à tous les critères de la Régie, pour prouver qu'elle s'est trompée de cible, les dirigeants de l'hôpital seront sur un pied de guerre durant les audiences.

Des marcheurs au Reine-Élizabeth

C'est aussi l'état d'esprit qui prévalait au Reine-Élizabeth où les dirigeants se sont adressés depuis le balcon à des centaines de sympathisants qui devaient par la suite entreprendre une marche autour de l'hôpital qu'ils comptent bien sauver.

« Il y a quelques mois, tout mon univers s'est retrouvé sens dessus dessous. Tout changeait trop vite. Mais ici, j'ai finalement trouver un appui véritable. » Avec un diagnostic de cancer du côlon, on donnait six mois à un an à vivre à Mme Irene Wozniak, 44 ans. « Dans d'autres hôpitaux, on retourne chez eux des cancéreux nécessitant de la chimio. Avec l'afflux de patients qui viendront des hôpitaux fermés, que va-t-on faire si on est déjà débordés ? Ici, j'ai été bien reçue et bien traitée. Mes métastases ont même considérablement diminué. J'ai recouvré l'espoir. »

À 78 ans, M. Guy Hurtubise, atteint de leucémie, insiste lui aussi sur l'accueil reçu : « Quand on arrive ici, on a l'impression d'être reçu dans la famille ».

M. Hurtubise, dont les aïeux furent membres-fondateurs de l'hôpital, ne croit absolument pas qu'il pourrait être aussi bien traité ailleurs.

Selon le docteur Joan Zidulka, directeur du département d'oncologie, et sa collègue, Donna Stern, l'unité d'oncologie et de soins palliatifs offre un service d'une qualité exceptionnelle à sa clientèle. Selon elles, pour ces patients très malades et fragiles, un transfert de leurs soins au Royal Vic ou au Montreal General serait extrêmement exigeant.

La qualité des soins en oncologie, les liens tissés avec les gens de la communauté locale, l'expertise en médecine sportive, le rôle d'enseignement qu'on y assure en formant notamment le tiers des médecins de famille de l'université McGill, ainsi que des techniciens de laboratoire, physiothérapeutes et infirmières, vaudraient que la Régie se repenche à nouveau sur le dossier.

Selon elles, seul un hôpital communautaire comme le Reine-Élizabeth peut faire le lien entre les médecins de famille et l'hôpital, un lien dont le patient est le premier gagnant.

Mme Maria Bybel, directrice des services sociaux de l'hôpital et coprésidente du comité d'action pour sa défense, faisait état pour sa part des réalisations du Centre pour victimes d'agression sexuelle, le seul à desservir une clientèle anglophone. Directeur général de l'hôpital, M. Mario Larivière assurait qu'il fera la semaine prochaine à la Régie une offre que ses dirigeants « ne pourront refuser » et qui pourrait, selon lui, assurer la survie de l'hôpital. Il ne voulait toutefois pas en dévoiler les détails.

Pendant ce temps, à Lachine, plus de 1000 personnes manifestaient aussi et réclamaient l'appui des élus locaux dans leur bataille pour conserver l'hôpital général.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Environ 1000 personnes ont participé hier à une manifestation pour sauver de la fermeture l'Hôpital général de Lachine.

Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1995

Ensemble 24T
- Deux coussins de sécurité
- Poutres latérales de portes
- Moteur V6 de 3 litres
- Boîte automatique et traction avant
- Porte-bagages
- Radio AM/FM stéréo
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Sièges pour 7 passagers

Et plus encore!

Climatiseur inclus
La seule mini-fourgonnette à vous l'offrir à ce prix!

~~20 635 $~~

17 895 $*

ou 279 $** PAR MOIS
Location, terme de 30 mois, versement initial de 2 127 $.



Plus que jamais, c'est le temps d'en profiter. Voyez-y!

Seule Chrysler vous offre des mini-fourgonnettes aussi bien équipées pour si peu.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.

Dodge · Camions Dodge · CHRYSLER · Plymouth · Camions Dodge · CHRYSLER

* **Remise du fabricant incluse.** Transport (810 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. ****Remise du fabricant incluse.** Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 ¢ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

En bref

CIVISME RÉCOMPENSÉ

■ Une quarantaine de lauréats ont reçu hier le Mérite municipal des mains du ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, pour avoir oeuvré de façon exemplaire au service de leurs concitoyens. Chaque région administrative a trois lauréats, soit un citoyen, un employé municipal et un organisme communautaire. Pour la région de Montréal, les trois gagants proviennent de Saint-Laurent : René Maheu comme bénévole au sein de plusieurs organismes, le policier Jacques Lachapelle et le Carrefour multi-ethnique. Participaient à la remise des prix la présidente de l'Union des MRC, Jacinthe Simard, et la vice-présidente de l'Union des municipalités, Andrée Boucher.

LE FRAPRU DÉÇU

■ « Le gouvernement du Parti québécois n'a pas rajouté un seul logement aux 1200 qu'il avait déjà prévus et annoncés à de multiples reprises. Et il a refusé de s'engager à ce que de tels logements soient aussi subventionnés au cours des années à venir. On est malheureusement très loin de la revendication de 1500 logements sociaux par année portée par la Marche des femmes... » C'est en ces termes que Marie-José Corriveau, vice-présidente du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), a commenté l'annonce faite hier devant l'Assemblée nationale par le premier ministre Jacques Parizeau, en réponse aux revendications de la marche des femmes. La seule nouveauté de M. Parizeau, selon le FRAPRU, c'est de confirmer que cinq p. cent de ces 1200 logements seraient réservés à des femmes.

JUSTICE ADMINISTRATIVE

■ La CSN presse le gouvernement du Parti Québécois d'inscrire en priorité, à son feuilleton législatif du mois de juin, le dépôt du projet de loi du ministre de la Justice, Paul Bégin, sur la réforme de la justice administrative au Québec. « La réforme des tribunaux administratifs est un mandat prioritaire que le premier ministre Jacques Parizeau a confié à son ministre de la Justice dès l'accession de son gouvernement au pouvoir. La Commission des institutions a déjà tenu une consultation publique à cet effet. Le ministre a aussi dégagé les grands volets sur lesquels doit reposer cette réforme. C'est maintenant le temps de bouger. »

HUMOUR ET EAU POTABLE

■ C'est sous le signe de l'humour que l'Association québécoise des techniques de l'environnement (AQTE) entreprend sa 18e Campagne d'économie d'eau potable, vaste opération de sensibilisation des Québécois à la préservation et à l'utilisation rationnelle de l'eau potable. Encore cette année, les talents du comédien Martin Drainville seront mis à contribution pour véhiculer une campagne publicitaire et promotionnelle à travers le Québec. *L'Homogaspillus*, ce primate sorti de l'imagination des organisateurs, sera un autre point de mire de la campagne et servira à mettre en évidence des comportements abusifs en matière de consommation d'eau.

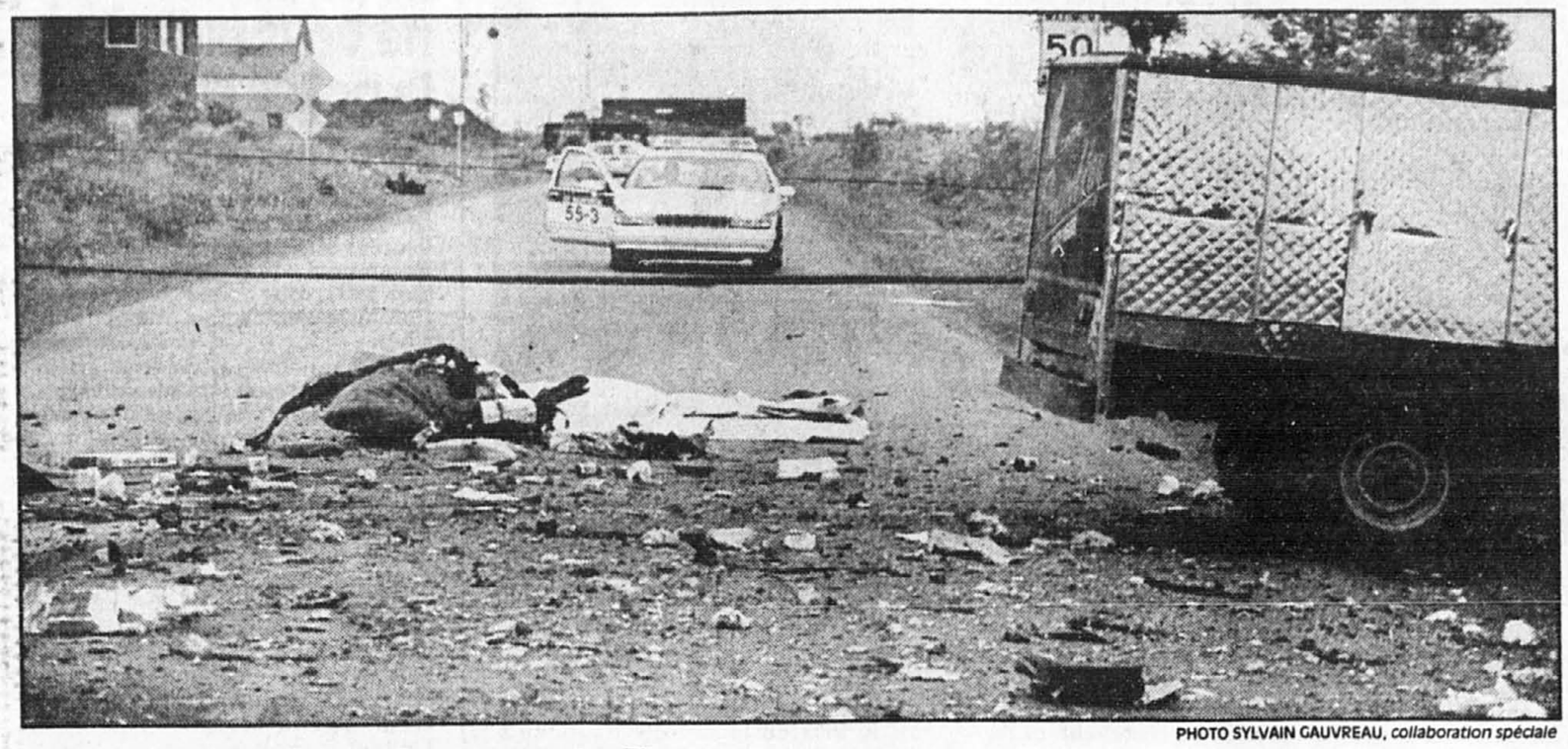
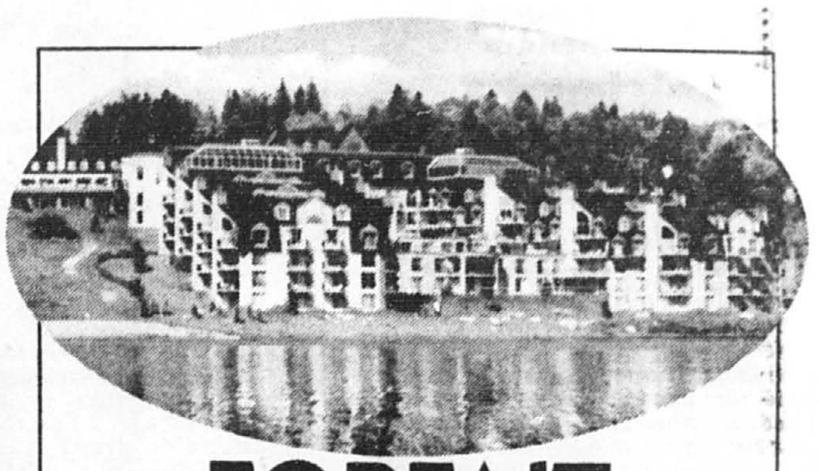


PHOTO SYLVAIN GAUVREAU, *collaboration spéciale*

Une autre bombe mortelle

Le conducteur d'une cantine mobile a été tué dans l'explosion de son véhicule, en fin d'après-midi, hier, en face du 8397 rue Marien, à Pointe-aux-Trembles. La victime, qui était seule à bord de la camionnette, a été déchiquetée sous la violence de la déflagration qui n'a pas fait d'autre blessé. L'explosion aurait été causée par une bombe télécommandée. Une guerre de territoire pourrait être à l'origine de l'attentat mortel.



FORFAIT «VACANCES EN FAMILLE»

À PARTIR DE 86$

OCCUPATION DOUBLE

PLAISANT POUR LES PARENTS
GRATUIT POUR LES ENFANTS*
Du 19 mai au 21 octobre 1995

POUR LES PARENTS
Le tarif de 86$ par personne comprend, pour chaque nuitée, le dîner gastronomique, le petit-déjeuner, les frais de service ainsi que l'accès gratuit aux activités suivantes: tennis, activités nautiques, plage, piscine intérieure, squash, racquetball, tourbillon et sauna.

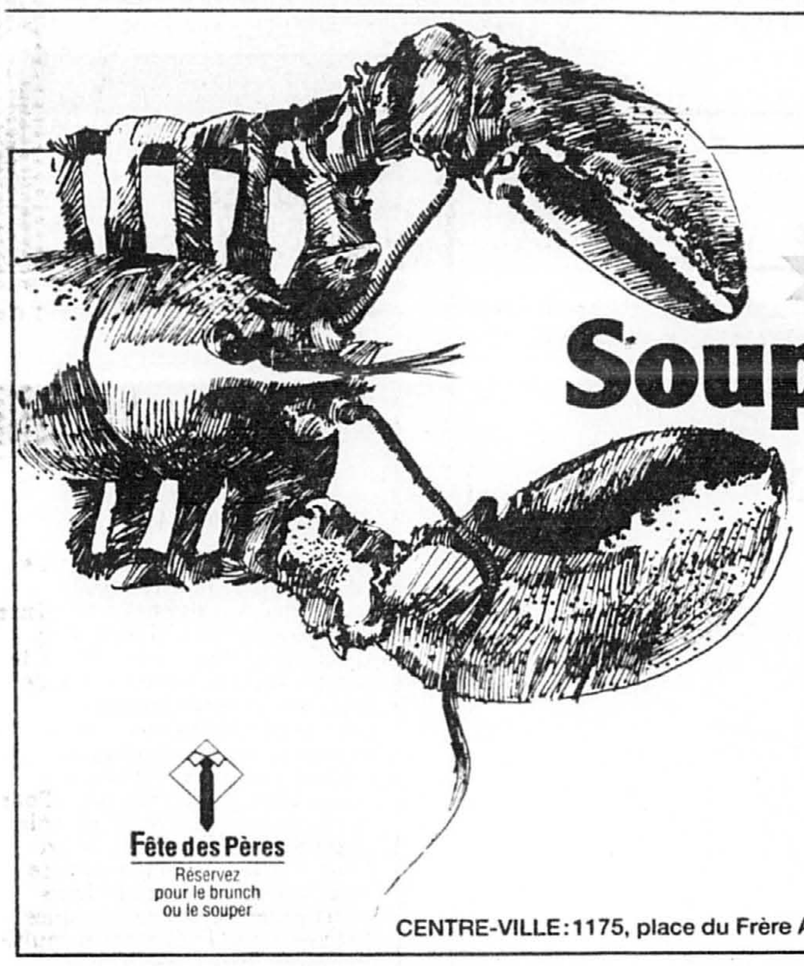
POUR LES ENFANTS
Pour les 4 à 12 ans, accès gratuit au Club Jeunesse Chantecler et accès à notre programme quotidien d'activités comprenant: tennis, bricolage, sports nautiques, excursion**, vélo de montagne, équitation**, repas et pique-nique en groupe**.

* Enfants de 0 à 6 ans.

** Un prix d'entrée peut être exigé pour certaines activités.

LE CHANTECLER

Hôtel Le Chantecler, 1474, chemin Chantecler, Sainte-Adèle, QC J0R 1L0
Tel.: (514) 229-3555 / Fax: (514) 229-5593
1 800 363-2420



Tant qu'il y en aura

Souper au homard

À PARTIR DE 10,95$

Nos soupers au homard sont servis avec du bon pain chaud, au choix, une soupe, une salade César ou les 60 régals de notre table du crudités, des légumes et du riz. Tous les soirs, pendant une période limitée.

Fête des Pères
Réservez pour le brunch ou le souper

Chez la Mère TUCKER
Rosbif · Fruits de Mer · Grillades

STATIONNEMENT GRATUIT
CITYPARK PLACE PHILLIPS APRÈS 18 H

CENTRE-VILLE: 1175, place du Frère André 866-5525 ST-LAURENT: 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092

Laissez parler papa!



159,95

KX-T4035 à 10 canaux avec réglage de volume et clavier éclairé. 4318146

Panasonic®

rabais $30 99,95 129,95

B

rabais $30 99,99 129,99

A

A) Sans fil à 10 canaux avec mémoire de 10 numéros pour faciliter la composition. 43-8004
B) Sans fil à 10 canaux qui choisit automatiquement le signal le plus clair. 43-8841

159,95

Sans fil CLT 6250 avec pile à autonomie de 21 jours, mémoire de 10 numéros, réponse par n'importe quelle touche et clavier éclairé. 4318192

SANYO

rabais $20 129,95 149,95

Sans fil à 10 canaux. Visuel à ACL, mémoire de 10 numéros et pile à autonomie de 5 jours. 43-8842



rabais $40 139,95 179,95

Sans fil à 10 canaux avec clavier et haut-parleur dans la base pour faire des appels sans le combiné. 43-8843



nt northern telecom 319,95

Sans fil Nomad™ 6500 avec Afficheur intégré à mémoire de 30 appels. Haut-parleur et clavier dans la base pour faire des appels sans le combiné. 4318180

L'Afficheur ne fonctionne que si vous souscrivez au service d'identification d'appel offert par la compagnie de téléphone.



rabais $20 139,95 159,95

C

D rabais $20 149,95 169,95

C) Mini sans fil avec autobalayage de 10 canaux et filtre antiparasites. 43-8848
D) Mini sans fil avec visuel de composition, 10 canaux et téléappel. 43-8847

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de $250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails.

INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack®
Vous avez des questions. Nous avons les réponses.

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

Expire le 17 juin 1995

Le nombre d'incidents sur l'eau a augmenté

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Le Conseil québécois du nautisme a lancé hier dans le Vieux-Port de Montréal la semaine de la sécurité nautique, qui a lieu cette année du 4 au 11 juin. À cette occasion, on a souligné qu'en 1994, 1 048 embarcations ont été impliquées dans 1 012 incidents, comparativement à 971 incidents en 1993.

Cette année, c'est évidemment la moto marine qui a été l'objet de toutes les attentions : avec 20 p. cent de croissance annuelle des ventes, cette machine bruyante et trop rapide pour la plupart de ses usagers représente un danger social sur les plans d'eau. On en compte 600 000 aux États-Unis et 50 000 au Canada.

L'an dernier, le nombre des « incidents » dans lesquels des motos marines ont été impliquées au Québec a atteint le chiffre de 50, soit deux fois plus qu'en 1993.

Un niveau de risque élevé se confirme pour ce type d'embarcation, 38 p. cent des incidents étant jugés comme sérieux alors que la moyenne de danger est de 14 p. cent pour la plaisance en général.

Il est aussi noté que les motonautistes victimes d'accidents ne sont que rarement propriétaires de ces embarcations, disponibles en plusieurs points de location. L'absence de formation et l'insouciance deviennent alors des facteurs déterminants.

En 1994, trois des dix décès survenus lors d'incidents nautiques impliquaient une consommation d'alcool dans les heures précédant l'accident. Une certaine insouciance des victimes a été relevée face au danger apparent.

Les embarcations à moteurs représentent 70 p. cent des embarcations assistées par les services de recherche et de sauvetage, alors que la proportion des voiliers a diminué de 30 p. cent qu'elle était en 1993, à 25 p. cent en 1994. Par ailleurs, 80 p. cent des marins d'eau douce ou saumâtre assistés étaient sur des embarcations inférieures à huit mètres, incluant les planches à voile, les embarcations non pontées comme les canots et les kayaks.

Hier, le surintendant sauvetage et intervention environnementale de la Garde côtière canadienne, André Audet, a remis le Prix de la sécurité nautique à la Société de sauvetage pour sa campagne 1994 Aqua-bon, sur la noyade, et à son représentant, Stéphane Brochu.

Le Conseil québécois du nautisme a rappelé que peu de gens savent que la conduite en état d'ébriété d'une embarcation constitue une infraction au code criminel. Une condamnation peut entrainer la perte du permis de conduire et des peines de prison.

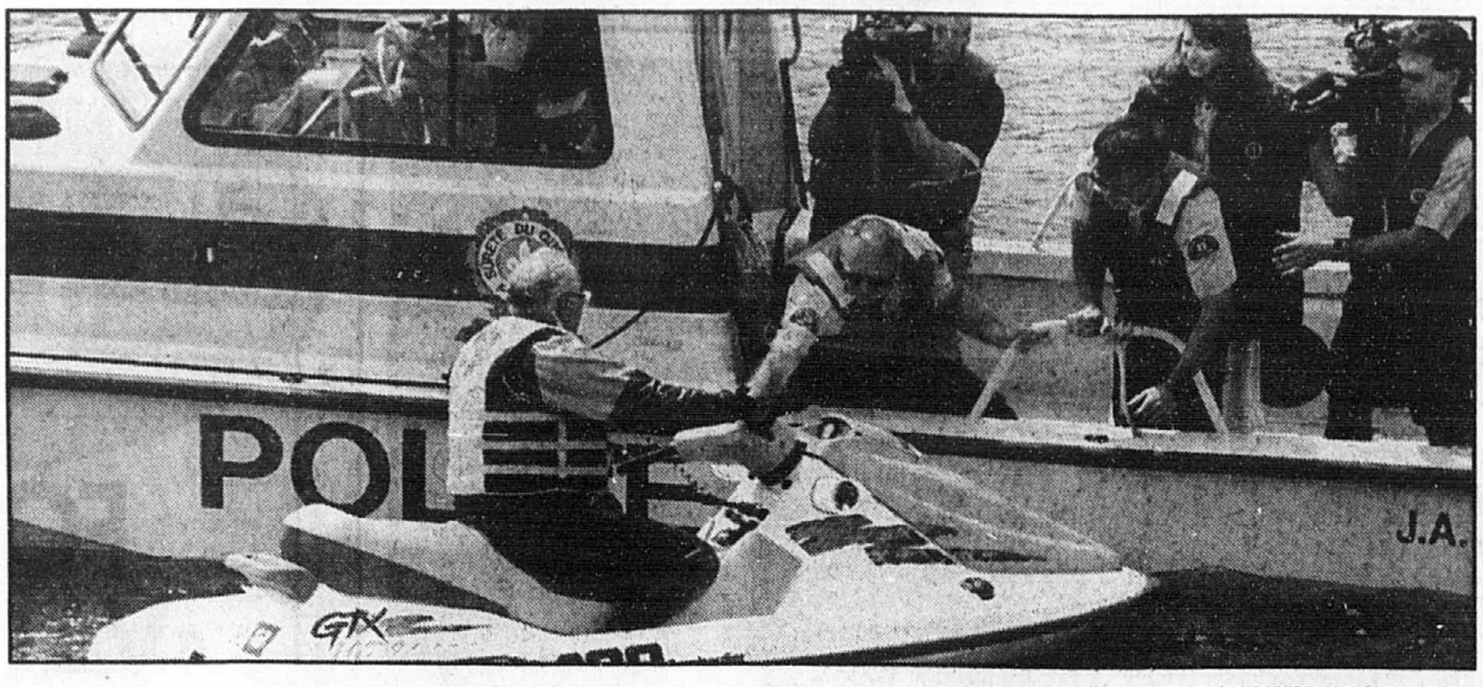


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

L'an dernier, le nombre des « incidents » impliquant des motos marines a été deux fois supérieur à l'année précédente.

Boucherville ne veut plus faire la police sur l'eau

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Boucherville ne veut plus assurer la police des eaux du Saint-Laurent entre sa côte et les Îles du même nom, dont elle s'occupe depuis 1991. Une soirée de consultation aura lieu ce soir pour en discuter.

La manoeuvre n'est pas simple et doit se soumettre à toutes les viscissitudes du fédéralisme. Il faut d'abord que le gouvernement municipal fasse la demande au gouvernement provincial. Celui-ci fera passer le dossier au ministère des Affaires intergouvernementales, qui le communiquera au gouvernement fédéral.

C'est alors qu'avec un peu de chance, le gouvernement d'Ottawa, pour l'année prochaine, retirera à la police de Boucherville la charge de policer la circulation sur sa partie des eaux du Saint-Laurent.

Ces changements n'entreront en vigueur qu'en 1996. Cette année encore, donc, la police de Boucherville poursuivra ses patrouilles, particulièrement pour s'assurer que les plaisanciers qui vont assister aux feux d'artifice n'abusent pas des boissons alcooliques.

La Sûreté du Québec devrait assurer la relève.

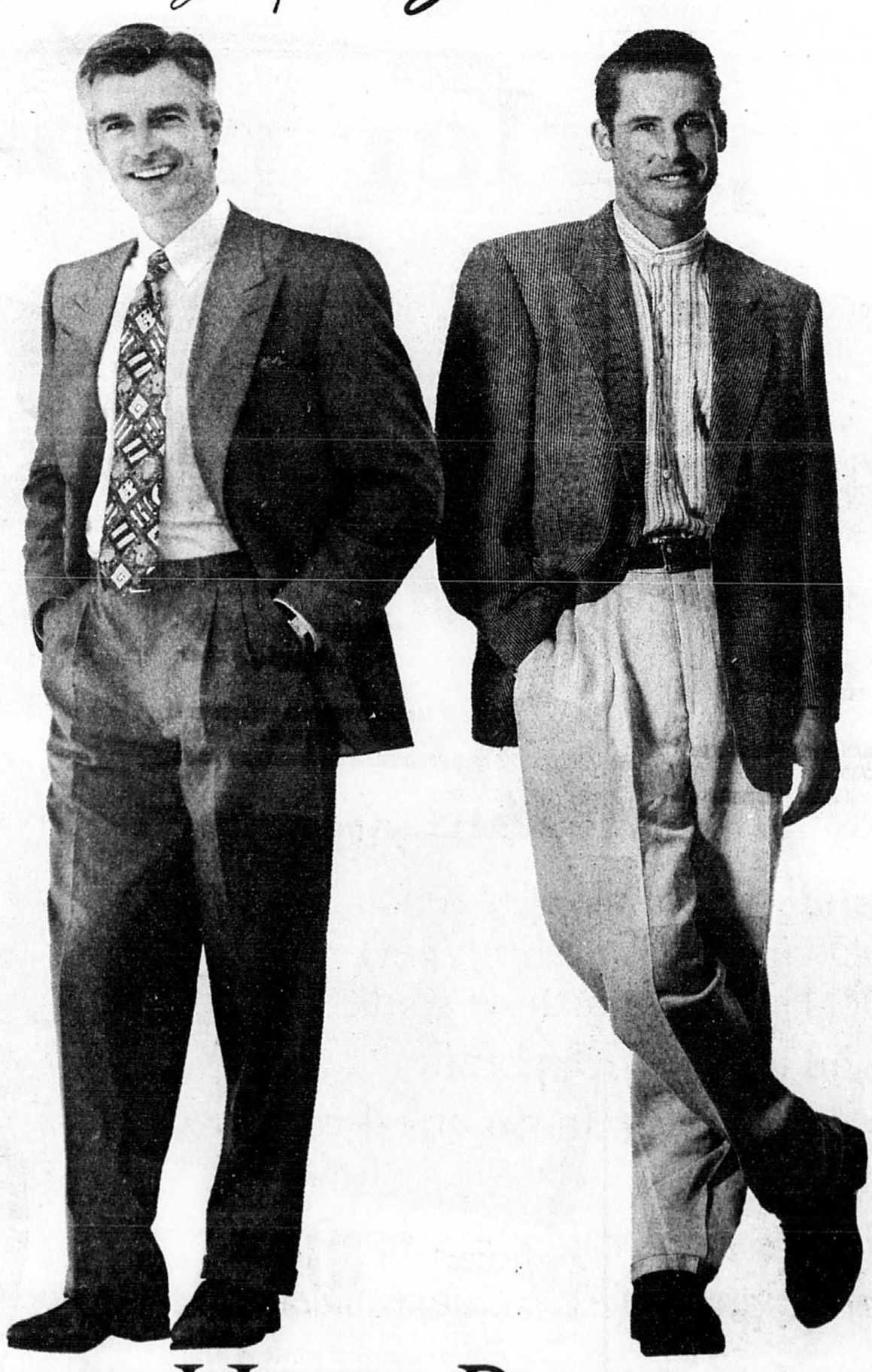
Vente de Vêtements

COMPLETS, VESTONS SPORT, PANTALONS HABILLÉS ET MANTEAUX DE PLUIE

Améliorez votre garde-robe et votre attitude tout en économisant gros! Harry vous offre un vaste choix de vêtements traditionnels et de designer de ses collections du printemps et de l'été. Venez vite... en patins en ligne, à bicyclette, à scooter ou au pas de course, avant même l'arrivée de la foule!

DÉS AUJOURD'HUI !

jusqu'à 1/3 de rabais



HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

En bref

MANIF POUR LE REDDY MEMORIAL

■ La coalition des employés de l'hôpital Reddy Memorial organise une manifestation, cet après-midi au square Philip, contre la fermeture de cet établissement. Les manifestants se dirigeront ensuite vers le bureau du premier ministre Parizeau, face à l'édifice d'Hydro-Québec. La coalition, formée des employés et de la direction de l'établissement, s'oppose à la fermeture prévue par la Régie régionale de Montréal-centre. Le Reddy Memorial est un hôpital communautaire qui dessert principalement les populations de la Petite-Bourgogne, Saint-Henri et Pointe Saint-Charles. La coalition invite la population à se joindre à la manifestation.

LA CSN PERSISTE

■ C'est sur le piquet de grève des 116 travailleurs de la minoterie Ogilvie, au 960, rue Mill, que le président de la CSN, Gérald Larose, procédera cet après-midi au lancement d'un dépliant expliquant l'urgence d'enchâsser des dispositions anti-briseurs de grève dans le Code canadien du travail. La présidente de la Fédération du commerce de la CSN, Lise Poulin, participera également au lancement de ce dépliant tiré à 50 000 exemplaires. Il y a un an aujourd'hui que les 116 syndiqués d'Ogilvie ont déclenché la grève. Leur employeur, la multinationale américaine Archer Daniels Midland (ADM-Ogilvie), poursuit sa production de farine avec des briseurs de grève.

MÉRITE ENVIRONNEMENTAL

■ Le président et chef de la direction d'Aéroports de Montréal, Jacques Auger, a dévoilé hier les noms des lauréats du Prix du mérite environnemental ADM pour l'année 1994. Ce concours, qui en est à sa première édition, vise à récompenser les réalisations et le dévouement des employés et des partenaires d'ADM qui s'efforcent de restaurer ou de protéger l'environnement. Chez les employés, le lauréat est Marc Jubinville, chef de division à la centrale thermique de l'aéroport de Mirabel. Dans la catégorie partenaire, le choix du jury s'est porté sur la compagnie Bombardier-Canadair, division Systèmes de défense.

STATION FERROVIAIRE

■ Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a rendu public hier le rapport de médiation sur la station ferroviaire Autoroute 640 à Deux-Montagnes. Le promoteur est le ministère des Transports du Québec. Le projet consiste à réaliser la station terminale de la ligne ferroviaire Montréal-Deux-Montagnes. Le MTQ doit construire en première phase, deux quais d'embarquement, une aire de stationnement de 350 places, un débarcadère d'autobus, une aire d'attente et une voie d'accès à partir du boulevard Deux-Montagnes. En seconde phase, le ministère construira 500 autres places de stationnement ainsi qu'une voie d'accès. Les parties ont convenu d'établir certaines mesures d'atténuation pour la préservation et la conservation d'espaces naturels. On créera un comité d'étude faunique et floristique qui déterminera et améliorera des mesures de protection et de conservation de certaines espèces végétales et animales.

« Dis-moi que tu m'aimes... » demandait l'accusé

Presse Canadienne

TORONTO

■ Kristen French est forcée de dire à Paul Bernardo qu'elle l'aime — 26 fois — alors qu'il lui ordonne de se soumettre à divers actes sexuels et qu'il menace de la tuer. C'est ce que les vidéocassettes montrées hier dans le cadre de ce procès ont permis d'entendre.

Paul Bernardo, affirme la poursuite, oblige l'adolescente de 15 ans à lui dire des mots de dévotion, à arquer son dos et à sourire pour la caméra pendant qu'il la viole et la bat.

« Donne-moi un couteau », dit-il à un moment donné, selon la Couronne. « Je vais la tuer maintenant. »

Kristen French peut parfois être entendue en train de sangloter ou de respirer plus fort tandis que de la musique rap joue à l'arrière-plan.

« Ne ne mets pas en colère, OK ? », déclare l'accusé. « Ne m'oblige pas à te faire mal. Je te ferais très mal. »

On entend également l'accusé orchestrant des actes sexuels entre Kristen French et son exfemme, Karla Homolka. La poursuite affirme que l'adolescente a été violée pendant trois jours, en avril 1992, dans la maison du couple à St. Catharines, avant d'être étranglée par Bernardo.

« Kristen, donne-moi un sourire », déclare l'accusé. « Bonne fille. Dis-moi que tu m'aimes. Dis-moi que tu aimes Karla. »

Karla Homolka lui dit : « Ne sois pas nerveuse, tout va bien. » Et : « Tu fais ça très bien ».



PHOTO PC

L'auditoire a réagi aux propos entendus sur les bandes vidéo.

Les jurés sont apparus tendus tandis que la cassette était présentée. Les parents de Kristen French, qui ont assisté au procès la plupart du temps, sont demeurés à l'extérieur de la salle d'audience hier.

L'audience était autorisée à entendre les cassettes, mais pas à en voir les images. Remplissant à pleine capacité la salle, cette audience était en partie composée hier de plusieurs adolescentes pas beaucoup plus vieilles que la victime.

Il était parfois difficile de suivre les dialogues. Certains spectateurs ont poussé des soupirs de soulagement lorsque la séance vidéo a pris fin. D'autres semblaient fatigués après quelques heures passées à faire des efforts pour entendre.



En deux endroits, a décrit le sergent Gary Beaulieu, de la police de la région de Niagara, Karla Homolka porte des vêtements ressemblant à l'uniforme de l'école catholique de Kristen French, alors que toutes deux se livrent à des actes sexuels.

Karla Homolka, parlant d'une voix presque enjouée, demande à la victime de sourire.

Dans une autre scène, les deux femmes se maquillent dans la salle de bain de la maison, tandis que Paul Bernardo filme, déclare la poursuite.

« Les filles, vous savez ce que je veux que vous fassiez, toutes les deux, vous relevez votre chemise en même temps », entend-on l'accusé dire. Une pause suit. « OK, on reprend le travail. »

Le sergent Beaulieu a décrit plusieurs détails aux jurés tandis que défilaient les images.

Au début, Kristen French porte un bandeau blanc sur les yeux, mais il lui est retiré assez tôt. Elle est vue avec deux bandages couvrant des blessures sur l'épaule gauche, poursuit le policier. Une bouteille de vin sur un plateau d'argent, un rouleau de ficelle et un couteau sont visibles dans la plupart des scènes.

À un moment donné, Kristen French demande : « Est-il passé six heures ? » « Oui », répond Bernardo. « Ma mère va être inquiète », dit-elle.

TAG HEUER



TAG HEUER SERIE 2000

Bracelet en acier double et or plaqué avec fermeture de sécurité. Étanche jusqu'à 200 mètres.

- *Garantie Tag Heuer d'un an*
- *Garantie prolongée Birks d'un an*
- *Gravure sans frais*
- *Certificat de remplacement gratuit de la pile*

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350
PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

Fillette disparue retrouvée morte

Presse Canadienne

FREDERICTON, N.-B.

■ Le cadavre de Jackie Clark, 8 ans, portée disparue depuis samedi soir, a été retrouvé hier dans un bois dense, en bordure de Fredericton, après l'interrogatoire d'un suspect.

La fillette avait été vue pour la dernière fois vers 20 h samedi, alors qu'elle s'amusait avec des amis près d'un étang dans le quartier nord de la ville.



Jackie Clark

La police a interrogé chez lui, peu après minuit, dimanche, un homme correspondant à la description du conducteur d'un véhicule tout-terrain, aperçu près de l'étang par des résidants du quartier.

Il s'agit d'un homme trapu, âgé d'une trentaine d'années et portant une barbe foncée.

Quelque 150 personnes, aidées d'un hélicoptère de la GRC et de chiens, ont alors concentré leurs efforts dans ledit secteur pour y trouver des indices.

Ils y ont découvert le corps de la petite Clark.

La police devrait déposer des accusations contre le suspect.

Selon la police, la fillette avait été vue assise à l'arrière d'un véhicule tout-terrain peu avant que ses parents, Bruce et Tammy Clark, au terme de deux heures de recherches vaines, eurent rapporté sa disparition aux autorités.

Discrimination : surveillez les mauvais patrons

Presse Canadienne

WINNIPEG

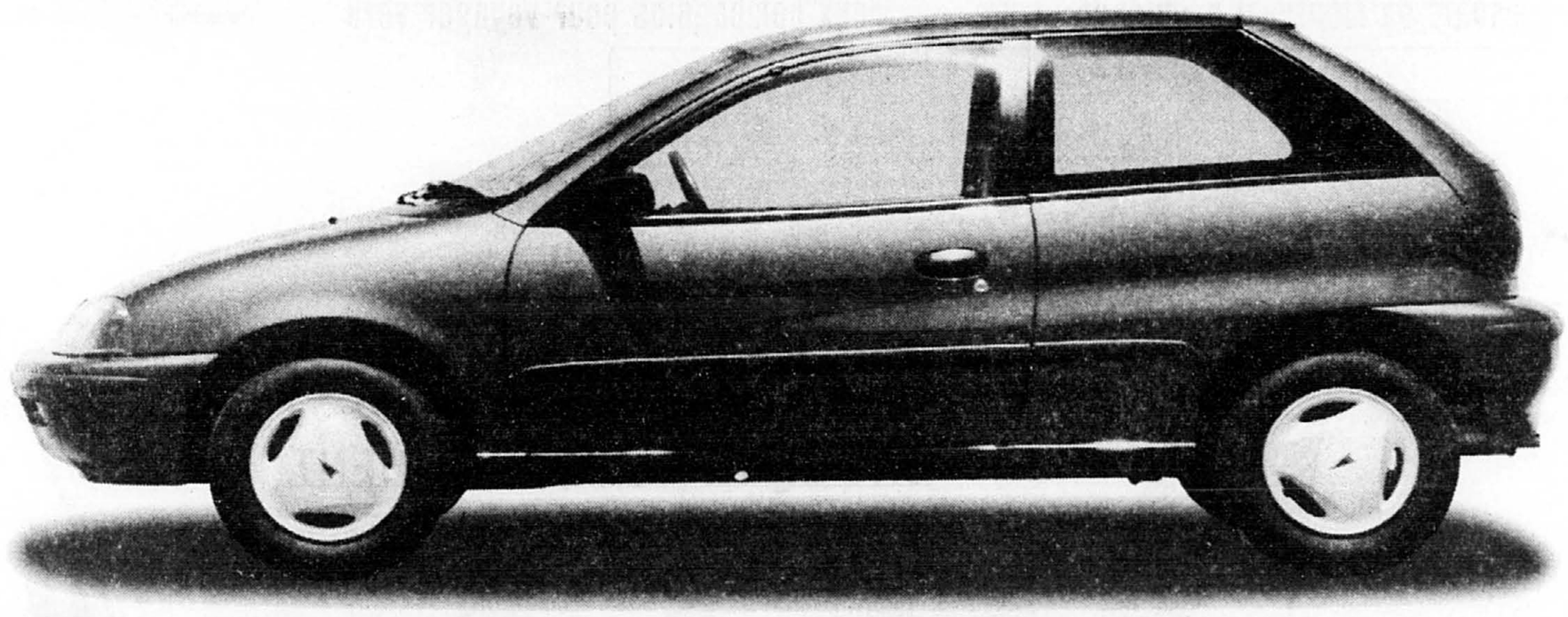
■ Les agences vouées à la défense des droits de la personne se sont fait dire de ne pas perdre leur temps à poursuivre les néonazis qui font la promotion de la haine. Il vaudrait mieux que vous concentriez vos efforts sur les employeurs qui font de la discrimination, a conseillé Alan Borovoy, un avocat spécialisé dans les droits civils.

« Avec leur politesse et leur esprit de clocher, certains employeurs font beaucoup plus de tort aux minorités que les promoteurs de haine qui tiennent des propos vitrioliques », a déclaré hier M. Borovoy devant l'Association canadienne des agences de droits humains.

« Les organisations qui défendent les droits de la personne devraient bien établir leurs priorités, à savoir s'occuper un peu moins des radicaux qui font la promotion de la haine et un peu plus des modérés qui n'embauchent pas. » Il a cité une étude effectuée il y a deux ans en Ontario qui avait fait ressortir que la plupart des agences de placement délaissent les minorités si jamais un employeur l'exige.

Le congrès porte sur la façon dont les organisations vouées à la défense des droits de la personne devraient réagir devant la haine. Créées pour faire échec à la discrimination en matière d'emploi et de logement, elles sont de plus en plus portées à tenter d'éliminer les « lignes téléphoniques faisant la promotion de la haine », les pamphlets néo-nazis et la pornographie violente.

Pétez-vous les bretelles sans vous serrer la ceinture.



Pontiac Firefly 1995

169$/mois* [pour 36 mois]

- Très grande économie d'essence
  5,4 l/100 km en ville (52 mi/gal)
  4,3 l/100 km sur la grande route (66 mi/gal)**
- Boîte manuelle à 5 rapports
- Suspension indépendante aux 4 roues
- 2 sacs gonflables
- Poutrelles de sécurité latérales
- Freins antiblocage (ABS) disponibles en option

Personne ne vous en offre autant!

PONTIAC BUICK GMC



GARANTIE TOTAL Assistance ROUTIÈRE GM remise de 750$

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 759 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300 $ exigé. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock. Photo à titre indicatif seulement. **D'après le guide de consommation de carburant de Transport Canada. †L'Assistance Routière et la Garantie GM Total[MD] sont offertes sur les modèles Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Pour relier 300 villes entre elles en Amérique du Nord, ça prend toute une équipe.

Les Lignes aériennes Canadien et American vous facilitent la vie comme jamais auparavant.

Nous organisons présentement nos horaires et nos services afin qu'avec un seul billet, vous soyez relié à plus de 300 villes* à travers l'Amérique du Nord. Plus de destinations. Des vols plus fréquents. À partir du 19 juin, nous effectuerons 5 vols quotidiens sans escale de Montréal à Chicago et un vol quotidien sans escale à Miami. Grâce au partage de nos aérogares et de nos portes d'embarquement, vos liaisons entre les vols se feront plus facilement. Et, si vous êtes membre du programme Canadien Plus ou AAdvantage" d'American, vous serez capable d'accumuler et d'échanger vos points sur n'importe quel programme « Grands voyageurs » des deux compagnies pour voyager vers plus de 400 villes* à travers le monde. Alors, lorsque vos affaires vous amènent à traverser l'Amérique du Nord, choisissez la façon la plus simple d'y accéder. Choisissez-nous. Communiquez avec votre agent de voyages, Canadien ou American Airlines".

AAdvantage® AmericanAirlines®

Canadien Plus

Canadien
AmericanAirlines®
UNE ÉQUIPE. UN CONTINENT.



*Comprend le service sur American Eagle^MD, le partenaire régional de American. AAdvantage et American Eagle sont des marques déposées des Lignes aériennes American inc.
Les Lignes aériennes American se réservent le droit de changer les règles du programme AAdvantage, ses règlements, le nombre de points accumulés et ses offres spéciales sans préavis, et de mettre fin au programme AAdvantage à moins de six mois d'avis. Service sous réserve de l'autorisation du gouvernement. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée.

DOSSIER



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Les aides familiales étrangères se rencontrent souvent pour échanger sur leur situation et briser leur isolement. On aperçoit ici, de gauche à droite, Maria Louisa Mora (Chili), Maria Pilar San Felipe (Espagne), Cyraline Ward (Barbade), Miriam Elvir, représentante de l'association, Béatrice Luta (Zaïre), Marie-Micheline Blanford (Haïti) et Annick Hubert (France).

Le sort fait aux « domestiques étrangères »

Textes de
MARTHA GAGNON

■ Cyraline Ward, 30 ans, originaire de la Barbade, déteste se faire appeler domestique. « C'est un terme humiliant. Le jour où j'ai voulu me procurer une carte de crédit, un préposé m'a répondu : « Ce sera plus difficile car vous êtes dans la catégorie des domestiques. » Comme si j'étais une nullité. Faire le ménage et veiller sur les enfants n'est malheureusement pas considéré comme un vrai travail. »

Cyraline fait partie des « domestiques étrangères ». C'est ainsi qu'on appelle ces femmes, venues de différents pays, qui, en vertu d'un programme fédéral, obtiennent un permis temporaire de travail comme domestique. Elles sont admises au Canada à la condition de demeurer durant deux ans au domicile de leur employeur. Après cette période, elles peuvent demander le statut de résidente permanente ou d'immigrante reçue.

En attendant la réponse, elles obtiennent généralement un permis de travail ouvert qui les libère de l'obligation de loger chez leur patron. Elles ont aussi la possibilité d'occuper d'autres types d'emploi si elles le désirent.

Établie au Québec depuis 1991, Cyraline Ward voudrait que l'on reconnaisse davantage le travail des aides familiales. Il y a deux mois, elle a reçu le prix « La tête haute », décerné pour la première fois par l'Association pour la défense des droits du personnel domestique de Montréal, afin de souligner sa détermination et sa motivation.

« Je me considère aussi utile qu'une secrétaire ou qu'un professeur, dit Mme Ward. Je n'ai pas honte de mon travail car j'ai appris à me faire respecter. Malheureusement, dans ce milieu, il y a encore des femmes qui sont exploitées et incapables de se défendre. »

Cyraline Ward souhaite, comme plusieurs autres, que le terme « domestique » utilisé dans la Loi sur les normes du travail soit remplacé par celui d'aide familiale. « Ce serait déjà une façon de valoriser notre travail », dit-elle.



Cyraline Ward

Dans un récent mémoire, l'Association pour la défense des droits du personnel domestique de Montréal a demandé à la ministre de l'Emploi, Louise Harel, de changer cette terminologie qu'elle trouve inappropriée. « La situation de ces femmes est caractérisée par l'isolement, l'insécurité et la peur, mentionne le regroupement. Elles en ont assez de se faire appeler domestiques. »

Des attentes irréalistes

Depuis 1976, l'association assure un soutien aux aides familiales (presque exclusivement des femmes), dispense de l'information, donne des séances de formation et offre un service de placement. « Nous ouvrons également notre porte aux aides familiales québécoises, tient à préciser la présidente, Denise Caron. Elles aussi se sentent isolées dans leur travail et ignorent parfois leurs droits. »

Ces femmes qui travaillent dans l'ombre sont originaires de différents pays, comme les Philippines, Haïti, le Maroc, l'Espagne, la France, l'Angleterre, le Portugal, la Jamaïque ou encore le Chili. Le programme de travail domestique est pour plusieurs une façon d'entrer au Canada sans suivre les procédures d'immigration habituelles.

« Mais le choc est souvent brutal, reconnaît Mme Caron. Dans plus de la moitié des cas, la première expérience de travail est pénible, voire douloureuse. Soit que l'employeur est trop exigeant et abuse de la situation ou que l'employée est incapable de s'adapter et de remplir la tâche. Les attentes de l'un et de l'autre ne sont pas toujours réalistes. Après quelques mois, des femmes se retrouvent à la rue, obligées de se trouver un nouvel emploi et un nouveau gîte. »

Arrivée au Québec en 1992, Béatrice Luta, 38 ans, originaire du Zaïre, a changé d'endroit à trois reprises. « L'obligation de résider chez l'employeur durant deux ans ouvre la porte à des abus, dit-elle. Il y a les heures de travail très longues, les congés non accordés et surtout le manque d'intimité. Il devient difficile de tracer une ligne entre ta vie privée et celle de la maison. »

Depuis qu'elle a obtenu un permis de travail ouvert, les choses se sont améliorées. Elle n'est plus obligée d'habiter dans une famille et ses conditions de travail sont beaucoup plus acceptables. « Je travaille 10 heures par jour et gagne un salaire brut de 286 $ par semaine. Je fais ce métier parce que j'adore les enfants. »

Âgée de 28 ans, Maria Pilar San Felipe, est venue d'Espagne pour s'engager comme aide familiale. Elle habite chez le même employeur depuis trois ans. « Je travaille 53 heures et gagne le salaire minimum. Même si elle ne se plaint pas de son sort, elle a hâte de mener une vie plus indépendante. « J'espère avoir bientôt mon appartement pour retrouver mon intimité. »

Selon l'Association de défense des droits, plusieurs femmes sont payées en bas du salaire mimimum. L'une d'elles affirme avoir travaillé plus de 60 heures par semaine durant six mois. « Je n'ai jamais été payée pour les heures supplémentaires », dit-elle. Une autre ajoute que ses patrons lui ont déjà fait la remarque suivante : « Lorsque tu gardes les enfants le soir, ce n'est pas vraiment un travail. Tu peux regarder la télévision ou lire. »

Anita raconte avoir été « prêtée comme une auto ». Lorsque ses employeurs sont partis en voyage, ils ont refusé de lui accorder des vacances et exigé qu'elle travaille durant deux semaines chez des amis.

Florence, elle, affirme qu'on lui avait promis un salaire hebdomadaire de 100 $ par semaine, alors qu'elle n'a reçu que 40 $ pour plus de 50 heures.

Miriam Elvir, responsable du service de placement à l'association, ajoute que le salaire de l'employée subit les fluctuations de la situation familiale. « Plutôt que de se plaindre à la Commission sur les normes du travail, les femmes préfèrent généralement changer de maison. »

À 57 ans, Annick Hubert, d'origine française, confie que, malgré tout, elle aime ce travail. « Je serais incapable d'être secrétaire dans un bureau. En l'absence des parents, je suis « la » responsable de la maison. Je m'occupe de deux enfants, des jumeaux. La tâche est valorisante, le salaire l'est un peu moins. »

En quête de meilleures conditions de travail

■ L'Association pour la défense des droits du personnel domestique de Montréal réclame de meilleures conditions de travail pour les aides familiales qui résident chez l'employeur.

Actuellement, ces employées ont droit à un salaire brut de 233 $ par semaine et travaillent généralement de 50 à 53 heures. « Ce qui équivaut à un taux horaire de 4,40 $ », explique Miriam Elvir, responsable du service de placement à l'association, qui vient d'être nommée au conseil d'administration de la Commission des normes du travail.

L'employeur peut aussi prélever jusqu'à 33,56 $ pour le paiement de la chambre et de la pension.

Dans un mémoire remis à la ministre de l'Emploi, Louise Harel, le regroupement demande que les aides familiales résidant chez l'employeur soient payées au taux horaire minimum de 6 $ et que leur semaine de travail ne dépasse pas 44 heures. « Ces travailleuses devraient bénéficier du principe selon lequel chaque heure travaillée doit être rémunérée », soutient Miriam Elvir.

En Ontario, au Manitoba et depuis peu en Colombie-Britannique, les aides familiales bénéficient de telles conditions. Dans cette dernière province, même les gardiennes d'enfants, appelées à travailler plus de 15 heures par semaine, doivent recevoir le salaire minimum. Une mesure qui a cependant soulevé des protestations de la part du Parti réformiste et de plusieurs employeurs qui trouvent ces conditions trop onéreuses.

L'association montréalaise voudrait elle aussi que les gardiennes, celles qui doivent prendre soin d'un enfant, d'une personne âgée ou handicapée, soit protégée par la Loi sur les normes du travail.

Les aides familiales ne sont pas admissibles à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, à moins qu'elles-mêmes, une association ou leur employeur n'acceptent de payer les cotisations.

Une dentiste montréalaise, qui préfère taire son identité, emploie depuis un an une aide familiale haïtienne pour s'occuper de son fils et de l'entretien ménager. Selon elle, « on ne peut exiger les mêmes conditions de travail dans une maison privée que dans une entreprise. Il faut une certaine flexibilité. Si le cadre devient trop rigide et les procédures trop compliquées, il n'y aura plus d'employeur. La capacité de payer a aussi ses limites. »

Elle verse actuellement un salaire brut de 233 $ par semaine à l'employée qui réside chez elle. « Bien sûr, je travaille parfois le soir et elle doit garder. Mais elle peut écouter de la musique, regarder la télé ou téléphoner à des amis, comme si elle était chez elle. »

L'Association du personnel domestique croit, pour sa part, que les employeurs qui font appel à une aide familiale ont les moyens de se payer un tel service. « Les conditions actuelles encouragent le travail au noir que nous nous efforçons de dénoncer, explique Miriam Elvir. Il est difficile d'exercer un contrôle sur les employeurs compte tenu du fait que le lieu de travail est une résidence privée. »

Dans son mémoire, l'association demande que les employeurs soient tenus de verser 1 p. cent de la masse salariale à la Commission des normes du travail, ce qui permettrait de les identifier et d'assurer une plus grande surveillance.

D'après une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec auprès d'un échantillon non représentif d'employeurs de la grande région de Montréal, le revenu annuel brut de ces derniers dépassaient 100 000 $ dans la moitié des cas. Plusieurs ont toutefois refusé de répondre à cette question.

« On ne dispose guère de données sur les employeurs, de même que sur les travailleuses », affirme Mme Elvir. En 1989, le MCCI affirmait que 1 124 étrangères avaient été admises au Québec dans le cadre du programme des aides domestiques. On estime qu'il y en a un millier environ chaque année.

Les femmes gagnent moins que les hommes et font plus de tâches ménagères

Le Conseil du statut de la femme vient de publier un portrait statistique

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ **Les femmes ont en général un revenu moindre que les hommes, elles sont aussi moins syndiquées, travaillent plus souvent à temps partiel et font plus de tâches ménagères.**

Mais elles ont aussi une plus longue espérance de vie, sont plus scolarisées qu'avant et leur taux d'activité a augmenté considérablement au fil des ans.

Ces données ressortent d'un portrait que vient de publier le Conseil du statut de la femme, intitulé *Les Québécoises déchiffrées : portrait statistique*. En 131 tableaux et 26 graphiques, on aborde le revenu des femmes, la syndicalisation, le partage des tâches ménagères et autres.

Revenu

En 1992, le revenu d'emploi des femmes atteignait 66 pour cent de celui des hommes en moyenne, c'est-à-dire 18 403 $ comparativement à 27 909 $.

De façon générale, le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes augmente avec la scolarité.

Entre 1980 et 1990, le revenu des femmes qui travaillent s'est rapproché de celui des hommes dans 15 groupes professionnels sur 21. Pour les emplois de bureau, par exemple, le revenu des femmes représentait 74 pour cent de celui des hommes en 1990, mais dans le secteur de la vente 52 pour cent.

Les femmes sont aussi moins syndiquées que les hommes. En 1990, 33,5 pour cent de la main-d'oeuvre féminine était syndiquée comparativement à 41 pour cent de la main-d'oeuvre masculine.

Ceci s'explique par le fait que les femmes sont plus souvent concentrées dans les secteurs du commerce, des services financiers, des services aux entreprises et aux personnes, qui sont moins syndiqués.

Le travail à temps partiel est encore l'apanage des femmes. Que ce soit en 1976 ou en 1993, près de sept personnes sur 10 qui travaillent à temps partiel sont des femmes.

Fait moins connu : de moins en moins de femmes choisissent vraiment de travailler à temps partiel. En 1976, 16,5 pour cent des femmes qui travaillaient à temps partiel le faisaient parce qu'elles ne trouvaient pas d'emploi à temps plein, alors que cette proportion est passée à 42 pour cent en 1993.

Scolarité

Au chapitre de la scolarité, les progrès des femmes sont notables. La proportion de femmes qui détiennent un grade universitaire est passée de 2,7 à 8,7 pour cent entre 1971 et 1991.

En 1991, la proportion de femmes détenant un grade universitaire atteignait 8,7 pour cent comparativement à 12 pour cent chez les hommes. Plus les Québécoises sont jeunes, plus elles sont scolarisées.

Au lendemain de la Marche des femmes contre la pauvreté, il est bon de revoir les statistiques sur le seuil de faible revenu de Statistique Canada (c'est-à-dire une personne ou une famille qui consacre 56 pour cent de son revenu aux biens de première nécessité comme la nourriture, le logement et l'habillement).

En 1990, 21 pour cent des femmes vivaient sous ce seuil de faible revenu, comparativement à 15 pour cent des hommes.

La proportion de femmes qui vivent sous ce seuil est plus élevée que celle des hommes dans toutes les catégories d'âge, mais surtout chez les femmes de 65 ans et plus. Dans ce groupe, 36 pour cent des femmes sont pauvres comparativement à 19 pour cent chez les hommes.

Tâches ménagères

Les femmes, qu'elles soient sur le marché du travail ou non, consacrent plus de temps que leur conjoint aux tâches ménagères.

Les femmes sans emploi y consacrent 6 heures 23 minutes par jour ; les femmes qui vivent dans un ménage comptant au moins un enfant de moins de 5 ans : 8 heures et 30 minutes. Les femmes qui ont un emploi et ont au moins un jeune enfant : 5 heures 15 minutes.

Curieusement, la situation d'emploi de la conjointe a peu d'influence sur le temps accordé par l'homme aux tâches ménagères. Lorsque celle-ci a un emploi, l'homme n'accroit sa participation que de 12 minutes par jour en moyenne.

En général, les femmes accomplissent les tâches requises quotidiennement, alors que les hommes prennent en charge les travaux d'entretien extérieur, plus sporadiques.



InfoBref Bell

NOUVELLES LOCALES

Que s'est-il passé dans votre ville? Pour connaître les nouvelles locales du jour avant même que *La Presse* ne les mette sous presse, composez le 875-2355 dès minuit. Au son de la voix, faites le 120.

Bell

La Presse

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LA COMPÉTENCE RECONNUE

Université de Montréal

CERTIFICAT DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL II NOUVEAU



Développez une expertise accrue et relevez rapidement les défis majeurs auxquels vous devez faire face en matière de santé et sécurité du travail.

Par ses six modules spécialisés qui vous sont offerts au choix lors de votre admission, ce programme vous permet de consolider et d'enrichir votre expertise professionnelle et contribue au progrès de votre carrière.

MODULES
• Sécurité technique • Ergonomie • Environnement • Pratique de l'hygiène du travail • Pratique de la santé et de la sécurité du travail • Santé et pratiques organisationnelles.

Chaque module (trois cours) vous donne droit à une attestation d'études.

Programme offert conjointement avec

ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

DATE LIMITE D'ADMISSION : LE 1er JUILLET 1995

RENSEIGNEMENTS ET BROCHURE :
École Polytechnique
Service de l'éducation permanente
Montréal : (514) 340-4700
ou
Faculté de l'éducation permanente
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

Service de l'éducation permanente

Au coeur des Laurentides



La vie à Saint-Sauveur

HÔTEL Manoir Saint-Sauveur

246, ch. du Lac Millette,
St-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R3
Tél.: (514) 227-1811 Téléc.: 227-8512

1 800 361-0505

• 200 chambres et condo-appartements luxueux
• 9 salles de réunions et banquets pouvant accommoder jusqu'à 450 personnes
• Piscines intérieure et extérieure
• Club santé / squash / tennis extérieurs (2)
• Restaurant fine cuisine «Le Muscadin Del Nord»
• Bar / terrasse
• Salon de massothérapie

À proximité de:
• Restaurants
• Factory outlet
• Boutiques
• Artisanat
• Antiquités
• Aquaparc / golfs
• Théâtre d'été
• Équitation

À partir de 69 $ en occ. double taxes en sus

AIDER LE MONDE MOT À MOT

CODE

L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

Pour renseignements, composer le 1-800-661-2633

Festival du prix d'ami!

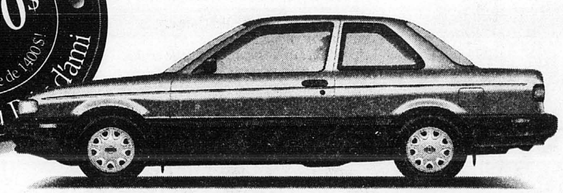
Prix de lancement
12 790 $*
Festival du Prix d'ami

Sentra berline de base 1995

- Moteur 16 soupapes de 115 chevaux
- Deux coussins gonflables
- Suspension multibras différentielle arrière
- Poutrelles latérales de renfort
- Sièges anti-fatigue
- Banquettes arrière repliables 60/40



Prix imbattable
10 990 $**
Une économie de 1 400 $!
Festival du Prix d'ami



Coupé Sentra DLX 1995

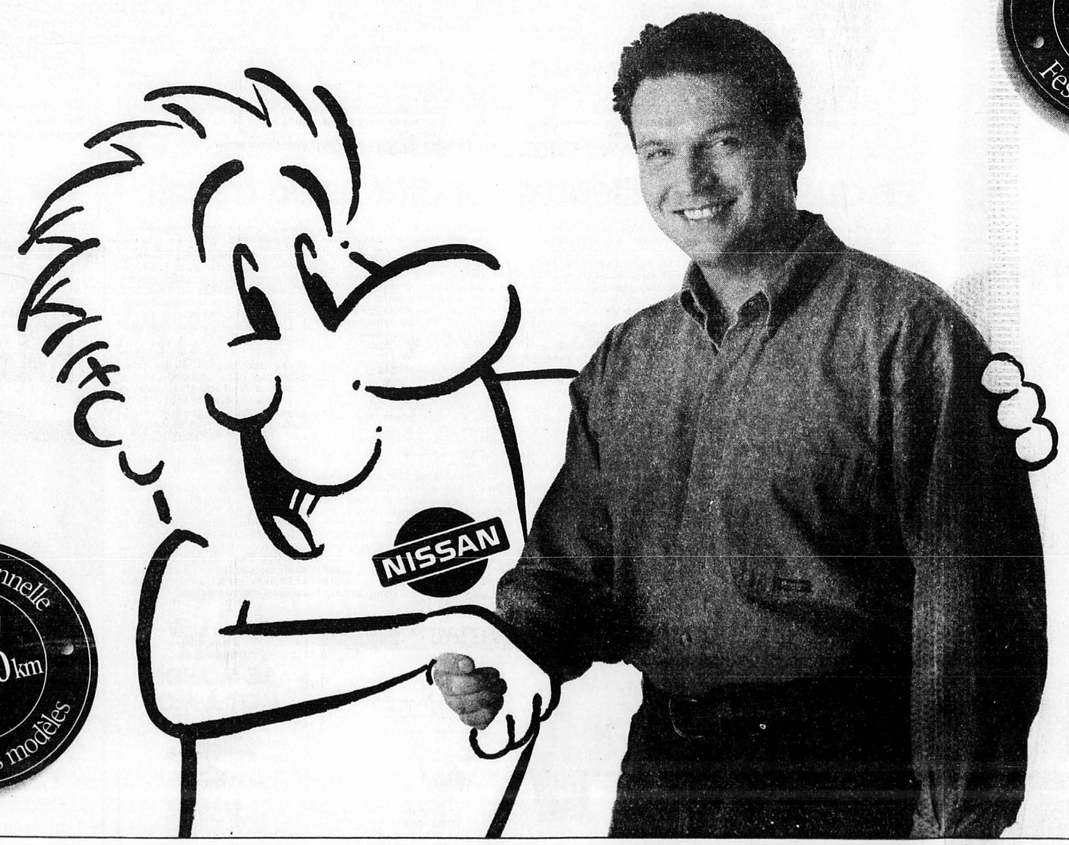
- Meilleure voiture économique de l'année selon l'AJAC en 1994
- Moteur 16 soupapes de 110 chevaux
- 50 mi/gal. sur route selon Transport Canada
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Colonne de direction inclinable
- Deux rétroviseurs extérieurs

Altima 1995

- Moteur 16 soupapes de 2,4 litres et 150 chevaux
- Deux coussins gonflables
- Poutrelles latérales de renfort
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs électriques
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes Dolby

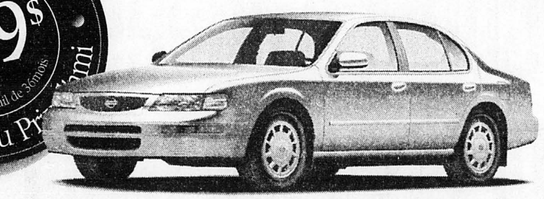


Financement spécial
3,8 %
sur 24 mois***
Festival du Prix d'ami



Garantie exceptionnelle
6 ans/
100 000 km
sur tous les modèles

Location spéciale
Transport et préparation inclus
399 $
par mois, bail de 36 mois†
Festival du Prix d'ami



Maxima GXE 1995

- Voiture importée de l'année selon *Motor Trend*
- Moteur de 190 chevaux
- Deux coussins gonflables
- Lève-glaces et verrouillage des portières électriques
- Climatiseur sans CFC
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes Dolby

Location spéciale
Transport et préparation inclus
399 $
par mois, bail de 36 mois††
Festival du Prix d'ami



Pathfinder XE 1995

- Moteur V6 de 153 chevaux
- 4 x 4 avec moyeux autobloquants
- Freins anti-blocage à l'arrière
- Radio AM/FM stéréo à 8 haut-parleurs
- Climatiseur sans CFC
- Régulateur de vitesse

Votre *très* sympathique concessionnaire NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *PDSF pour une Sentra berline de base 1995 avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus. **Prix spécial pour un Coupé Sentra DLX 1995 avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus. ***Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Taux de 7,8 % aussi disponible pour une période de 36 mois. †Location de 36 mois pour une Maxima GXE 1995 avec transmission manuelle. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Versement initial de 4 500 $. Dépôt de sécurité remboursable de 475 $ requis à la livraison du véhicule. Limite de 72 000 km. Frais de 7 cents du kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. ††Location de 36 mois pour un Pathfinder XE 1995 avec transmission manuelle. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Versement initial de 2 000 $. Aucun dépôt de sécurité requis. Limite de 72 000 km. Frais de 7 cents du kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HE).

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LA COMPÉTENCE
RECONNUE
Université de Montréal



CERTIFICATS OFFERTS
À VILLE DE LAVAL
LE SOIR

- Pour percer dans le domaine de votre choix
- Une formation reconnue par les employeurs
- Un diplôme qui consolide votre avenir !

CERTIFICATS
TOXICOMANIES : PRÉVENTION ET RÉADAPTATION
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
RÉDACTION
ANIMATION DES GROUPES ET DES ORGANISATIONS

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat. Ce grade peut comprendre un certificat d'une autre université.

SOIRÉE D'INFORMATION
LE JEUDI 15 JUIN, À 19 HEURES
au Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir, salle B 1377

Admission et inscription sur place.

RENSEIGNEMENTS ET BROCHURE :
Faculté de l'éducation permanente
Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Métro Côte-des-Neiges

(514) 343-6090
1 800 363-8876

Le procès d'O.J. Simpson risque de plus en plus d'être annulé

Le juge Lance Ito vient de renvoyer deux autres jurés

Agence France-Presse

LOS ANGELES

■ Le procès-marathon de l'ancien joueur de football américain O.J. Simpson, accusé de double meurtre à Los Angeles (Californie), risque de plus en plus d'être annulé après le renvoi hier de deux autres jurés, réduisant à deux le nombre de jurés suppléants.

Le juge Lance Ito a excusé, sans la moindre explication, une femme d'origine hispanique de 28 ans et un homme noir de 54 ans dont le comportement était depuis plusieurs semaines sujet à caution.

La défense a immédiatement fait appel pour l'un des deux jurés. Si cet appel n'aboutit pas, la décision du magistrat portera à dix le nombre de jurés excusés depuis l'ouverture du procès, le 23 janvier.

Si, en l'absence de jurés suppléants, le jury était réduit à moins de douze membres, le procès de l'ancienne vedette de football américain, qui devrait se prolonger au moins jusqu'à l'été, ne pourra se poursuivre qu'avec l'accord de l'accusation et de la défense.



Si accusation et défense ne parviennent pas à se mettre d'accord, le procès devra être annulé, et reprendre à zéro.

Depuis l'ouverture des débats, les jurés et leurs suppléants ont été confinés dans un hôtel où leurs activités sont limitées pour éviter que leur jugement ne soit influencé, notamment par les médias.

Certains d'entre eux ont été renvoyés parce qu'ils avaient pris des notes pendant le procès, d'autres pour avoir signé un contrat pour la rédaction d'un livre.

O.J. Simpson, qui est noir, est accusé du double meurtre de son ex-femme, Nicole Simpson Brown, et d'un ami de celle ci, Ronald Goldman, tous deux de race blanche. Simpson plaide non coupable.

La cour a examiné par la suite, en l'absence du jury, une requête présentée par la défense devant autoriser O.J. Simpson à quitter la salle d'audience lorsque seront présentés aux jurés le rapport d'autopsie accompagné d'une quarantaine de photographies des cadavres des deux victimes.

M. Simpson fera tout ce qui est en son pouvoir pour rester dans la salle (lorsque les photos seront présentées), mais il n'est pas certain qu'il puisse le faire, a déclaré Me Johnnie Cochran, l'un des principaux avocats de l'accusé.

Certaines de ces photos sont très pénibles à regarder, particulièrement pour une personne qui a connu et aimé les victimes, a poursuivi l'avocat.

On peut se demander si nous avons devant nous M. Simpson l'acteur ou M. Simpson en pleurs à cause de la disparition de son ex-épouse, a répondu le procureur Brian Kelberg. L'accusation souhaite éviter que O.J. Simpson puisse réussir un effet de théâtre en quittant en larmes la salle d'audience.

Comment
peut-on mieux soigner
les personnes âgées
tout en leur donnant moins
de soins hospitaliers ?

Les temps changent. Notre population vieillit. Pour les personnes âgées nécessitant des soins prolongés, l'hôpital – où plusieurs se trouvent présentement – n'est pas l'endroit idéal pour les accueillir. Un centre d'hébergement ou un service de maintien à domicile seraient plus adéquats. La réorganisation du système de santé prévoit donc l'injection de plus de 30 millions de dollars dans les centres d'hébergement et la création de 1600 places supplémentaires de maintien à domicile. Du coup, on libère de précieux lits d'hôpitaux qui permettront d'accueillir de nombreux patients actuellement en attente. Voilà l'une des quarante mesures visant à améliorer la qualité des soins à Montréal tout en procédant à des changements devenus nécessaires dans le réseau de la santé. Si vous souhaitez en savoir davantage, appelez-nous.



On se refait une santé.

UNE ANNONCE TOUTE SIMPLE À UN TOUT PETIT TAUX

MAZDA

3,9 %* 24 mois

5,9 % 36 mois **6,9 %** 48 mois

AUCUNE LIMITE DE FINANCEMENT SUR LA PLUPART DES MODÈLES MAZDA.

Avec Mazda vous en avez plus pour beaucoup moins. Simple, non? Faites donc l'essai de l'un de ces modèles pour voir.

626 CRONOS



- Plus d'espace intérieur que la Toyota Camry ou la Honda Accord
- Moteur 2 litres 16 soupapes DACT à injection d'essence électronique
- Deux coussins gonflables
- Barres latérales de protection
- Sièges arrière rabattables 60-40

MX-3 PRECIDIA



- Meilleur couple et plus de chevaux-vapeur que la Honda Civic Coupé DX
- Moteur 4 cylindres de 1,6 litres DACT 16 soupapes
- Direction assistée à crémaillère
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Volant inclinable

MAZDA MPV



- Choix de moteur 4 cylindres de 2,6 litres ou V6 de 3 litres
- Boîte automatique
- Freins ABS aux roues arrière
- Coussin gonflable côté conducteur
- Barre latérale de protection
- Choix de 3 versions : 5, 7 ou 8 passagers
- Porte latérale arrière à sécurité-enfants

PROTEGÉ



- Plus d'espace intérieur et un meilleur couple que la Honda Civic LX, la Toyota Corolla et la Nissan Sentra de base
- Direction assistée à crémaillère
- Sièges arrière rabattables 60-40
- Vitres teintées
- Montre numérique

CAMIONNETTES SÉRIE B À 2 ROUES MOTRICES



- À la différence des camionnettes de base 2 roues motrices de Toyota et Nissan, ces caractéristiques sont standard :
- Direction assistée à crémaillère†
- Roues en alliage
- Freins ABS à l'arrière
- Radio AM/FM stéréo
- Coussin gonflable côté conducteur†
- Dossiers arrière rabattables 60-40

†Offert sur la Toyota de base modèle Tacoma

PLUS LA FAMEUSE GARANTIE LEADERSHIP DE MAZDA

Si tout ça vous donne l'impression d'en avoir beaucoup pour votre argent, vous n'avez pas tort. Allez vite le vérifier chez votre concessionnaire Mazda. Mais n'attendez pas trop longtemps! À 3,9 %, vous obtiendrez une Mazda à bien meilleur prix!

mazda

Je me sens bien

***Crédit :** Ces taux d'intérêt s'appliquent sur tous les modèles neufs 1995 626 Cronos, camionnettes Série B à 2 roues motrices, Protegé, MPV et MX-3 Precidia. Sur approbation du crédit. Exemple : 10 000 $ à 3,9 % par année égalent 434 $ par mois pour 24 mois et le coût de crédit est de 412 $ pour une obligation totale de 10 412 $. À 5,9 % par année, le versement mensuel est de 304 $ pour 36 mois et le coût de crédit est de 936 $ pour une obligation totale de 10 936 $. À 6,9 % par année, le versement mensuel est de 239 $ pour 48 mois et le coût de crédit est de 1 472 $ pour une obligation totale de 11 472 $. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Cette offre est valide exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 mai 1995 et pour une durée limitée. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

Accident dans le métro de New York : un mort et soixante blessés

Agence France-Presse

NEW YORK

■ Le conducteur d'une rame de métro a été tué et 60 personnes blessées hier matin dans la collision entre deux trains en plein milieu d'un pont à New York, ont annoncé les autorités.

Peu après 6 h 00 , deux trains bondés de voyageurs se rendant à leur travail à Manhattan se sont heurtés sur le pont de Williamsburg, en provenance du quartier de Brooklyn (est).

Quelque 26 personnes ont dû être hospitalisées, dont une est dans un état grave, sur la soixantaine qui ont été blessées, a précisé Gus Pappas, porte-parole des urgences médicales (EMS). Les secouristes ont soigné les autres blessés sur place.

Les gens ont été entassés les uns sur les autres à cause du choc, quand la rame a embouti celle qui la précédait sur la ligne, selon un témoin. Tout le monde était calme. Le personnel a été parfait, selon un autre.

Des centaines de passagers sont restés bloqués le temps que les secours arrivent. Les lieux de l'accident ont été totalement évacués 3 heures et demi après le choc.

Les secours ont été compliqués par le fait que les voies du métro se trouvent à environ six mètres au-dessus du niveau de la route. Les brancards des blessés ont ainsi dû être descendus à l'aides de cordes jusqu'aux ambulances en contrebas.

Les rames ne risquaient pas de se renverser dans l'East River, les rails se trouvant au milieu du pont. Les structures du pont n'ont pas été endommagées, a souligné un responsable du département des Transports de la ville, Elliot Sanders.

Les autorités ont précisé que les causes de l'accident restaient pour le moment indéterminées. Les enquêteurs tentaient de savoir à quelle vitesse le deuxième train roulait au moment de la collision et si le train de tête était à l'arrêt ou en mouvement.



PHOTO REUTERS

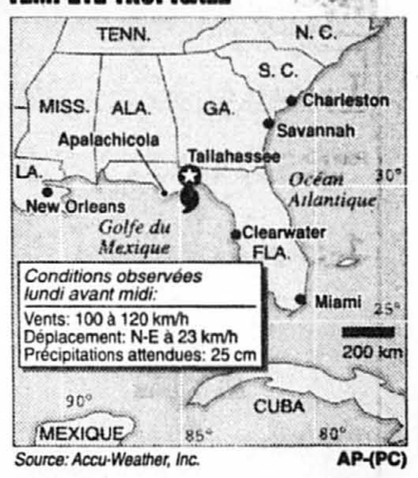
Des sauveteurs sont accourus sur le pont où deux trains du métro de New York se sont heurtés.

En bref

INONDATIONS EN NORVÈGE : 4 000 PERSONNES ÉVACUÉES

■ La Norvège est depuis une semaine frappée par des inondations, qui ont causé la mort d'une personne, provoqué d'importants dégâts matériels et entraîné au cours des dernières 48 heures l'évacuation de leurs domiciles de quelque 4000 personnes dans le centre du pays. La police et les services de secours norvégiens qualifient ces intempéries d'inondations du siècle. Vendredi, un septuagénaire a péri noyé au nord de Lillehammer (centre) après que sa voiture eut été emportée parlesflots. Les autorités locales des régions au nord et à l'est d'Oslo, les plus touchées, prévoient que plusieurs milliers de personnes soient encore évacuées dans les prochains jours si les conditions météorologiques ne s'améliorent pas rapidement.

TEMPÊTE TROPICALE



Source: Accu-Weather, Inc. AP-(PC)

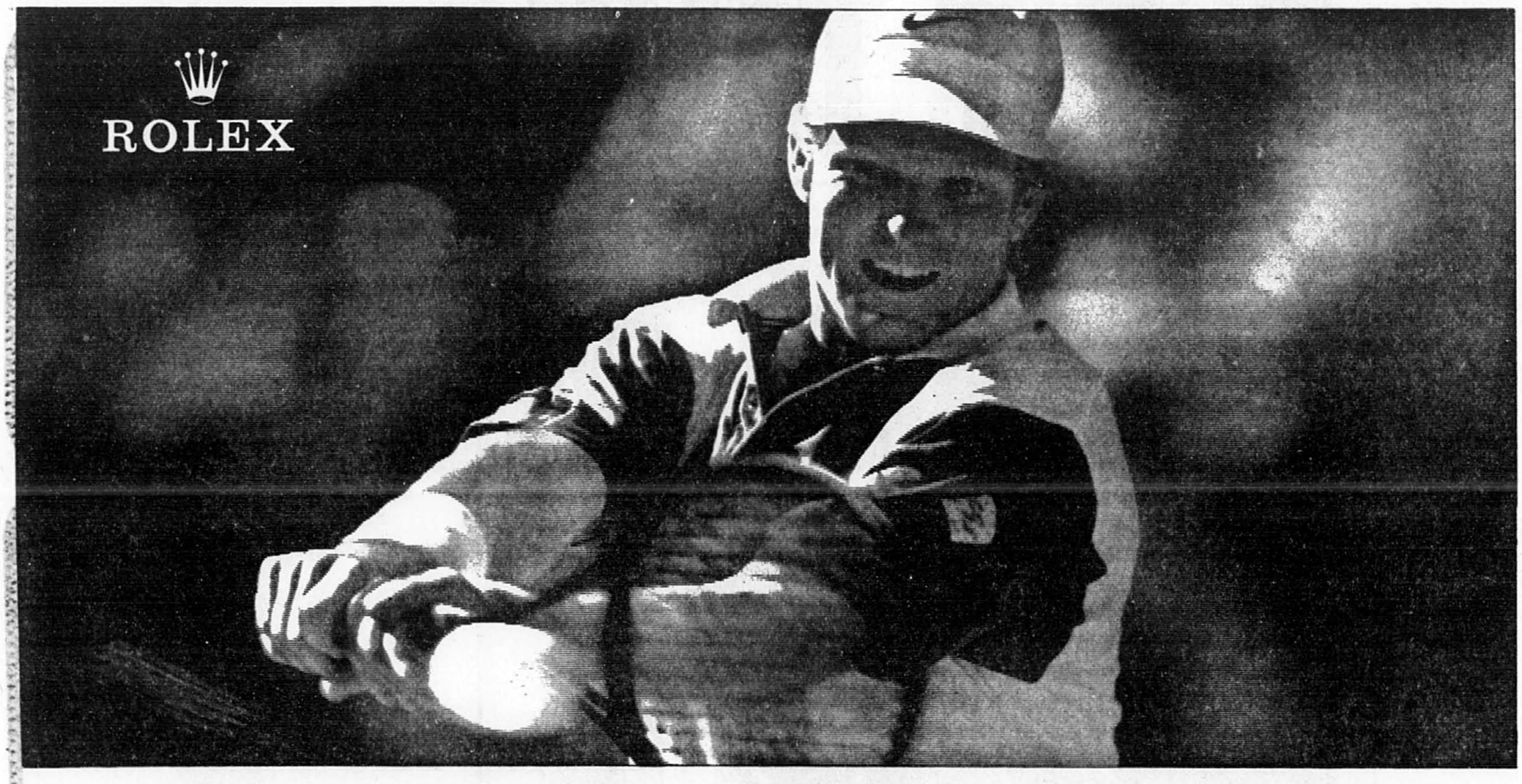
■ Allison, le premier ouragan de la saison en Floride, a commencé à toucher le pays hier apportant des vents de 121 km/h et soulevant sur les côtes d'énormes vagues qui ont provoqué des inondations dans les rues et les ports de plaisance, avant de se calmer. En une heure et demie, aux premières heures de la matinée, l'eau est montée de 2,40 mètres à certains endroits, notamment dans à Shell Point, ville d'un millier d'habitants dans le comté de Wakulla au nord-ouest de l'État, dans le Golfe du Mexique. En fin de matinée Allison avait perdu de sa force et n'était plus qualifié que de « tempête tropicale » par les responsables de la météo, au moment de pénétrer dans les terres, avec des vents de 100 à 120 km-h. On s'attendait dans la journée à des pluies pouvant aller jusqu'à 25 centimètres. En prévision de l'arrivée d'Allison, plusieurs milliers de personnes avaient été évacuées dimanche soir des régions côtières de l'État. Le gouverneur Lawton Chiles avait déclaré l'état d'urgence sur le nord-ouest et le centre.

SAKHALINE : 1.197 MORTS

■ Le bilan du tremblement de terre qui a ravagé le nord de l'île de Sakhaline (extrême-orient russe) le 28 mai s'est encore alourdi hier pour s'élever à 1 197 morts, selon de nouveaux chiffres provisoires du ministère des Situations d'urgence. Selon le dernier bilan, 1 197 personnes, dont 182 enfants, ont été retirés morts des décombres de Neftegorsk (nord de Sakhaline), la petite ville pétrolière de 3 000 habitants qui a été ravagée par la catastrophe. Aucun nouveau survivant n'a été retrouvé depuis samedi. Le nombre de personnes retrouvées vivantes sous les décombres s'élève à 406, selon les chiffres du ministère. Au total, le nombre des personnes blessées dans la catastrophe s'élève à 654, dont plus de la moitié ont été hospitalisées.

EBOLA : 199 MORTS

■ Le nombre des victimes du virus Ebola atteint désormais 199, alors que le précédent chiffre était de 173, a annoncé un comité gouvernemental zaïrois chargé du contrôle de la maladie. Le communiqué ne précise pas si l'augmentation est due à de nouveaux décès ou à des cas plus anciens précédemment non comptabilisés. Le nombre de cas déclarés était passé de 220 à 245 mais le comité n'a évoqué que deux nouveaux cas à Kikwit.



«Il n'y a qu'une façon que je puisse jouer au tennis - en m'y donnant corps et âme.» *Jim Courier*

Jim Courier s'est solidement établi en tant que l'un des compétiteurs les plus acharnés de son sport. Il a toutefois une bonne attitude par rapport à ses matchs, disante: «Je ne suis pas bouleversé quand un concurrent joue mieux que moi. Je me promets plutôt d'améliorer ma performance lors du prochain match».

La ténacité de M. Courier lui a déjà mérité quatre titres Grand Slam. Il domine surtout en Australie, où il a remporté des victoires remarquables lors de 32 matchs, gagnant deux tournois consécutifs du Australian Open.

Le magazine Tennis Week a écrit à son sujet: «À son meilleur, M. Courier fournit une combinaison de puissance et de cohérence presque magique».

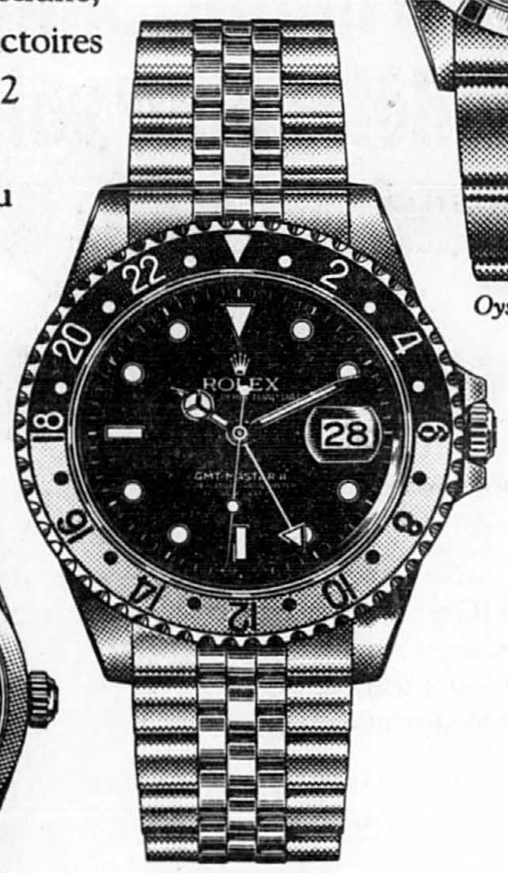
Que ce soit un match de cinq sets sur les courts lents d'argile rouge de Paris ou sur les courts durs foudroyants de Melbourne, M. Courier joue souvent ses meilleurs matchs dans les pires conditions. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait choisi une montre dont le record de performance n'a jamais été surpassé. Rolex.



Oyster Perpetual Date



Oyster Perpetual Air-King



Oyster Perpetual GMT-Master II



Oyster Perpetual Datejust



Oyster Perpetual Day-Date

Bijouterie B. Serkos *3611, boul. Saint-Laurent*
Kaufmann de Suisse *2195 Crescent*
Bijouterie Italienne *192, Saint-Zotique est*
Bijouterie Gambard *630-A Cathcart*
Bijouterie Everest Inc. *8910, boul. Lajeunesse*
Château d'Ivoire *2020 de la Montagne*

Inculpation imminente du gourou de la secte Aoum à Tokyo

Agence France-Presse

TOKYO

Le parquet de Tokyo s'apprêtait hier à inculper Shoko Asahara, le gourou de la secte Vérité suprême d'Aoum, et ses principaux lieutenants pour meurtre et tentative de meurtre, la police ayant accumulé suffisamment de preuves sur leur implication dans l'attentat du métro de Tokyo.

L'annonce de ces inculpations sera faite dès aujourd'hui affirment plusieurs médias nippons.

Le parquet de Tokyo fera une annonce aujourd'hui, a confirmé hier un responsable du tribunal intermédiaire de Tokyo qui n'a pas voulu toutefois confirmer que le principe de l'inculpation était déjà décidé.

Outre le gourou, onze personnes qui ont joué un rôle actif dans l'attentat devraient être inculpées pour meurtre et tentative de meurtre, affirme *l'Asahi Shimbun*.

Quatorze autres devraient être inculpées pour tentative de meurtre, en raison de leur rôle joué dans la construction des installations et l'acquisition des produits chimiques qui ont permis la fabrication du gaz sarin.

Un porte-parole de la police de Tokyo a confirmé que la période légale de garde à vue du gourou expire mardi, soit 20 jours après son arrestation le 16 mai.

Ces trois semaines ont été mises à profit pour recueillir les aveux des lieutenants de Shoko Asahara. Ce dernier a refusé de répondre aux questions des enquêteurs mais certains cadres dela secte ont parlé et décrit les circonstances de l'attentat du 20 mars qui a tué 12 personnes et en a intoxiqué 5 500 autres.



Shoko Asahara

Sur la base de ces aveux, la police a établi que cet ancien acuponcteur de 40 ans qui se présente comme le bouddha réincarné, a été directement impliqué dans les différentes étapes de la production du sarin, donnant lui-même l'ordre de répandre le gaz dans le métro, une opération menée par onze personnes.

Le *Yomiuri Shimbun* affirme que la police est parvenue à reconstituer les préparatifs de l'attentat et le déroulement de la tragédie du métro.

Cette enquête, souligne le plus grand quotidien japonais, lève un coin du voile sur les raisons qui ont pu conduire la secte à commettre cet attentat sans précédent dans l'histoire du crime.

Il apparaît en particulier que Shoko Asahara était informé d'une action imminente de la police après l'enlèvement en février d'un clerc de notaire pour laquelle la secte était soupçonnée.

Alarmé, le gourou avait convoqué plusieurs réunions secrètes avec trois dirigeants de la secte dans la semaine précédant l'attentat puis ordonné la fabrication du sarin et enfin l'attentat lui-même.

Trente-quatre membres de la secte ont été arrêtés pour meurtre, dans le cadre de l'enquête. Sept autres courent toujours. La police a diffusé leurs portraits, collés dans de nombreuses gares et stations de métro de Tokyo.

Après l'inculpation des protagonistes de l'attentat s'ouvrira un procès qui de l'avis des juristes risque de durer des années dans un pays où l'instruction d'affaires aussi compliquées est traditionnellement très longue.

Citant des sources policières, l'agence Kyodo indiquait hier que la secte se préparait à mener en novembre un attentat de grande envergure à Tokyo à l'aide d'un d'un camion frigorifique transformé pour diffuser du sarin.

Les enquêteurs avaient précédemment fait état d'un projet d'attaque massive au gaz dans la capitale. La secte comptait utiliser des modèles réduits d'hélicoptères télécommandés pour répandre le sarin, y compris sur le palais impérial dans le but de tuer l'empereur Akihito.

L'enquête a également permis d'établir que six cadres de la secte étaient responsables de l'attentat au sarin commis à Matsumoto, dans les Alpes japonaises, le 27 juin 1994, dont trois ministres d'Aoum, rapportait hier le quotidien *Yomiuri*. Sept personnes avaient trouvé la mort et 600 avaient été intoxiquées dans cet attentat qui visait des juges instruisant un procès contre la secte.

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 95-06-05

8	10	12	15	17
18	19	30	37	38
39	45	47	48	51
54	55	63	64	68

Prochain tirage: 95-06-06

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FAITES LE PREMIER PAS. DONNEZ.

ASSOCIATION CANADIENNE DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE

À force de chercher...

1265 rue Berri, bureau 782, Montréal (Québec) H2L 4X4 Tel: (514) 987-9907

La sûreté du sang, c'est vital

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Croix-Rouge canadienne de votre localité ou appelez le

1-800-668-2866

La Société canadienne de la Croix-Rouge

UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ ADORABLE



Mignon et câlin, mais ferait-il peur à un voleur?

En 1994, plus de 25 000 effractions ont été commises dans l'une des grandes villes canadiennes.** Protégez-vous avant que ça ne vous arrive.

* Le prix comprend l'installation de base. Le contrat de surveillance de 36 mois, au tarif mensuel de 25,95 $, comprend une garantie limitée de longue durée. Le raccordement téléphonique comporte des frais. Des frais en raison de la distance peuvent s'appliquer.
** Pour obtenir plus de détails, communiquez avec ADT.

UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ EFFICACE



À PARTIR DE SEULEMENT 299$* INSTALLATION COMPRISE

Le système comprend :
2 capteurs de porte • 1 détecteur de mouvement • 1 contrôleur/tableau de commande • 1 avertisseur intérieur • des autocollants de fenêtre et une enseigne de parterre

GRATUIT

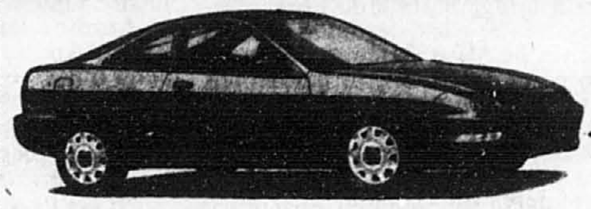
Surveillance pendant 2 mois
Offre d'une durée limitée

Lorsque vous téléphonez, mentionnez que vous possédez ce bon et présentez-le au moment de l'installation. Valable pour l'installation initiale seulement. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre. L'offre se termine le 15 juin 1995.

Composez le 1-800-567-5675

ADT SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

INTEGRA RS 95



24 MOIS

CLIMATISEUR GRATUIT SUR INTEGRA 95**

** T.T.P. EN SUS. Comptant ou échange 2 500 $. Valeur résiduelle garantie, 38 000 km inclus.

À PARTIR DE 295$* PAR MOIS

**Modèles RS 4 portes

ANJOU - MONTRÉAL
GALERIES ACURA 7100, MÉTROPOLITAIN EST ANJOU, MONTRÉAL
TÉL.: 354-8811

LAVAL - RIVE-NORD
ACURA PLUS 255, BOUL. DE LA SEIGNEURIE BLAINVILLE
TÉL.: 435-4455

500 $ de + POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES !

CIVIC 95

20 en stock ! CLIMATISEUR GRATUIT SUR ACCORD LX 95

Téléphonez-nous !

CIVIC 4 portes* ACCORD V-6 48 mois 5,8%**

*24 mois 5,8%, 36 mois 6,8%, 48 mois 7,8%. TOUS MODÈLES CIVIC 4 PORTES. **Sur approbation de crédit.

ÉDITION SPÉCIALE

INCLUANT 2000$ D'ACCESSOIRES GRATUITS DONT L'AIR CLIMATISÉ



HAMEL HONDA

130, RUE DUBOIS, ST-EUSTACHE (voie de service de la 640)

491-0440 Mtl: 875-1919

OUVERT JUSQU'À 21 H LUNDI AU VENDREDI

500$ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

CANTEL

Nec.

Téléphone GRATUIT!

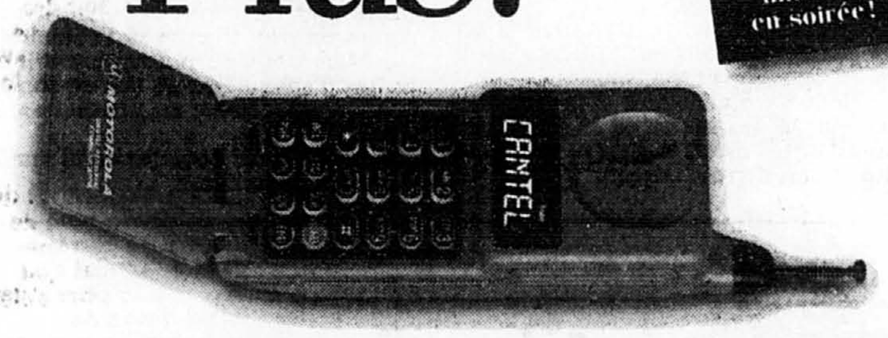


Le Portatif de Motorola

- Téléphone GRATUIT†, en vous abonnant pour un minimum d'un an à n'importe quel programme* de Cantel
- Solide et résistant
- Pile procurant 70 minutes de temps de conversation
- Conçu pour travailler aussi dur que vous
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais

Plus.

EN PRIME: 6 mois d'appels locaux illimités en soirée!



Le Flip de Motorola

- Votre meilleur atout en affaires!
- Format de poche, pratique et léger (9,9 onces)
- Valeur : plus de 300 $*

Pour 49,95 $* par mois, obtenez :

- Un téléphone Motorola DPC 550, qui vous appartient††!
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais
- 30 minutes d'appels locaux gratuits par mois
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50¢ la minute, appels locaux supplémentaires

Service de téléavertisseur à partir de 5,95 $ par mois

Ultra.

EN PRIME: 6 mois d'appels locaux illimités en soirée + adaptateur pour allume-cigarette GRATUIT!



Le Numérique de Nokia

- Une révolution technologique!
- 99 positions de mémoire alphanumérique
- Compact et profilé (8,3 onces)
- Clarté de transmission et confidentialité de vos appels
- Chargeur rapide
- Valeur : plus de 700 $*

Pour 59,95 $* par mois, obtenez :

- Un téléphone numérique 2128 de Nokia, qui vous appartient††!
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais
- 50 minutes d'appels locaux gratuits par mois
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50¢ la minute, appels locaux supplémentaires

Cantel : chef de file sur toute la ligne!

En fait, nous sommes le seul réseau national de téléphonie cellulaire numérique au pays, vous assurant ainsi clarté et confidentialité dans vos communications d'affaires. Et fidèle à son rôle de pionnier, Cantel ne cesse d'innover avec des services optionnels tels que la Commande vocale^MD et l'Indicateur de messages en attente^MD. Grâce à des téléphones de fine pointe, des forfaits de temps d'antenne souples, un service à la clientèle hors pair et un réseau d'envergure nationale, Cantel démontre bien son engagement en matière de qualité en affaires. Vous recherchez le nec plus ultra en téléphonie cellulaire? Vous le trouverez chez Cantel. La seule chaîne nationale de centres de communications, où des spécialistes vous renseigneront adéquatement sur l'avantage numérique.

CANTEL®

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est (514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest (514) 983-1666
770, rue Notre-Dame Ouest (514) 875-9512
1247, av. du Collège McGill (514) 871-1871

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (514) 926-3111

DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire (819) 478-0851

GATINEAU
360, boul. Maloney Ouest, bur. 1 (819) 663-8580

GRANBY
99, rue Bouchard (514) 777-6612

JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord (514) 755-5000

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle (514) 622-0303

LAVAL (SUITE)
1696, boul. des Laurentides (514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin Ouest (514) 682-2640

REPENTIGNY
110, boul. Industriel (514) 581-4666

ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau (514) 676-3963

ST-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour (514) 438-3543

ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102 (514) 738-3833

ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est (514) 257-8826

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs (514) 964-1964

TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000

Disponible dans toutes les boutiques : LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

†Le téléphone portatif Motorola est gratuit avec tout programme offert à partir de 34,95 $ par mois et n'incluant pas déjà un téléphone cellulaire. ††Engagement minimum de trois (3) ans. *Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés, sous réserve d'approbation de crédit. Frais en sus : mise en service, accès au système, appels interurbains, service de déplacement, services optionnels et taxes. Offre disponible seulement chez les détaillants participants. La valeur suggérée du téléphone est basée sur le prix de détail du marché. Frais de résiliation anticipée applicables. Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1995.

L'EXPRESS INTERNATIONAL

MAROC
Le retour de Basri

■ Un des chefs du mouvement de libération contre le protectorat français et grande figure de l'opposition marocaine, Mohamed Basri, a décidé de rentrer dans son pays le 10 juin, après un exil de 29 ans en France. Dans un communiqué, l'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition de gauche) se félicite de cette décision, qui arrice à la suite de la grâce du roi Hassan II dont ont bénéficié tous les exilés. L'USFP estime que « le retour du frère Basri est un acquis pour le combat démocratique dans notre pays. Il marque une initiative positive susceptible de soutenir tous les efforts visant la construction d'un Maroc nouveau ». Né en 1930 à Demnat, dans le sud du pays, M. Basri fut fondateur de l'Union nationale des forces populaires, créée en 1959 après une scission au sein du parti nationaliste de l'Istiqlal. Il avait été condamné une première fois à mort, en 1964, pour complot contre la sécurité intérieure de l'État.

d'après AP

NICARAGUA
Ambassade chilienne

■ L'ambassadrice du Chili au Nicaragua, Laura Soto Gonzalez, a indiqué hier que trois inconnus ont pris d'assaut l'ambassade peu avant l'heure du déjeuner et enlevé son mari, qui a été relâché par ses ravisseurs une heure après. Selon l'ambassadrice, trois hommes « masqués, avec une bombe à la main et armés de revolvers », sont entrés dans l'ambassade peu avant l'heure du déjeuner. Mme Soto a déclaré que les hommes se sont identifiés comme des membres du groupe armé RN-380, désarmé il y a plus d'un an et constitué d'anciens *contras* , qui se sont opposés au gouvernement sandiniste, et de paysans mécontents de la politique gouvernementale. Après avoir menacé le personnel de l'ambassade, les hommes armés « ont pris mon mari, peut-être parce qu'ils croyaient qu'il s'agissait de l'ambassadeur », a-t-elle expliqué, ajoutant qu'elle n'avait aucune idée des raisons de cette action.

d'après AFP

TCHÉTCHÉNIE
Revers thétchène

■ La prise du quartier général tchétchène de Vedeno représente une importante victoire pour les troupes russes, au terme d'une offensive éclair à travers les montagnes du Caucase. Les responsables tchétchènes ont reconnu la perte de leur place forte, où ils avaient installé leur centre de commandement depuis fin mars, tout en cherchant à en minimiser l'importance. Cette victoire russe ne marquera pas « un changement stratégique », a déclaré Rouslan Guelaiev, commandant indépendantiste du « front sud-ouest », en affirmant à l'agence Interfax que les combattants tchétchènes s'étaient « déjà regroupés » pour entamer « la guerre de partisans » contre les troupes russes. Aucune information n'était disponible hier sur le sort des principaux membres de l'état-major tchétchène. Mais le commandant Guelaiev a déclaré que « Djokhar Doudaiev (le président tchétchène) et Aslan Maskhadov (le chef d'état-major tchétchène) contrôlent totalement la situation ».

d'après AFP

ISRAËL
Hamas

■ Israël a confirmé hier le démantèlement d'un réseau de « quelque 45 activistes » du groupe intégriste Hamas, arrêtés à Jérusalem-Est et dans sa région pour avoir préparé toute une série d'attentats sanglants contre des juifs. Selon un communiqué de l'armée, les suspects prévoyaient faire sauter une voiture piégée dans la ville, d'abattre des juifs, d'enlever des soldats, d'attaquer un barrage routier de l'armée, de commettre des attentats à la bombe contre des lieux de rassemblement de militaires, de poignarder des colons armés et de détourner un autobus israélien. Mercredi, déjà, les autorités israéliennes avaient annoncé l'arrestation, dans la région de Bethléem, d'une trentaine d'activistes du mouvement islamiste hostile à la paix entre l'OLP et Israël.

d'après Reuter

MEXIQUE
Le Yucatan au PRI?

■ Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir s'est vu accorder, dimanche, la victoire à l'élection du 28 mai pour le poste de gouverneur du Yucatan, mais l'opposition a dénoncé des irrégularités et entend contester le résultat. Selon les résultats officiels définitifs du conseil électoral du Yucatan, Victor Cervera Pacheco (PRI) a recueilli 251 500 voix, soit 22 000 de plus que le candidat du Parti d'action nationale (PAN), Luis Correa. C'est le résultat le plus serré depuis l'arrivée du PRI au pouvoir, il y a 66 ans. Les dirigeants du PAN font état de fraudes et contestent les résultats de plus d'un cinquième des bureaux de vote de l'État.

d'après AFP

La XXVe Assemblée générale de l'OEA à Haïti

Aristide rappelle que l'organisation a été la première à dire non au coup d'État

d'après AFP

PORT-AU-PRINCE

La XXVe Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) s'est ouverte hier, symboliquement, au Palais national de Port-au-Prince, que le président Jean-Bertrand Aristide avait dû quitter pour un exil de trois ans à la suite d'un coup d'État militaire le 30 septembre 1991.

La cérémonie inaugurale de l'Assemblée générale, destinée à réaffirmer le soutien à la démocratie de l'organisation régionale, s'est déroulée sous la présidence de M. Aristide et du secrétaire général de l'OEA, le colombien Cesar Gaviria, en présence des 34 ministres de Affaires étrangères ou chefs de délégation de l'organisation interaméricaine, dont le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. André Ouellet.

Dans son discours prononcé en français, en anglais, en espagnol et en créole, le président haïtien a rappelé que l'OEA avait été la première organisation internationale « à dire non au coup d'État et oui au retour à l'ordre constitutionnel ».

« L'impossible a été rendu possible ; ensemble nous avons opéré un miracle politique au seuil du troisième millénaire », a estimé M. Aristide, sous les applaudissements.

« À l'ombre de cette victoire éclatante, inclinons-nous devant la mémoire de nos 5 000 victimes », a-t-il ajouté, rendant notamment hommage au père Jean-Marie Vincent, au ministre de la Justice Guy Malary, aux frères Georges et Antoine Izméry, tous des partisans de M. Aristide assassinés pendant le coup d'État, et à M. Jacky Muzeau, décédé des suites de tortures corporelles.

Le président haïtien a souligné que les « deux pièges de la vengeance et de l'impunité » devaient être évités.

Citant l'écrivain français Blaise Pascal (« la force sans la justice est tyrannique, la justice sans la force est impuissante ») à propos de la première promotion de 408 nouveaux policiers civils qui ont prêté serment dimanche, le chef de l'État a rappelé, enfin, que dans 20 jours, « nous organiserons des élections libres, honnêtes et démocratiques ».

De son côté, M. Cesar Gaviria a rendu hommage à la « direction éclairée » et à « la vision courageuse » du président haïtien, soulignant que le peuple haïtien « s'avance maintenant sur la voie de la démocratie et de la réconciliation ».

Le secrétaire général de l'OEA a souligné la « nécessité de renforcer les réseaux nationaux (des pays de l'OEA) de promotion et de protection des droits de l'Homme ».

Par ailleurs, M. Gaviria s'est demandé si l'OEA « ne devait pas considérer Cuba comme une occasion de clore à jamais le chapitre des rivalités entre peuples frères, de sorte que ce soit vraiment le dernier vestige de la Guerre froide et le première victoire d'un continent totalement intégré à la démocratie ».

« Ne serait-il pas nécessaire que nous entamions un processus de réflexion interne sur les modalités d'un rôle constructif de la tâche qui consiste à obtenir de plus grandes libertés politiques et économiques à Cuba, afin de commencer sa réinsertion dans le système inter-américain ? » s'est aussi interrogé le responsable inter-américain.

Peu après la séance inaugurale, M. Aristide a décoré l'ancien secrétaire général de l'OEA, le brésilien Joao Baena Soares, de l'ordre haïtien Honneur et Mérite, au grade de chevalier, en remerciement de son appui au rétablissement de la démocratie en Haïti.

M. Baena Soares a remercié, dans une allocution prononcée en langue créole, le peuple haïtien pour son « courage » pendant le coup d'État, stigmatisant la répression dont il avait été victime.

Quatre cents policiers haïtiens et membres de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA) assurent la sécurité de cette Assemblée générale qui doit se poursuivre à 77 km au nord de la capitale, à Montruis, dans l'enceinte du village de vacances du Club Méditerranée.



PHOTO REUTER

Sous l'oeil de leur hôte, le roi Hussein, le chancelier allemand Helmut Kohl et le premier ministre israélien Yitzhak Rabin s'apprêtent à se serrer la main.

Sommet Kohl-Rabin-Hussein en Jordanie

d'après Reuter

BAKOURA

Le chancelier allemand Helmut Kohl a rencontré hier le premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le roi Hussein de Jordanie lors d'un bref sommet à Bakoura, sur la frontière entre le royaume hachémite et l'État hébreu.

Au menu des discussions figurait la question des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques de la région prévus dans le traité de paix entre la Jordanie et Israël. Mais les participants ont refusé de répondre aux questions de la presse et de révéler la teneur de leurs discussions.

À l'issue de l'entretien, M. Kohl a indiqué qu'il espérait améliorer les relations économiques entre l'Union européenne et le Proche-Orient, et tout particulièrement entre l'Allemagne et Israël.

Saluant comme un exemple le traité de paix conclu entre Israël et la Jordanie en octobre, il a ajouté : « Je pense que nous devons adresser un message sans équivoque aux autres endroits du monde où le sang coule. »

Le roi Hussein avait accueilli ses hôtes dans ce lieu dominant le Jourdain, sous une élégante tente au sol recouvert de tapis d'Orient, à quelques mètres de la frontière nord d'Israël.

La rencontre, qualifiée d'« amicale », s'est déroulée sous haute sécurité et a duré moins d'une demi-heure.

L'ambassadeur d'Israël en Jordanie, Shimon Shamir, a indiqué que les détails de ces projets avaient été réglés par avance lors d'une visite en Allemagne du chef de la diplomatie israélienne Shimon Peres et du prince Hassan de Jordanie.

Pour Yitzhak Rabin, ce sommet a démontré la viabilité du traité de paix conclu avec la Jordanie.

« Si l'eau est la vie, donnons la vie aux peuples qui ont fait la paix », a-t-il dit.

« Nous avons l'espoir que ces deux rivières, le Yarmouk et le Jourdain, soient utilisées au mieux », a de son côté déclaré le roi Hussein.

Clinton appelle le Congrès à voter la loi antiterroriste

d'après AFP

WASHINGTON

Réagissant à un avertissement des républicains, le président Bill Clinton a exhorté hier les membres du Congrès, dont ses alliés démocrates, à limiter la myriade d'amendements qu'ils ont introduits à un projet de loi antiterroriste, afin que le Congrès puisse l'adopter le plus vite possible.

« J'appelle démocrates et républicains à limiter les amendements, à réduire la politique, à ignorer les intérêts mesquins de façon à ce qu'un vote puisse avoir lieu dès que possible », a-t-il dit, affirmant « être d'accord » avec les propos tenus la veille par le leader de la majorité républicaine du Sénat, Robert Dole (Kansas).

M. Clinton a appelé de manière répétée le Congrès, contrôlé par les républicains, à voter sans tarder ce projet, présenté peu après l'attentat au camion piégé du 19 avril dernier à Oklahoma City, qui a fait 168 morts.

Il aboutirait à accroître les moyens de prévenir les attentats, facilitant notamment les écoutes téléphoniques et l'accès aux informations privées et donnant dans certains cas un rôle aux forces armées dans les enquêtes.

M. Dole avait initialement indiqué que le texte pourrait être voté pour la fin du mois de mai.

Mais, lors d'une interview télévisée, le sénateur s'en était vivement pris dimanche au président, n'appréciant pas que M. Clinton rende les républicains responsables de ce retard. Il a ainsi sommé M. Clinton de « se mettre au travail et de faire preuve d'un peu de leadership », sous peine de voir le texte complètement bloqué.

Il se référait au fait que les démocrates avaient introduit la bagatelle de 67 amendements, les républicains en ayant, pour leur part, présenté 30.

Qualifiant ce projet de loi de « très, très sérieux », M. Clinton a admis que le Congrès avait « non seulement le droit, mais la responsabilité » d'étudier les critiques de ceux qui estiment que les mesures requises par le gouvernement vont trop loin et constituent un risque pour les libertés individuelles.

« Mais nous ne pouvons pas laisser un tas d'amendements qui ne sont pas nécessaires retarder ce processus », a-t-il dit.

Le Sénat doit entamer cette semaine l'examen de ce texte.

▶ REPÈRES ❑ *Cuba*

Mutation forcée et ambiguë

JOONEED KHAN

■ « La crise qui assomme Cuba depuis cinq ans est sans précédent en temps de paix. N'importe quel autre pays d'Amérique latine soumis aux mêmes pressions aurait connu des bouleversements. Cuba y fait face avec discipline et dynamisme à la fois, et on commence enfin à voir les premiers signes de redressement. »

Aurelio Alonso Tejada, qui brosse ce tableau devant un auditoire montréalais, n'est certes pas un dissident cubain. Directeur de recherches au Centre d'études des Amériques (CEA) à La Havane, il a déjà été conseiller à l'ambassade de Cuba à Paris.

Mais, sociologue des religions et père de jeunes professionnels, il est en dialogue constant avec les Églises et la génération post-castriste. Et il porte sur la crise cubaine un regard lucide et sans complaisance.

Aussi s'empresse-t-il de préciser : « La crise n'est pas terminée ; disons plutôt que la conscience se fait jour qu'elle tire à sa fin. » Et il souligne : « D'ailleurs, même avec une croissance de deux p. cent par an, l'économie mettrait 20 ans pour retourner à son niveau de 1991. » Avant d'ajouter : « Et quand Washington décidera d'assouplir son blocus, il gérera la décompression de façon à toujours imposer sa volonté à Cuba. »

Parlant de l'ouverture économique et politique amorcée il y a 13 ans (la Loi 50 sur l'accueil d'investissements étrangers date de 1982), Alonso Tejada en aborde carrément l'impact *positif* pour Cuba : le développement du secteur privé (pour 1,5 milliard de dollars US d'investissements étrangers en 1994), du tourisme surtout, mais aussi du secteur minier (l'intérêt de la firme canadienne Sherrit dans le nickel), « a dynamisé l'économie, en fait tout le système cubain, car ses effets sont aussi sociaux et politiques ».

Il a fallu, il est vrai, la double crise des années 1990 (perte du soutien soviétique et resserrement du blocus américain) pour que Cuba accélère les réformes : convertibilité des devises, « coopérativisation » de l'agriculture, libéralisation du commerce.

« Plus de gens ont commencé à manger et à vivre », dit-il.

Alonso Tejada n'en ignore pas pour autant l'impact *négatif* : « démonétisation » de l'économie nationale (le dollar US est passé de 35 à 150 pesos au marché noir) et « inégalisation » sociale, ceux qui ont accès aux dollars (dans le tourisme ou via des parents en exil) ou qui réalisent un revenu d'appoint sur le marché libre pouvant mieux que les autres affronter les privations.

« Le moins qu'on puisse dire, c'est que les réformes en cours ont des effets ambigus : elles montrent la voie vers la sortie de crise en libérant l'initiative privée, mais elles dressent aussi une logique individualiste contre les principes d'égalité et de solidarité sociale de la révolution », reconnaît-il.

Le sociologue admet que Cuba paie le coût des réformes en termes d'inégalités et d'un retour de sociopathies (prostitution, etc), mais, affirme-t-il, « j'ai confiance que la société cubaine peut produire les anticorps nécessaires pour se défendre ».

Et celui qui affirmait à *La Presse* en 1993 que « le peuple cubain ne veut ni du modèle russe, ni du modèle américain » reste tout aussi catéorique : « La société cubaine ne se *chilisera* pas ni ne s'*argentinisera* ; elle réinventera le socialisme, car la santé et l'éducation sont pour elle des droits fondamentaux et elle veut que l'État reste maître du jeu, subventionne la justice sociale et préserve la souveraineté nationale face aux diktats du FMI, de la Banque Mondiale et des États-Unis. »

Alonso Tejada dit d'ailleurs noter « l'isolement croissant de la stratégie anti-cubaine des États-Unis », alors même que le sénateur Jesse Helms et ses amis veulent resserrer le blocus. « Le Canada, l'Europe, l'Amérique latine s'engagent de plus en plus à Cuba », dit-il. « Ce qui embête Helms et ses amis, c'est la légitimité de notre démocratie populaire ; il veut nous imposer sa vision de la démocratie et des droits : la Révolution nicaraguayenne pensait s'en accommoder ; elle a été balayée. »

L'analyse de l'universitaire cadre bien avec l'appel, lancé hier à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) à Port-au-Prince, par le secrétaire général Cesar Gaviria, de Colombie, en vue de « la réinsertion du Cuba dans le système interaméricain » et l'élimination du « dernier vestige de la Guerre froide » dans les Amériques.

« Cuba doit augmenter les libertés économiques et mettre en place un système pluraliste assorti de libertés politiques et de respect des droits de l'Homme », a dit Gaviria, mais en ajoutant que « la politique du tout ou rien (vis-à-vis de Cuba) n'a mené à rien » et qu' « une plus grand ouverture (de l'OEA) fournirait une plus grande marge de manoeuvre à Cuba ».

Les «bandes armées» hutues du Burundi résistent et menacent d'une guerre civile

d'après AFP

BUJUMBURA

■ « Au premier obus qui tombera sur Kamenge, se sera la guerre civile et les étrangers devront quitter le Burundi », a menacé hier un chef des « bandes armées » hutues qui affrontent depuis mercredi l'armée régulière dans les quartiers de Kamenge et Kinama, dans le nord de Bujumbura.

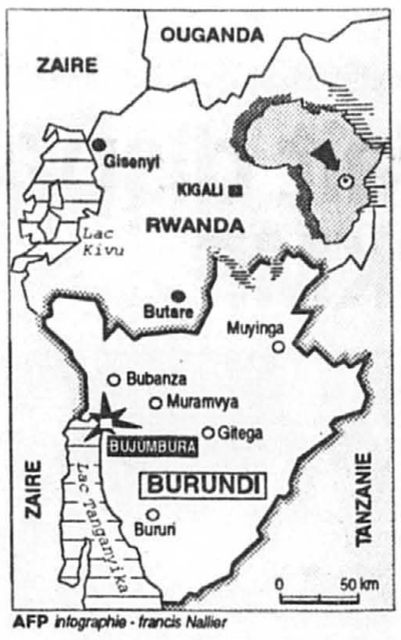
Jusqu'à présent, seuls des tirs de mitrailleuses et de fusils ont résonné dans ces deux quartiers, bastions des « bandes armées » ou « Forces pour la défense de la démocratie » (FDD), qui se réclament de l'ancien ministre de l'Intérieur, Léonard Nyangoma.

Des habitants ont indiqué hier matin que ces affrontements avaient fait au moins 33 morts parmi la population.

Le « major Savimbi », « chef des opérations nationales des FDD », a précisé dans l'après-midi que 38 civils et quatre combattants des FDD avaient été tués. Il a également affirmé que 16 soldats de « l'armée tutsie » — les militaires burundais sont issus principalement de l'ethnie minoritaire tutsie — avaient été tués et 10 fusils Kalachnikov saisis par les FDD.

Ce bilan des pertes parmi les soldats a été formellement démenti de source militaire. Un seul militaire a été tué au début des affrontements, a affirmé cette source, niant également que des fusils aient été récupérés par les bandes armées.

La radio nationale burundaise indiquait hier que les « bandes armées » hutues avaient tiré sur un camion militaire près de l'hôpital universitaire de Kamenge, blessant un soldat.



AFP *infographie - francis Nallier*

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui avait prévu d'évacuer des blessés de Kinama, n'a pu effectuer cette opération, faute d'avoir reçu le feu vert des autorités militaires. Mais le CICR commençait à distribuer des vivres et des médicaments aux milliers d'habitants réfugiés dans les champs et villages environnants.

Leur nombre est très difficile à évaluer, mais a été estimé à environ 20 000 par le Programme alimentaire mondial (PAM), qui fournit les vivres.

Quelques blessés se trouvent encore dans les communes proches de Kinama et devaient être évacués par le CICR. À Rubirizi, un jeune homme blessé par une balle au genou était gardé dans une maison sombre. On ne l'a pas mis au centre de santé, « parce que les soldats sont déjà venus chercher trois blessés », ont affirmé ses amis. On ne sait pas ce que sont devenus les blessés, ont-ils ajouté, en disant redouter le pire.

Des milliers d'autres habitants de Kamenge sont réfugiés dans les collines surplombant le quartier et protégés des éventuelles offensives militaires par des barrages et des tranchées. Des jeunes miliciens hutus, armés de machettes et de fusils, gardent ces barrages.

Des contacts ont été établis entre combattants et autorités par le biais du Front pour la démocratie du Burundi (FRODEBU), parti du président de la république Sylvestre Ntibantunganya, dont l'aile dure s'est ralliée à Léonard Nyangoma. Les Hutus de Kamenge comptent sur leurs amis de l'extérieur pour « parler aux militaires », a déclaré l'un d'eux.

Mais l'option d'une intervention musclée de l'armée n'était pas exclue. Des consultations étaient en cours hier après-midi. Le président, rentré d'une visite à l'intérieur du pays, dirigeait une réunion de sécurité, a-t-on indiqué dans son entourage.

Les militaires « vont voir jusqu'où les bandes armées vont résister » ou, s'ils en reçoivent l'ordre du gouvernement, « neutraliser définitivement Kamenge ».

« Ce sera la fermeté dans la légalité », a-t-on souligné de source militaire, en excluant tout « décrochage ».

« Pour que la crise s'arrête, il faut que les blindés s'en aillent », a lancé de son côté le « major Savimbi », interrogé par téléphone, l'intérieur du quartier de Kamenge restant inaccessible.

« Nous continuerons la résistance. Désarmer Kamenge, c'est impossible », a-t-il lancé.

Pour lui, le problème est « global », la « guerre » aussi.

Un officier de l'armée burundaise a été tué dimanche dans une embuscade dans la région de Cibitoke (nord-ouest), selon une information donnée par le « major Savimbi » et confirmée de source militaire. Selon le major, cette action et les autres actes de guérilla menés dans le pays prouvent la détermination et les moyens des FDD.

Les FDD sont la branche armée du « Conseil national pour la défense de la démocratie » (CNDD), mouvement créé l'année dernière par Léonard Nyangoma. Hutu, en exil et recherché, il est opposé au partage du pouvoir avec l'opposition, principalement tutsie.

Le CNDD estime que « l'armée mono-ethnique tutsie » continue le coup d'État commencé en octobre 1993, lorsque le premier président hutu du pays, Melchior Ndadaye, avait été assassiné par des militaires putschistes.

Une rumeur persistante de coup d'État a agité Bujumbura, la semaine dernière, et pourrait avoir contribué au déclenchement des troubles de Kamenge.

MINOLTA ROYAL PHOTO MINOLTA


MINOLTA ACTION ZOOM II
• Objectif 30-60 mm
• Fonctions anti yeux rouges
• Entièrement automatique
PRIX ROYAL 159,99$
GARANTIE EXCLUSIVE 3 ANS


MINOLTA FREEDOM EXPLORER
• Objectif 28-70 mm
• Prise de vue rapprochée
• Ultra-compacte
PRIX ROYAL 329,99$
GARANTIE EXCLUSIVE 3 ANS


MINOLTA MAXXUM 3X1
• Objectif 35-80 mm
• Appareil reflex à mise au point automatique
• Flash escamotable
PRIX ROYAL 489,99$
GARANTIE EXCLUSIVE 4 ANS

ROYAL PHOTO LOCATION VENTE ÉCHANGE RÉPARATION
Le plus grand choix à Montréal aux meilleurs prix
Rosemont 2106, boul. Rosemont, Montréal (angle de Lorimier) 273-1723
Centre-ville 1108, de Maisonneuve O., Montréal (entre Peel et Stanley) 844-1766

MONTRÉAL ✈ TORONTO

Fini Toronto en classe sardine!



Réservez aujourd'hui 278-6742

Découvrez La classe Astoria Montréal ✈ Toronto*

★ Zéro congestion à bord
L'allée centrale la plus large du monde (40 pouces). Fini les embarquements et débarquements qui n'en finissent pas.

★ Un confort 5 étoiles
De l'espace, du moelleux et de l'intimité. Seulement 72 sièges ergonomiques là où d'autres ont 130 sièges ordinaires. Pas de sièges du milieu.

111,00$** plus taxes l'aller simple
Jusqu'au 30 juin 1995.

★ Un service 5 étoiles
La norme ordinaire est d'un (1) agent de bord pour «servir» 40 passagers. Chez Astoria, un agent de bord est au service de seulement 18 passagers. On prend le temps d'être attentionné.

★ Un menu 5 étoiles
.. et désolé, pas de pinottes.

Réservez maintenant en appelant votre agent de voyage. Ou faites le (514) ASTORIA.
À l'extérieur de Montréal 1-800-971-9000

*Terminal 3. **Votre prix moyen en achetant un aller-retour au prix régulier et en obtenant un autre aller-retour gratuitement. Code S3

GRAND GALOP


La Golf

petit taux 3,9%
7,7% 36 mois
8,7% 48 mois

Les Golf et les Jetta sont prêtes à partir au petit taux de financement de 3,9% sur 24 mois. Galopez vite chez votre concessionnaire Volkswagen avant qu'il ne soit trop tard!

Taux de financement de 3,9% pour 24 mois. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Offre réservée aux particuliers et en vigueur jusqu'au 30 juin 1995 seulement. S'applique uniquement aux modèles Golf et Jetta neufs et non enregistrés en stock chez le concessionnaire. Sous réserve de l'approbation du crédit. Ex.: pour un prêt de 15 000$ à 3,9%, les mensualités s'élèvent à 650,71$. Le coût de l'emprunt est de 617,04$. Total à rembourser: 15 617,04$. Financement maximum de 15 000$ pour la Golf et de 20 000$ pour la Jetta.

LES CONCESSIONNAIRES VOLKSWAGEN

ÎLE DE MONTRÉAL
Auto Strasse, 5905, ROUTE TRANSCANADIENNE ST-LAURENT, 748-6961
Automobiles Autohaus, 1855, AV. DOLLARD, LASALLE, 364-2753
Automobiles G.M.F., 3050, BOUL. ST-CHARLES, KIRKLAND, 694-1378
Automobiles Place De Bleury, 2144, RUE DE BLEURY, MONTRÉAL, 845-8267
Automobiles Popular, 5441, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL, 274-5471
Automobiles Rimar, 5500, BOUL. MÉTROPOLITAIN E., ST-LÉONARD, 253-4888
Automobiles Stolz, 13255, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL, 642-6242
Campbell & Cameron, 4050, AV. VERDUN, VERDUN, 762-9777
Nordest Volkswagen, 10395, BOUL. PIE-IX, MONTRÉAL, 325-3422

RIVE-SUD
Antilles Automobiles, 649, CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD, 371-5563
Automobiles B. Duval, 400, BOUL. ROLAND-THERRIEN, LONGUEUIL, 679-0890
Automobiles F.M., 16070, RUE ST-LOUIS, ST-HYACINTHE, 773-9643
Automobiles Niquet, 1905, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER, RTE 116, ST-BRUNO, 653-1553
Automobiles Sabric, 125, RUE AIMÉ-VINCENT, VAUDREUIL, 455-7941
Chambly Automobiles, 335, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK, 671-7238
Châteauguay Volkswagen, 20, BOUL. INDUSTRIEL, CHÂTEAUGUAY, 698-2261
Marcel Synnott Automobile, 1200, RUE BOURGOGNE, CHAMBLY, 658-6645
Park Avenue Volkswagen, 8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST, BROSSARD, 656-4811
St-Jean Volkswagen, 815, CHEMIN GRAND-BERNIER NORD, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, 348-7309

RIVE-NORD
Automobiles André Rivest, 839, RUE NOTRE-DAME, REPENTIGNY, 585-1700
Automobiles E. Lauzon, 1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE, 430-1460
Automobiles Lafontaine, 2031, BOUL. LABELLE, ST-JÉRÔME, 438-4101
Automobiles Le Passant, 125, RUE PRINCIPALE, LACHUTE, 476-9966
Arbour Automobiles, 700, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL, 343-3422
Butz Automobile, 421, BOUL. SAUVÉ, ST-EUSTACHE, 627-4466
Degrandpré Automobiles, 1128, RUE PIETTE, JOLIETTE, 756-4515
Volkswagen Mascouche, 118, MONTÉE MASSON, MASCOUCHE, 474-2428

Musique

Violon : troisième et dernier acte



CLAUDE GINGRAS

Le Concours international de violon en est à son troisième et dernier acte. L'épreuve finale, avec orchestre, s'est ouverte hier soir et se terminera ce soir, 20 h, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Depuis cette année, le nombre de principaux prix est réduit de neuf à six, ce qui explique que l'épreuve finale comporte deux séances au lieu de trois.

Par ailleurs, le montant de quelques prix a été augmenté. Ainsi, celui de la plus haute récompense passe de 15 000 $ à 18 000 $. C'est le Grand Prix Florent-Marcil. Le directeur général du Concours, Monique Marcil, a voulu que ce prix porte le nom de son père, industriel bien connu et premier mécène de cette compétition vieille de 30 ans consacrée tour à tour au violon, au piano et au chant.

La participation est passée de 54 concurrents (première épreuve) à 15 (deuxième épreuve, ou demi-finale) et finalement à six. Du même coup, le nombre des pays représentés passe de 15 à six. La finale réunit en effet six concurrents d'autant de pays. Chaque finaliste joue le premier mouvement d'un concerto de Mozart, avec cadence, et un concerto du répertoire dans son entier, avec l'Orchestre Métropolitain dirigé par Raffi Armenian.



Monique Marcil

Hier soir, nous entendions successivement Pavel Sporcl, de la République Tchèque, Ofer Falk, d'Israël, et Albrecht Breuninger, d'Allemagne. Leur succèdent ce soir : Soovin Kim, des États-Unis, Dmitri Makhtine, de Russie, et Irina Muresanu, de Roumanie.

Rappelons que l'ordre dans lequel ils se font entendre est celui qui, au tout début de la compétition, fut déterminé par tirage au sort d'un numéro. Ainsi, à la toute première épreuve, ces six finalistes passèrent dans l'ordre suivant : 5, 8, 9, 15, 52 et 54. Le hasard, encore, fait qu'au volet Mozart, nous entendrons ce soir trois fois le même premier mouvement du Concerto no 4, en ré majeur, K. 218. Le concerto entier sera différent cependant : Kim jouera le Brahms, Makhtine le Sibelius et Muresanu le deuxième de Prokofiev.

Une analyse du programme révèle par ailleurs que, pour la finale, où chacun des 54 concurrents espérait idéalement se rendre, le concerto qui revenait le plus souvent était le Sibelius, choisi par 17 candidats. Le très populaire Tchaikovsky ne figurait que huit fois. Un seul concurrent avait choisi le Mendelssohn et les 54 avaient tous et toutes évité le Beethoven...

Radio-Canada diffuse en direct les deux séances de la finale, hier soir et ce soir. Par ailleurs, cette année encore, et au regret de nombreux radiophiles, Radio-Canada avait décidé de ne pas diffuser en direct la demi-finale. Elle l'a cependant enregistrée et en diffuse des extraits en différé pendant une période d'une heure et demie avant chaque séance de la finale — donc, ce soir encore, à 18 h 30, tout comme hier soir — et elle a invité la violoniste française Michèle Auclair, élève de Jacques Thibaud, à commenter les prestations au micro.

Le total des points décernés à chaque concurrent en demi-finale et en finale déterminera la position de chacun au palmarès. Aux six prix s'ajoutent celui de la meilleure exécution de l'oeuvre canadienne inédite imposée en demi-finale (*L'Esprit chantant*, de Marjan Mozetich) et le Prix du public, lancé il y a quelques années et décerné au concurrent dont le nom revient le plus souvent sur les bulletins de vote remis aux personnes qui assistent à l'épreuve finale. Ces huit prix totalisent 42 500 $. Les noms des gagnants seront proclamés après le comptage qui suivra la séance de ce soir.

On revivra donc le même scénario que chaque année. Une partie du public s'installe dans les foyers de la salle, avec sandwiches et gâteaux, et attend le résultat, lequel prend une couple d'heures à venir, parfois davantage.

Les principaux lauréats — trois ou quatre, selon la composition du palmarès et la longueur des concertos — joueront en concert, avec l'OM, jeudi soir, 20 h, également à Maisonneuve. Enfin, le gagnant du Prix du public se fera entendre en récital samedi soir, 20 h, à la Cinquième Salle, où s'était déroulée la toute première épreuve.

« NOYE'S FLUDDE » LUNDI

■ *Noye's Fludde* (« L'Arche de Noé »), « parabole d'église » de Britten inspirée du Chester Miracle médiéval, sera présentée à la Christ Church Cathedral lundi et mardi soirs, 20 h, dans le cadre d'une tournée célébrant le 50e anniversaire des Nations Unies qui débute à Toronto vendredi et se terminera à San Francisco le 26 juin en présence du président Clinton. La distribution comprend l'écrivain Mavor Moore (la Voix de Dieu) et le baryton Gary Relyea (Noé) et la direction de l'orchestre et des choeurs est confiée à Nicholas Goldschmidt, 85 ans.

ACREQ, SMCQ ET NEM

■ L'Association pour la Création et la Recherche électroacoustiques du Québec et la Société de Musique contemporaine du Québec présentent un concert conjoint jeudi soir, 20 h, salle Pierre-Mercure. Au programme : le *Poème électronique*, de Varèse, une version pour petit ensemble de *Mixtur*, de Stockhausen, et des oeuvres d'Alain Thibault, Paul Dolden, Daniel Pancaldi et Jan van Landeghem.

Pour sa part, le Nouvel Ensemble Moderne entreprenait hier soir une semaine de concerts au festival « June in Buffalo ». Cet été, il présentera *Wozzeck*, de Berg, réorchestration de John Rea, au Festival de Banff, puis sera en résidence au Domaine Forget.

L'ORCHESTRE-RÉSEAU

■ La tournée annuelle de l'Orchestre des sept institutions du Conservatoire — l'« Orchestre-réseau » — sera dirigée cette année par Gilles Auger et débutera lundi à Gatineau, avec comme oeuvre principale au programme la troisième Symphonie de Carl Nielsen. Sept villes recevront l'orchestre. Montréal l'entendra le 14 juin, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

QUATRE BOURSES

■ Les bourses de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal vont cette année à Monique Pagé et Louise Marcotte, sopranos, Normand Richard, baryton, et Claude Webster, pianiste et chef de chant.

TROIS DÉCÈS

■ Trois décès récents auxquels les journaux n'ont pas fait écho : le producteur de disques Michel Garcin, associé pendant longtemps à la maison Erato, le compositeur américain Ulysses Kay et le haute-contre montréalais Allan Fast. L'université McGill prépare un concert en hommage à M. Fast pour l'automne prochain.

Alain Choquette fait disparaître Mario Lirette de CKMF

SUZANNE COLPRON

La collaboration entre la station de radio CKMF et son animateur-vedette Mario Lirette, qui durait depuis 14 ans, a pris fin abruptement, mercredi dernier.

— « Voilà, Mario c'est fini », lui a dit le directeur de la programmation, Luc Tremblay, à la fin de son émission *Les Grandes gueules*.

— « Est-ce que je travaille demain ? », a demandé Lirette sous le choc.

— « Non », a répondu Tremblay.

Pierre Pagé a pris le micro le lendemain avant de le céder, vendredi, au magicien Alain Choquette qui animera *Les Grandes gueules* tout l'été, du lundi au vendredi, de 16 h à 18 h.

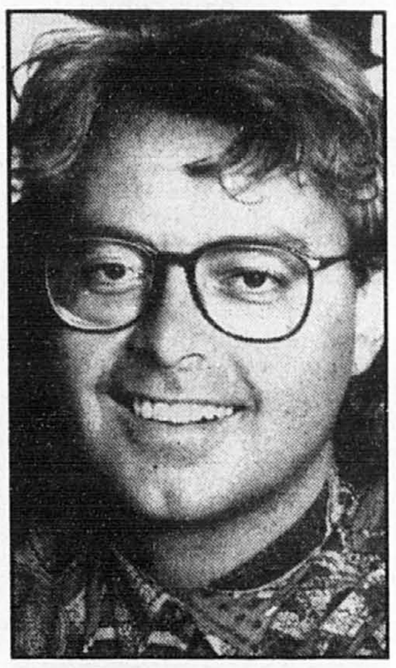
On ignore encore qui prendra la relève en septembre. Chose certaine, Choquette ne sera pas là. D'autres engagements l'appellent.

« Je ne suis pas en *calvaire* ; je suis un peu surpris et choqué », a confié hier l'animateur de 43 ans qui a dû répondre en décembre 1994 à une accusation de harcèlement contre son ex-femme.

Mario Lirette était à l'emploi de CKMF depuis 1981. Il ne cache pas que sa mise en accusation, largement répercutée dans les médias, a joué dans la décision de CKMF de ne pas renouveler son contrat qui vient à échéance en août 1995.



Alain Choquette



Mario Lirette

« Depuis les événements, je marchais la tête entre les jambes », a-t-il dit.

Lirette a été libéré de son accusation le 22 mars, à la suite du refus de son ex-femme de témoigner contre lui au palais de justice de Longueuil.

« Je ne m'attendais pas à rester 25 ans à CKMF. Quartorze ans c'est déjà un exploit. Mais j'aurais préféré faire une autre année ou deux et qu'on m'en parle un peu avant de m'évincer. C'est un choc. »

La direction de CKMF a confirmé que la décision de mettre un terme à son engagement est en partie liée aux événements de décembre.

Mais il y a plus : « Notre station s'adresse aux jeunes de 18 à 34 ans, a expliqué Luc Tremblay, le directeur de la programmation. Mario a 43 ans, il vieillit. Il sort de plus en plus de notre groupe cible. On pense que, stratégiquement, ce n'est plus la personne qu'il nous faut pour parler à notre public. »

Au dernier sondage radiophonique BBM, l'émission *Les Grandes gueules* était pourtant écoutée par le quart des auditeurs de radio âgés de 18 à 34 ans. Ce résultat en faisait l'émission la plus écoutée par les jeunes, entre 16 h et 18 h, à Montréal.

Du théâtre d'été

Que fera Lirette cet été ?

Il jouera dans la pièce de théâtre *Un Sofa dans le parc*, présentée à compter du 14 juin au théâtre Le Bosquet, à Victoriaville. Ensuite, il se promet de prendre six mois pour voyager.

« Ça fait deux ans que je rêve de prendre une année sabbatique. Je vais réfléchir aux offres si on m'en fait. Mais si je peux me permettre six mois de vacances, je vais les prendre. Je roule à 200 à l'heure depuis 14 ans ; je vais peut-être commencer à respecter la limite de vitesse.

« Je n'en veux à personne, a poursuivi l'animateur. Je vais rester pas loin au cas où CKMF aurait besoin de moi. Dans ce métier, il est préférable de ne pas fermer les portes derrière soi. Ma carrière continue, je n'arrête pas. Peut-être que je vais faire moins d'argent. Mais peut-être que je vais être plus heureux... »

Offspring : la canicule musicale

MARIE-CHRISTINE BLAIS
collaboration spéciale

Si vous permettez ce mauvais jeu de mots, dimanche soir, nous étions tous « off spring » et « into summer » : il régnait une véritable canicule musicale au Centre sportif de l'Université de Montréal où se produisait le groupe surf-punk Offspring devant 4000 fans complètement allumés !

Il y avait même des hot-dogs dans la place, devenue aussi brûlante qu'une plage de la Californie, dont sont d'ailleurs originaires les quatre membres du band. Dehors, des autobus en provenance de Québec et d'un peu partout au pays témoignaient un peu plus du succès phénoménal d'Offspring, qui a déjà vendu sept millions d'exemplaires de *Smash*, son deuxième album !

Quand l'intro arabisante de *Come out and Play* a résonné, la patinoire est devenue un énorme « mosh pit », à la grandeur de la patinoire, véritable mer humaine composée de milliers de têtes comme autant de vaguelettes qui venaient se briser les unes sur les autres, avec de grands courants de fond qui soulevaient tous les corps. D'ailleurs, tout le monde ruisselait ! C'était du surf-punk, au propre comme au figuré...

Dans de superbes éclairages, Offspring a d'abord interprété *Bad Habit* (accompagné par 4000 voix !), et c'était superbe de voir tout ce beau monde âgé de 16 à 18 ans en moyenne sauter, danser, se garrocher de tout bord tout côté. Les souliers et les t-shirts eux-mêmes revolaient ! Un des grands moments de la soirée fut certainement quand Dexter a demandé des volontaires pour chanter « la » ligne de *Come Out and Play* » : « *You gotta keep 'em separated* ». Il fallut quatre personnes pour que finalement on trouve une voix digne de représenter Montréal. Dans la salle, c'était le délire. Mais ce n'est rien à côté de ce que fut la fin du spectacle : après avoir rendu un hommage ambigu au groupe « Weezer » en reprenant une strophe de la toune *Undone — The Sweater Song*, Offspring nous a interprété ce qui demeure pour moi LA chanson du groupe, celle qui devrait passer l'épreuve du temps, la géniale *Self-Esteem*. Du coup, c'est dans la frénésie la plus totale que s'est terminé le spectacle, avant un rappel de trois chansons. En une heure, le groupe a démontré qu'il avait des tounes solides, plus rock que punk, mais aussi peu d'expérience des grandes salles, plus ou moins habile à établir le contact avec les spectateurs. Qu'à cela ne tienne, avec un public aussi dément, le show était réussi de toutes façons. Comme l'a si bien résumé Dexter : « This is the best fucking show in the fucking tour » !

Cinéma : les recettes du week-end

■ *La Presse* publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines. Après trois semaines seulement à l'écran, *Marche ou crève, vengence définitive* et la version anglaise, mettant en vedette Bruce Willis, a déjà accumulé plus de 1,5 million au box office. D'autre part, *Casper*, le gentil fantôme, s'est hissé au premier rang de la faveur populaire la semaine dernière. Quant à *Forrest Gump*, il profite toujours de la manne des Oscars puisqu'il tient encore l'affiche et ce 36 semaines après sa sortie en salles.

BOX-OFFICE

Le Top 10

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Casper V.F.	196 114 $	56	432 687 $
Marche ou crève vengeance	142 349 $	48	998 840 $
Johnny Mnémonique	89 055 $	34	326 984 $
Die hard with a vengence	78 664 $	16	591 837 $
Bridges of Madison County	55 242 $	14	55 242 $
Casper	49 444 $	17	114 893 $
Coeur vaillant	46 810 $	21	119 811 $
Marée Rouge	40 850 $	27	504 959 $
Sur la route de Madison	40 442 $	21	40 442 $
Braveheart	40 237 $	13	116 984 $

À souligner

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Gazon maudit	6 501 $	2	290 413 $
Une femme française	4 009 $	3	181 207 $
Le fils préféré	2 796 $	1	43 905 $

Toujours à l'affiche

	Recettes du week-end	Nombre de semaines	Recettes cumulatives
Forrest Gump V.F.	2 038 $	36	2 252 307 $
Légendes d'automne	1 688 $	21	1 559 097 $
Farinelli	1 881 $	2	496 873 $

Soul Coughing : de quoi s'étouffer ?

ALAIN BRUNET

Jusqu'à une période récente, ce jeune homme de 24 ans était portier et serveur au Knitting Factory, un lieu qui est à la culture newyorkaise ce que le Festival de musique actuelle de Victoriaville est à la québécoise.

Bouillon idéal pour tout germe à vocation créative.

Pendant qu'il prodiguait à sa clientèle iconoclaste les petits soins nécessaires au voyage sonore (un peu d'alcool n'a jamais fait de tort à l'homo erectus), M. Doughty ruminait des histoires de filles (Janine...), quelques allégories ayant trait au fast food culturel (Casiotone Nation...), des récits de dérapage mental (*A man drives a plane into the Chrysler building...*) et autres torsions de la psyché, toutes aussi sympathiques les unes que les autres.

Un jour, M. Doughty se décidait à convoquer le contrebassiste Sebastian Steinberg, le batteur Yuval Gabay, le claviériste et échantillonneur M'Ark De Gli Antoni, afin de fonder un énième groupe. La formation projetée serait « hip hop, noisy, funky, weird. »

Chad Blake, collaborateur de Mitchell Froom et Tom Waits, « le plus brillant des ingénieurs du son sur cette terre » selon le leader de Soul Coughing, réaliserait *Ruby Vroom*. Ce premier album (étiquette Slash / Warner) serait primé par la critique.

Au bout du fil, M. Doughty rejette d'emblée certaines expressions qui pourraient définir la pratique de Soul Coughing : « Je n'utilise pas le terme improvisation, je préfère spontanéité. La travail de Soul Coughing a plus à voir avec la structure d'une chanson qu'avec l'improvisation, une pratique inhérente au jazz. Une structure à l'intérieur de laquelle il faut trouver un espace où l'on peut s'exprimer spontanément. Je ne blaire pas non plus l'expression jamming, parce qu'elle provient de la culture rock. »

Le jeune homme, en fait, s'inscrit en faux avec tout lexique visant à résumer son approche créatrice. « On n'a pas à réinventer de nouveaux termes pour décrire notre musique, nous n'avons qu'à faire cette musique — traduction libre de We don't have to invent a shitty language about music, we just have to do it. »

Foncièrement éclectique, le jeune homme. Et d'où tire-t-il son inspiration ? « La chanson, je l'ai vraiment découverte en écoutant certains groupes alternatifs du milieu des années 80. J'adorais alors Hüsker Dü, The Replacements et autres groupes du genre, mais aussi le rap de Run DMC et Public Enemy. Comme tant d'autres, j'étais sensible à une très grande variété de styles. »

Il en remet : « Nous ne souscrivons pas à un style ou une vague de groupe. Aucun genre. Lorsque nous étions en studio, nous tenions des propos ayant trait à la dynamique d'ensemble ; plus rapidement, plus lentement, plutôt que plus jazz ou moins funk. »

Et sur scène, qu'en est-il ? Différent ?

« Nous essayons de faire en sorte que musiciens et public maintiennent l'intérêt. Encore là, nous n'imaginons pas préalablement comment nous pourrions être intéressants. Nous pouvons nous planter, ou encore réussir. »

— Et Soul Coughing, que signifie cette expression ? La toux de l'âme ?

— Deux mots qui marchent bien ensemble. Personnel et involontaire.

Le premier concert montréalais de Soul Coughing, ce soir au Club Soda.



Berlusconi préfère le placement en bourse à l'offre de Murdoch pour ses télévisions

Agence France-Presse

MILAN

■ Le magnat italien de la communication Silvio Berlusconi a indiqué hier à Milan qu'il préférerait le placement en bourse d'une partie de ses télévisions plutôt que l'offre de l'Australien Rupert Murdoch d'un rachat en bloc.

L'ancien président du Conseil a estimé, en marge d'un congrès à Milan, qu'il serait logique et légitime que sa famille conserve dans les télévisions de son groupe Fininvest une participation minoritaire.

Ce scénario (appelé projet Wave — par vagues) prévoit de regrouper les trois chaînes privées de la Finnvest dans une société appelée Mediaset qui engloberait aussi la régie publicitaire Publitalia. Environ 30 à 40 pour cent du capital pourrait être cédé à des partenaires du secteur ou à des investisseurs institutionnels et 30 à 35 pour cent serait cotés en bourse.

« J'espère que ce projet pourra se réaliser, a souligné M. Berlusconi, ajoutant qu'aujourd'hui, malheureusement, le cadre législatif ne nous le permet pas. »

M. Berlusconi a déploré l'organisation le 11 juin d'un référendum sur l'audiovisuel qui rend incertaine la situation de propriété présente et future de la partie télévisions de la Fininvest.

Le référendum propose d'interdire à une personne privée de posséder plus d'une chaîne télévisée et en cas d'une majorité de oui, le magnat sera obligé de vendre deux de ses télévisions.

M. Berlusconi a plaidé avant tout pour une clarification sur le plan du droit, soulignant qu'ensuite, on pourra s'engager ou parvenir à une solution avec le placement en bourse.

Interpellé sur le fait que même avec 30 pour cent il pourrait contrôler encore les télévisions, M. Berlusconi a estimé qu'il y a des moyens de réglementer ce qui n'est pas le droit de propriété mais l'exercice d'une certaine situation. Il est légitime et correct que l'État s'intéresse aux journaux télévisés, à l'accès équilibré des forces politiques à la télévision (par condicio), en délimitant les droits d'accès à l'information, a précisé M. Berlusconi.

Mais il a ajouté que dans tous les cas, l'État ne peut intervenir pour piétiner le droit de propriété, parce que lorsque l'on viole un droit précis de l'individu, on ouvre la voie à la violation de n'importe quelle liberté.

Une quelconque intervention de l'État réduisant les droits de propriété qui se sont formés, à l'intérieur d'une concession (télévisée) donnée par lui, grâce au talent, à la capacité de risque, à l'investissement et au travail, est un abus, a estimé le chef du parti Forza Italia (centre-droit).

Interrogé sur les négociations pour la vente de ses télévisions, le magnat a précisé qu'il n'y aura pas d'accord avec qui que ce soit avant le résultat du référendum du 11 juin.

« Il y a des référendums en cours. Je ne crois pas que l'on puisse sérieusement parler d'une quelconque solution avant qu'il y ait une certitude », a-t-il déclaré.

M. Berlusconi a aussi dénoncé une nouvelle fois la magistrature italienne, accusant certains magistrats de poursuivre un dessein politique précis en utilisant leurs pouvoirs. Il a cité en exemple l'arrestation injuste, selon lui, il y a une semaine et l'interrogatoire du numéro trois de la Fininvest, le patron de Publitalia Marcello Dell'Utri.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

SOIS PRÊT
Passe à l'action
SCOUTS CANADA
PRÉPARE-TOI À LA VIE AVEC NOUS!

LIBRAIRIE LE BOUQUIN
Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h
395,Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

4,99 $ EN MATINÉE TOUS LES JOURS AVANT 18h00

4,99 $ La FIÈVRE du MARDI TOUTE LA JOURNÉE
aussi le MERCREDI à 4,99$ aux DORVAL, ANGRIGNON, LAVAL et VERSAILLES

Notre ligne d'information INFO-FILM: 866-0111 de 11h00 à 22h00
Ces horaires couvrent la période du 4 au 8 juin 1995

PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 866-3856
PENDANT TON SOMMEIL (G) DOLBY 12:55-3:05-5:15-7:30-10:00
DON JUAN DE MARCO V.F. (G) DOLBY 12:50-3:00-5:20-7:35-9:55
FLUKE V.F. (G) DOLBY 1:00-3:10-5:10-7:20-9:20
MAREE ROUGE (G) DOLBY 1:40-4:30-7:10-9:40
GAZON MAUDIT (13+) DOLBY 1:10-4:40-7:00-9:30
COEUR VAILLANT (16+) DOLBY 1:15-4:45-8:20
FILS PREFERE (G) DOLBY 1:30-3:35-5:40-7:45-9:50

CENTRE EATON 705 Ste-Catherine O. 985-5730
CRIMSON TIDE (G) DOLBY 12:45-3:45-7:00-9:30
MAD LOVE (G) DOLBY 12:15-2:30-4:45-7:05-9:15
WHILE YOU WERE SLEEPING (G) DOLBY 12:20-2:35-4:50-7:10-9:20
DON JUAN DE MARCO (G) DOLBY 12:25-2:40-4:55-7:15-9:40
CRIMSON TIDE (G) DOLBY 1:30-4:40-7:30-10:00
MAD LOVE (G) DOLBY 12:50-3:00-5:15-7:35-9:45

LOEWS 954 Ste-Catherine O. 861-7437
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY 12:50-3:40-6:30-9:20
BRAVEHEART (16+) DOLBY 1:00-4:55-8:30
BASKETBALL DIARIES (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:40
LITTLE PRINCESS (G) DOLBY Tous les jours 12:35-2:45-5:00
FLUKE (G) DOLBY 12:45-2:55-5:10-7:20-9:30
BRAVEHEART (16+) DOLBY dim-lun-mar-mer 8:00 dim-lun-mar-mer 12:15-4:00 jeu 12:15

PALACE 698 Ste-Catherine O. 866-6991
1,50$ MATINÉES (avant 18h00) • 2,50$ EN SOIRÉE
OUTBREAK (G) DOLBY Tous les jours 1:50-4:20-7:15-9:40
LEGENDS OF THE FALL (G) DOLBY Tous les jours 1:30-4:00-7:00-9:30
DOLORES CLAIBORNE (16+) DOLBY Tous les jours 1:45-4:05-7:05-9:20
DEATH & THE MAIDEN (13+) DOLBY Tous les jours 2:05-4:25-7:10-9:50
DUMB & DUMBER (G) DOLBY Tous les jours 2:00-4:10-7:20-9:45
JUNGLE BOOK (G) DOLBY Tous les jours 1:40-4:15-6:50-9:25
SUPER RABAIS

VERSAILLES Place Versailles 353-7880
DIE HARD WITH A VENGEANCE (13+) DOLBY dim-mar-mer 1:20-3:40 Tous les soirs 7:15-9:45
COEUR VAILLANT (16+) DOLBY dim-mar-mer 2:30 Tous les soirs 8:15
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY dim-mar-mer 1:00-3:30 Tous les soirs 7:00-9:35
CASPER (G) DOLBY dim-mar-mer 1:15-3:15 Tous les soirs 7:15-9:15
MAREE ROUGE (G) DOLBY dim-mar-mer 1:30-3:50 Tous les soirs 7:05-9:30
FLUKE V.F. (G) DOLBY dim-mar-mer 1:25-3:45 Tous les soirs 7:25-9:40

CINÉ ENTREPRISE
LE MIRAGE 9480 boul. Lacordaire 324-CINE
FORGET PARIS (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:00 dim 1:00-3:00-5:00
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY Tous les soirs 6:45-9:15 dim 1:45-4:15
CASPER (G) DOLBY Tous les soirs 7:30-9:30 dim 1:30-3:30-5:30
MAD LOVE (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:15 dim 1:15-3:15-5:15
MAREE ROUGE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30 dim 2:00-4:30

LAVAL 1600 Le Corbusier 688-7776
MAD LOVE (G) DOLBY Tous les jours 1:00-3:00-5:00-7:10-9:25
CRIMSON TIDE (G) DOLBY Tous les jours 2:00-4:30-7:00-9:30
FLUKE (G) DOLBY Tous les jours 12:50-2:55-5:05-7:15-9:20
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY Tous les jours 1:10-4:10-7:00-9:40
MAREE ROUGE (G) DOLBY Tous les jours 2:25-4:45-7:10-9:40
FLUKE V.F. (G) DOLBY Tous les jours 1:00-3:05-5:15-7:20-9:25
BRAVEHEART (16+) DOLBY Tous les jours 1:00-4:30-8:00
PENDANT TON SOMMEIL (G) DOLBY 7:05-9:15
LITTLE PRINCESS (G) DOLBY Tous les jours 1:05-3:05-5:05
BRAVEHEART (16+) DOLBY Tous les jours 1:20-5:05-8:30
COEUR VAILLANT (16+) DOLBY Tous les jours 1:30-5:00-8:30
WHILE YOU WERE SLEEPING (G) DOLBY Tous les jours 1:50-4:20-7:10-9:25
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY Tous les jours 2:00-5:00-8:30

CAR. ANGRIGNON 7077 boul. Newman 366-CINE
MAREE ROUGE (G) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:50 dim-mar-mer 1:50-4:30
BRAVEHEART (16+) DOLBY Tous les soirs 8:00 dim-mar-mer 1:15-4:30
CRIMSON TIDE (G) DOLBY Tous les soirs 7:25-9:45 dim-mar-mer 2:30-4:50
COEUR VAILLANT (16+) DOLBY Tous les soirs 8:20 dim-mar-mer 1:35-5:00
FLUKE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:10 dim-mar-mer 2:00-4:20
FLUKE V.F. (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:15 dim-mar-mer 1:45-3:50
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY Tous les soirs 8:30 dim-mar-mer 2:00-5:00
MAD LOVE (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:25 dim-mar-mer 2:00-4:15
BRAVEHEART (16+) DOLBY Tous les soirs 8:15 dim-mar-mer 1:30-5:00
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:55 dim-mar-mer 1:30-4:25

GREENFIELD PARK 519 boul. Taschereau 671-6129
BRAVEHEART (16+) DOLBY Tous les soirs 8:00 dim 1:30
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) Tous les soirs 7:00-9:45 dim 2:00
MAD LOVE (G) Tous les soirs 7:20-9:30 dim 2:15

DORVAL 260 ave. Dorval 631-8586
DIE HARD WITH A VENGEANCE (13+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:30 dim 1:30-4:10
CASPER (G) DOLBY Tous les soirs 6:30-8:45 dim 2:00-4:10
JOHNNY MNEMONIC (13+) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:45 dim 2:10-4:30
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY Tous les soirs 8:30 dim 2:00-5:00

FAMOUS PLAYERS 8 185 boul. Hymus (Pointe-Claire) 697-8095
GOOFY MOVIE (G) DOLBY dim-mar 1:15-3:15-5:15
WHILE YOU WERE SLEEPING (G) DOLBY Tous les soirs 7:45-10:00
MAD LOVE (G) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:30 dim-mar 2:25-4:50
LITTLE PRINCESS (G) DOLBY dim-mar 1:00-3:00-5:00
BRIDGES OF MADISON COUNTY (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:50 dim-mar 1:30-4:20
CRIMSON TIDE (G) DOLBY Tous les soirs 7:30-9:55 dim-mar 2:30-5:00
FLUKE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:20 dim-mar 12:30-2:45-4:50
BRAVEHEART (16+) DOLBY Tous les soirs 8:00-8:30 dim-mar 1:00-4:30-5:00

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODÉON

cinéRABAIS TOUTE LA JOURNÉE MARDIS et MERCREDIS 4,99$* (4,50$ DANS CERTAINS CINÉ-PARCS)

Pour informations, appelez 849-FILM (3456) de 11h00 à 22h00

DU 2 AU 8 JUIN 1995

BERRI 849-FILM 1280, rue St-Denis
JOHNNY MNÉMONIQUE (v. française) (13 ans) ★ / 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45 Laissez-passer refusés
BON BAISER DE FRANCE (v. française) (G) ★ / 1:30 - 4:15 - 7:15 - 9:30
MARCHE OU CRÈVE (v. française) ★ 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40 / Laissez-passer refusés
CASPER (v. française) (G) ★ 12:00 - 2:20 - 4:40 - 7:00 - 9:20 Laissez-passer refusés
PETITE PRINCESSE (LA) (v. française) (G) Ven., Sam., Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 Lun. au Jeu.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00
ELDORADO (v.o. française) / Lun. au Jeu.: 9:15 Ven., Sam., Dim.: 7:00 - 9:15

BROSSARD 849-FILM Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
CASPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:30 - 3:45 - 7:15 - 9:30 Sem.: 7:15 - 9:30 / Laissez-passer refusés
MARÉE ROUGE (v. française) Sam. et Dim.: 1:35 - 4:00 - 7:10 - 9:35 Sem.: 7:10 - 9:35
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ★ Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 / Laissez-passer refusés

CARREFOUR LAVAL 2330, boul. Le Carrefour 849-FILM
BAD BOYS (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim, Mar. et Mer.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:25
FRENCH KISS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:20
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:10 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15 Laissez-passer refusés
OUBLIONS PARIS (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:10 - 7:00 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:10 - 9:40 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:40 Laissez-passer refusés
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:00 - 6:45 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30 Laissez-passer refusés

BOUCHERVILLE 449-6404 Autoroute 20, sortie Boul. Mortagne
MARCHE OU CRÈVE (v. française) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30 Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIQUE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:20 Laissez-passer refusés
SUR LA ROUTE DE MADISON (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30
PETITE PRINCESSE (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30
DON JUAN DEMARCO (v. française) (G) ★ 7:30 - 9:30
BON BAISER DE FRANCE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 4:10 - 9:10 Ven. Lun. et Jeu.: 9:10
OUBLIONS PARIS (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 7:00 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:15 - 7:10 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:15 Laissez-passer refusés

CENTRE-VILLE 849-FILM 2001, Université, Station Metro McGill
BURNT BY THE SUN (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:30
PULP FICTION (v.o. anglaise) (16 ans) Sam., Dim.: 1:00 - 4:00 - 9:00 Sem.: 4:00 - 9:00
OUBLIONS PARIS (v. française) (G) / 7:00
ONCE WERE WARRIORS (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:25
KATIA ISMAÏLOVA (v.o. s.-t. français) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:15 Sem.: 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:15
FARINELLI (v.o. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:10 - 7:05 - 9:25 Sem.: 4:10 - 7:05 - 9:25
MARCHE OU CRÈVE (v. française) Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:30 / Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIQUE (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem.: 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Laissez-passer refusés
SUR LA ROUTE DE MADISON (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 6:50 - 9:30 Sem.: 4:00 - 6:50 - 9:30
PEREZ FAMILY (THE) (v.o. anglaise) Sam. et Dim.: 1:10 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 4:00 - 7:00 - 9:30

COMPLEXE DESJARDINS Basilaire 1 849-FILM
OUBLIONS PARIS (v. française) (G) ★ 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:30
SUR LA ROUTE DE MADISON (v. française) (G) ★ / 1:30 - 4:15 - 6:50 - 9:30
CASPER (v. française) (G) ★ 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25 Laissez-passer refusés
FEMME FRANÇAISE (UNE) (v.o. française) (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:30

CRÉMAZIE 849-FILM 8610, rue St-Denis
MARCHE OU CRÈVE (v. française) ★ Sam. et Dim.: 1:45 - 4:15 - 6:45 - 9:15 Sem.: 6:45 - 9:15 / Laissez-passer refusés

LE DAUPHIN 849-FILM 2396 est, rue Beaubien
COEUR VAILLANT (v. française) (16 ans) ★ Sam. et Dim.: 1:45 - 5:05 - 8:20 / Sem.: 8:20
FEMME FRANÇAISE (UNE) (v.o. française) (G) ★ / Sam. et Dim.: 2:10 - 4:10 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00

DÉCARIE 849-FILM Décarie, coin Vezina
CRIMSON TIDE (v.o. anglaise) ★ Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:00 - 9:15
BRAVEHEART (v.o. anglaise) Sam. et Dim.: 1:40 - 5:00 - 8:20 / Sem.: 8:20

GALERIES LAVAL 8 849-FILM 1545, boul. Corbusier
MARCHE OU CRÈVE (v. française) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:15 - 7:15 - 9:50 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:50 Laissez-passer refusés
CASPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:25 - 5:30 - 7:35 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:45 Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:45 Laissez-passer refusés
MARCHE OU CRÈVE (v. française) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:45 - 6:45 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:20 Laissez-passer refusés
FORGET PARIS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:30
PETITE PRINCESSE (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:15 - 5:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:20
DON JUAN DEMARCO (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 7:20 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 9:30
CASPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:15 Laissez-passer refusés
SUR LA ROUTE DE MADISON (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:20 - 7:00 - 9:40 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:40

MAINTENANT OUVERT DÈS MIDI VEN., SAM., DIM., MAR., MER.

EGYPTIEN 849-FILM 1455, rue Peel
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:50 Laissez-passer refusés
ENGLISHMAN WHO WENT UP A HILL... (THE) (v.o. anglaise) ★ / 2:00 - 4:30 - 7:15 - 9:20
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ★ / 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:40 Laissez-passer refusés

LE FAUBOURG 849-FILM 1616 ouest, rue Ste-Catherine
CASPER (v.o. anglaise) (G) ✔ 2:00 - 4:15 - 7:00 - 9:10 / Laissez-passer refusés
CASPER (v.o. anglaise) (G) ✔ 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Laissez-passer refusés
FORGET PARIS (v.o. anglaise) (G) ★ 1:45 - 4:00 - 7:05 - 9:10
FRENCH KISS (v.o. anglaise) (G) ★ 1:40 - 4:00 - 7:00 - 9:15

LACORDAIRE 11 324-3000 Coin Lacordaire et Des Grandes Prairies
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:40 - 7:00 - 9:30 / Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:50 Laissez-passer refusés
COEUR VAILLANT (v. française) (16 ans) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Merc.: 3:00 - 6:10 - 9:20 Lun. et Jeu.: 9:00
PENDANT TON SOMMEIL (v. française) (G) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 Lun. et Jeu.: 7:00
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:15 Laissez-passer refusés
CRIMSON TIDE (v.o. anglaise) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25 / Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:25 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
CASPER (v. française) (G) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 / Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:10 Laissez-passer refusés
FLUKE (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 / Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:05
BRAVEHEART (v.o. anglaise) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:45 - 6:00 - 9:00 Lun. et Jeu.: 9:00
A LITTLE PRINCESS (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 Lun. et Jeu.: 7:00

LANGELIER 255-5551 Carrefour Langelier
VILLAGE DES DAMNES (LE) (v. française) (13 ans) ✔ / 9:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:15
PETITE PRINCESSE (LA) (v. française) (G) ★ / Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 Sem.: 7:15
OUBLIONS PARIS (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:00 - 4:50 - 7:00 / Sem.: 7:00 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00
DON JUAN DEMARCO (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 3:00 - 9:00 / Sem.: 9:00
SUR LA ROUTE DE MADISON (v. française) (G) / ✔ Sam. et Dim.: 1:15 - 3:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 / Couche tard: Ven. et Sam.: 11:55
JOHNNY MNEMONIQUE (v. française) (13 ans) ★ / Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:15 / Couche tard: Ven. et Sam.: 11:15 / Laissez-passer refusés
CASPER (v. française) (G) ✔ Sam. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem.: 7:05 - 9:05 / Couche tard: Ven. et Sam.: 11:05 / Laissez-passer refusés
MARCHE OU CRÈVE (v. française) ★ Sam. et Dim.: 1:10 - 3:40 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 / Couche tard: Ven. et Sam.: 11:50 / Laissez-passer refusés

LAVAL 2000 849-FILM Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin
CASPER (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:20 Sem.: 7:20 - 9:20 / Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIQUE (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:30 Sem.: 7:30 - 9:30 / Laissez-passer refusés

LONGUEUIL 849-FILM Place Longueuil - 825 ouest, rue St-Laurent
CASPER (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:05 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:20 Sem.: 7:20 - 9:20 / Laissez-passer refusés
MARCHE OU CRÈVE (v. française) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35 Sem.: 7:00 - 9:35 / Laissez-passer refusés

PLACE ALEXIS NIHON Metro Atwater 849-FILM
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ✔ / 1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:40 Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:35 - 9:40 Laissez-passer refusés
BAD BOYS (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 1:45 - 4:15 - 7:05 - 9:30

PLACE LASALLE 12 Angle boul. Champlain et Bishop Power 849-FILM
FORGET PARIS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim. Mar. et Mer.: 1:30 - 4:10 - 7:05 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:15
MARCHE OU CRÈVE (v. française) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:05 - 6:55 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:30 Laissez-passer refusés
CASPER (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 2:55 - 5:10 - 7:15 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:25 Laissez-passer refusés
CASPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:40 Laissez-passer refusés
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:25 Laissez-passer refusés
SUR LA ROUTE DE MADISON (v. française) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:25 Laissez-passer refusés
PETITE PRINCESSE (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15
OUBLIONS PARIS (v. française) (G) ★ / 9:15
CASPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:10 Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20 Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIQUE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:25 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:35 Laissez-passer refusés
FRENCH KISS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:05 - 7:05 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:40
DON JUAN DEMARCO (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:00 - 5:00 - 7:25 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:30

COTE-DES-NEIGES 6700 Cote-des-Neiges 849-FILM
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:05 - 7:05 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:30 Laissez-passer refusés
FRENCH KISS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:25
CASPER (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:25 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:35 Laissez-passer refusés
WHILE YOU WERE SLEEPING (v.o. anglaise) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:10 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:25
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:10 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:35 Laissez-passer refusés
BRIDGES OF MADISON COUNTY (v.o. anglaise) (G) ✔ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:25 - 7:05 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:40
FORGET PARIS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:10 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15

POINTE-CLAIRE 849-FILM 6361, Trans-Canadienne
FORGET PARIS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:15 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:25
FRENCH KISS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15
CASPER (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 3:50 - 6:00 - 8:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 8:10 Laissez-passer refusés
DIE HARD WITH A VENGEANCE (v.o. anglaise) ✔ / Sam., Dim., Mar., et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:40 Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIC (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:15 - 4:45 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30 Laissez-passer refusés
CASPER (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:20 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:20 Laissez-passer refusés

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 6 KM DU PONT MERCIER 849-FILM
MARCHE OU CRÈVE (v. française) 2e film: BAISER DE LA MORT (LE) (v. française) (13 ans) / Laissez-passer refusés
CASPER (v. française) (G) 2e film: MAJOR PAYNE (v. française) (G) Laissez-passer refusés
JOHNNY MNEMONIQUE (v. française) (13 ans) 2e film: DON JUAN DEMARCO (v. française) (G) Laissez-passer refusés

CINÉ-PARC LAVAL Route 15 (sortie 14) 849-FILM
JOHNNY MNEMONIQUE (v. française) (13 ans) 2e film: DON JUAN DEMARCO (v. française) (G) Laissez-passer refusés
CASPER (v.o. anglaise) (G) 2e film: MAJOR PAYNE (v.o. anglaise) (G) Laissez-passer refusés
COEUR VAILLANT (v. française) (16 ans) 2e film: COURAGE D'UN CON (LE) (v. française) (G)
MARCHE OU CRÈVE (v. française) 2e film: B

Pour soulager la fièvre du printemps.



La toute nouvelle Acura 2,5 TL

488 $/mois*. • Moteur de 176 ch, 2,5 litres, ACT • Suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues • Boîte automatique à 4 vitesses «Gateshift» • Freins ABS conçus par Acura • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Siège conducteur assisté réglable en 8 sens • Contrôle automatique de la température • Système de sécurité

* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 488 $ / mois (total des paiements : 23 424 $ pour le modèle 1996 UA264T avec boîte automatique. Un acompte de 4 200 $, un paiement mensuel et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,06 $ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.



Coupé Acura Integra Édition Spéciale

18 995 $. 288 $/mois*. • Moteur de 142 ch, 1,8 litre, 16 soupapes, DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Freins assistés à disques aux 4 roues • Suspension indépendante à double fourchette • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Lève-glaces électriques

1 800 $ DE VALEUR AJOUTÉE : Becquet arrière aérodynamique • Roues en alliage d'aluminium • Griffe Édition Spéciale

* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 288 $ / mois (total des paiements : 13 824 $), pour le modèle Integra Édition Spéciale avec boîte manuelle (Modèle DC434S). Un acompte de 2 995 $, un paiement mensuel et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,06 $ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.



Berline Acura Integra Édition Spéciale

Moteur de 142 ch, 1,8 litre, 16 soupapes, DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Freins assistés à disques aux 4 roues • Freins ABS conçus par Acura • Suspension indépendante à double fourchette • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Toit ouvrant électrique

3 500 $ DE VALEUR AJOUTÉE : • pneus radiaux de performance toutes saisons Michelin XGT-V4 • roues de 15 po. en alliage d'aluminium • sièges garnis de cuir • console centrale en simili-bois • barre stabilisatrice avant de type GS-R • silencieux de type GS-R • la griffe Édition Spéciale

Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus.



Berline Acura Integra RS

19 995 $. AVEC CLIMATISEUR SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

• Moteur de 142 ch, 1,8 litre, 16 soupapes, DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Freins assistés à disques aux 4 roues • Suspension indépendante à double fourchette • Deux coussins pneumatiques (SRS) • Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette • Lève-glaces, serrures et antenne électriques

Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus.

ACURA

LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux.
696-7777

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O.
St-Hyacinthe.
771-0101

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville.
435-4455

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou.
354-8811

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal.
340-1344

Retour sur grand écran de *La Traversée de la nuit*

HUGUETTE ROBERGE

■ Si vous avez raté *La Traversée de la nuit* de Jean-Thomas Bédard, présenté en salle en mars, et lors de son unique projection-télé la semaine dernière en version réduite de moitié, voici votre chance. Ce très beau film de douleur et d'espoir revient en effet sur le grand écran du cinéma ONF, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 8 juin inclusivement, et les 9, 10 et 11 juin. En version intégrale, bien sûr, et en prime, gonflée en 35mm.

Rappelons que ce documentaire exceptionnel de 90 minutes, dont l'humaniste Albert Jacquard a dit qu'« il fait réfléchir sur l'essentiel » met en scène quatre personnes très spéciales. Rien ne les prédisposait à composer la distribution d'un film, si ce n'est leur expérience commune d'un terrible accident, et leur désir de témoigner de ce qu'ils en ont appris : l'être humain est fragile et rien ne lui est acquis, mais placé dans des situations exceptionnelles, il peut s'adapter remarquablement et même aller au-delà de tout ce qu'il aurait pu imaginer, à la seule condition de garder espoir.

Monique, 48 ans, est paraplégique depuis 18 ans, des suites d'une hémorragie de la moelle épinière survenue à la naissance de son fils Jean-François. Marcel s'est retrouvé paraplégique à 35 ans, il y a trois ans, quand son camion a percuté un mur de ciment. À 17 ans, France, qui rêvait de devenir danseuse, est devenues quadriplégique à la suite d'un plongeon malheureux au bout d'un quai. La quatrième, Johanne est déjà connue pour son livre autobiographique *Le Crash ou le défi : survivre* et ses conférences.

Criant de vérité et par moments bouleversant, ce document, que l'auteur a dédié à la mémoire de sa soeur décédée à ses côtés lors d'un accident de la route en 1990, est pourtant tout le contraire d'un film triste. On en sort plus fort, plus conscient, en quelque sorte plus vivant.

SPECTACLES

Salles de répertoire

AU COEUR DE LA DÉMENCE
Paradis : 20 h 10.
BULLETS OVER BROADWAY
Cinéma de Paris : 19 h 15.
CHEVALIER DU DÉMON (LE)
Paradis : 18 h.
EXOTICA
Cinéma de Paris : 14 h 30.
FORREST GUMP V.F.
Paradis : 18 h 30.
HARCÈLEMENT
Paradis : 22 h 05.
IMAX - ANTARCTIA et FIRES OF KUWEIT
Vieux-Port de Montréal : 21 h 30.
IMAX - INTO THE DEEP
Vieux-Port de Montréal : 11 h 15, 18 h 15.
IMAX - TITANICA (version française)
Vieux-Port de Montréal : 21 h 30.
IMAX - UN PARADIS SOUS LA MER
Vieux-Port de Montréal : 10 h 15, 12 h 15, 13 h 15, 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 20 h 15.
INSTINCT DE VENGEANCE
Paradis : 22 h 10.
MAN WHO KNEW TOO MUCH
Cinéma de Paris : 16 h 45.
NELL V.F.
Paradis : 21 h 10.
NOCES DE SANG
Cinémathèque québécoise : 18 h 35.
PAS BESOIN DES HOMMES
Paradis : 19 h 50.
POISON (LA)
Cinémathèque québécoise : 20 h 35.
Q.
Paradis : 18 h 10.
STRAWBERRY AND CHOCOLATE
Cinéma de Paris : 21 h 30.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve)
Concours International de Montréal : violon : 20 h, épreuve finale, avec l'Orchestre Métropolitain, dir. Raffi Armenian.

Théâtre

SALLE ANDRÉ-PAGÉ (360 e., Laurier)
Voyage au bout de la nuit, adapt et mise en scène de Wajdi Mouawad. Mar., merc., jeu., 19 h ; ven. et sam. : 1 h.
L'ÉCUME DES JOURS (4123A, St-Denis)
Monsieur Boubin, d'Alain Cuniot : 21 h.
CENTAUR (453, St-François-Xavier)
The Search for signs of Intelligent Life in the Universe, de Jane Wagner. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 19 h ; mat., sam., 14 h.

Pour Enfants

THÉÂTRE BISCUIT (221 O., St-Paul)
Un petit bonhomme de chemin. Mise en scène de Benoit Dubois avec la participation de Vladimir Ageev. Avec Diane Loizelle et Nadine Walsh. Sam. et dim., 15 h.

Variétés

CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Soul Coughing : 21 h.
QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Cabot : 21 h 30.
BALATTOU (4372, St-Laurent)
Mother Tongue : 22 h.
CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)
Blue Grass : 21 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Trio Bernard Primeau : de 19 h 30 à minuit 30.
FUZZY (1600 e., St-Martin, Laval)
Simon Bellefleur, Richard Coderre, Grégoire Mathieu, Jean-François Thibaud, Bacchus, Blanc Bonnet, Nuit Blanche et Vendetta d'Aspics : 20 h.

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

18:30 35 — **SONIA BENEZRA**
Marjo interprète trois chansons.

19:00 2 — **L'ENFER C'EST NOUS AUTRES**
L'ex de Julie, Stéphane Laporte, se pointe; Yves Pelletier, ex-RBO, saute en parachute; Patrick Norman chante; René Homier-Roy tente de faire disparaître sa calvitie et Mme Millette va à la Biosphère.

19:30 10 — **FLEURS ET JARDINS**
On apprendra entre autres les principes de base de l'aménagement paysager. Aussi la plantation en bacs.

20:00 RDI — **GRANDS REPORTAGES**
Mioum Mioum: portrait des grands chefs cuisiniers de France et de leur combat pour obtenir les trois étoiles du Michelin.

21:00 17 ***MANÈGES***
Ce film de 1950, signé Yves Allégret, met en vedette Bernard Blier et Simone Signoret.

33 — **FRONTLINE**
Le Prozac, cette drogue du bonheur, fait l'objet d'un reportage d'une heure.

23:00 CD ***LES ANNÉES DE RÊVES***
Gilbert Sicotte, Anne-Marie Provencher et Monique Mercure jouent dans ce film de 1984 signé Jean-Claude Labrecque, qui évoque les événements politiques des années 60 et leur impact sur la vie d'un couple.

23:05 17 — **POINTS DE VUE**
Portrait de Léa Roback, féministe, syndicaliste et communiste, militante de la première heure de tous les combats chez nous.

23:30 2 ***UNE FILLE ET DES FUSILS***
Un Lelouch de 1965.

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC 2 9 9 13	Ce soir		L'enfer c'est nous autres	Sur Invitation / Claude Dubois	Hockey / Blackhawks - Red Wings					Le Téléjournal	Le Point	Sport / Météo	SRC 2 9 9 13
TVA 4 7 8 t 10 40	Le TVA	Piment fort / C. Tétreault	Drôle de vidéo	Fleurs et jardins	Cinéma / L'AMOUR DANS DE BEAUX DRAPS (6) avec Kristie Alley, Bill Pullman				Ad Lib / François Huot, Zébulon, Claude Michaud		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)		TVA 4 7 8 t 10 40
RQ 15 17 24 30 45	Passe-Partout	Le Monde merveilleux de Disney		Le Choc du présent / Quelles familles		Route des vacances	Cinéma / MANÈGES (2) avec Bernard Blier, Simone Signoret			Nations / Dernière (22:35)	Points de vue / Lumières dans la grande noirceur (23:05)		RQ 15 17 24 30 45
TQS 16 30 35 49	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Marjo, Patrick Carpentier, Michel Barrette		Les Simpson	Téléséries TQS / Une Femme encombrante (4/4)		Aux frontières du réel		Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	TQS 16 30 35 49
CBC 4	Newsday		Blossom	Fresh Prince of Bel-Air	Hockey / Red Wings - Blackhawks						CBC Prime Time News	News	CBC 4
CBC 5	Newswatch		Inside Quebec										CBC 5
CBC 6			Blossom										CBC 6
CTV 12	Pulse		E.T.	Eye Level	Billy Graham Crusade		Home Improv.	John Larroquette	W5		CTV News	Pulse	CTV 12
CTV 8 13	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Full House	Home Improv.	Roseanne					Nightline	CTV 8 13
ABC 8	News (17:00)	ABC News			Billy Graham Crusade		Home Improvement	Coach	Turning Point		News	Nightline (23:35)	ABC 8
ABC 22	News		Star Trek: The Next Generation		Full House	Thunder Alley							ABC 22
ABC 13 r			E.T.	Roseanne									ABC 13 r
CBS 3	News		CBS News	E.T.	Rescue 911		Blockbuster Entertainment Awards					The Late Show with David Letterman (23:35)	CBS 3
CBS 7	News	CBS News	Billy Graham Crusade										CBS 7
CBS 8 r			Wheel of...	Jeopardy!									CBS 8 r
NBC 5		NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Wings	Something Wilder	Frasier	John Larroquette	Dateline NBC			The Tonight Show (23:35)	NBC 5
NBC 10 r			American...	Extra...									NBC 10 r
PBS 33	MacNeil / Lehrer Newshour		Nightly Business	Chronicles	Nova / Killer Quake!		Frontline / Prozac		P.O.V. / Complaints of a Dutiful Daughter		Rights and...	Cinéma	PBS 33
PBS 18				Cabin Country							Eastenders		PBS 18
PBS 57	ITN News	Nightly Bus.	MacNeil / Lehrer Newshour		Great Performances / Legendary Maestros			Sounding Tree	Frontline		Eastenders	Van der Valk	PBS 57
ONT 6	Global News (17:30)		A Current Affair	E.T.	Wings	Mad about You	Frasier	Grace Under...	NYPD Blue		Global News	Sports	ONT 6
ONT 12	Bisou / Léa	Volt	Panorama		Règlement...	Parfums...	Joséphine Baker		Collection 7e art		Panorama		ONT 12
ONT 24	Take Off	Bill Nye...	Prisoners of...	Cottage...	Studio 2		D-Day		Vital Signs		Studio 2		ONT 24
CÂBLE A & E	Police Story		The Rockford Files		Biography: Attila		The Crusades: Jerusalem		Poirot: Murder in the Mews		Law and Order		CÂBLE A & E
CÂBLE BRAVO	Jazz / Pat Metheny		Flow (18:49)	Music / Joy of Singing (19:15)	Flow (20:40)		Ironbound	Jim Zeller	Music / Ladies Sings the Blues		The Avengers		CÂBLE BRAVO
CÂBLE CANAL D	Animalier: pièges mortels		L'Ouest: le vrai		Filière D / ELLES S'APPELLENT TOUTES SARAJEVO (4)				Destination danger		Cinéma / LES ANNÉES DE... (4)		CÂBLE CANAL D
CÂBLE DISC.	Beyond 2000		@ discovery.ca		Treasure	Safari	Stunt People		Discovery's Outer Limits		@ discovery.ca		CÂBLE DISC.
CÂBLE FOX	Fresh Prince	The Simpsons	Star Trek: The Next Generation		Cinéma / HOSTAGE FOR A DAY (5) avec John Candy, George Wendt				Matlock		Ricki Lake		CÂBLE FOX
CÂBLE FOX(Ont)	Star Trek: The Next Generation		Cheers	Roseanne					Fresh Prince	Cheers	Cops	M*A*S*H	CÂBLE FOX(Ont)
CÂBLE MP	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo			Perfecto	Musique Vidéo				CÂBLE MP
CÂBLE NW	World News	Capital Report	Newsworld's Early Edition		Face Off	Bus. World	Petrie in Prime		CBC Prime Time News		The National	Sports / O.J.	CÂBLE NW
CÂBLE RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	Grands Reportages		Le Téléjournal	Le Point (21:25)	Le Canada aujourd'hui			Capital actions	CÂBLE RDI
CÂBLE RDS	Caravaning 95	Sports 30 Mag		Série IndyCar / Milwaukee				Tennis / Les Internationaux de France			Sports 30 Mag		CÂBLE RDS
CÂBLE SE	Beaucoup de bruit pour rien (17:25)			Au-delà du réel: les maîtres des sables (19:20)			Maverick				Bain de moutarde (23:10)		CÂBLE SE
CÂBLE TMN	Manhattan Murder... (16:45)		When a Man Loves a Woman (18:45)				Nothing to Lose			Trois Couleurs: blanc			CÂBLE TMN
CÂBLE TSN	Rick Smith	Sportsdesk	Inside Sports	Baseball / Blue Jays - White Sox							Sportsdesk		CÂBLE TSN
CÂBLE TV5	Chiffres	Cuisine / Vis.	Journal FR2	Temps présent / Qui cherche...	Ce diable d'homme			En toute liberté	Paris lumières	Journal belge	Côté court/Vis.	Science (23:25)	CÂBLE TV5
CÂBLE YTV	Super Dave	Flintstones...	Fudge	Clips	Tiit 23 1/2	Tarzan	Swiss Family	Neon Rider		Catwalk		Super Dave	CÂBLE YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Breuninger toujours en tête

CLAUDE GINGRAS

■ Après deux jours de relâche permettant aux fanatiques de se reposer de trois journées d'audition suivie, aux concurrents éliminés de se pencher sur leur avenir et aux finalistes de se préparer à l'épreuve finale, le Concours de violon reprenait hier soir, cette fois pour cette étape ultime et décisive qui met en lice six concurrents.

L'Allemand Albrecht Breuninger est resté hier soir, comme la semaine dernière, le musicien le plus complet parmi tous les concurrents entendus. Quel contrôle de la matière musicale et de l'instrument, quelle intelligence dans cette sonorité raffinée, quel équilibre dans l'expression. Son Concerto de Brahms — que j'ai dû quitter avant le dernier mouvement (car le finaliste jouait encore à 23 h !) — illustrait toutes ces qualités qui font de lui, déjà, un violoniste de calibre international. Bien sûr, il y eut ici et là quelques petites « saletés » — pour employer le jargon du métier —, mais ce sont là des choses qu'on note même chez Kremer en concert, et même parfois au disque. En fait, on ne les signalerait même pas si l'interprétation n'était pas d'une telle envergure. J'ajoute que le jeune violoniste aurait pu être fort dérangé par les deux hautbois faux qui ouvraient le mouvement lent. Il n'en fut rien.

Par ailleurs, des trois finalistes qui passaient hier soir, Breuninger fut le seul à donner quelque dimension au premier mouvement de son Mozart. Les Concertos pour violon de Mozart sont facilement d'un ennui considérable et les deux autres concurrents n'échappèrent pas à la règle. Dans la sonorité brillante et subtile de Breuninger, on prenait soudain quelque intérêt à cette musique.

Le jury est composé de sept anciens lauréats du Concours de Montréal. Je les ai presque tous entendus, en compétition, en concert ou au disque, et puis certifier qu'Albrecht Breuninger joue mieux que tous ces gens-là. Je souhaite simplement qu'ils aient l'humilité et l'honnêteté de le reconnaître.

L'Israélien Ofer Falk avait été assez malin pour choisir un concerto qu'à peu près personne ne connaît, le premier de Chostakovitch. L'oeuvre exige une endurance hors de l'ordinaire et le petit Falk y fut prodigieux, notamment dans la délirante cadence de quatre minutes qui couronne le troisième mouvement et qui laissa toute la salle bouche bée. La dimension expressive de l'oeuvre lui échappe encore cependant. À cet égard, on réécoutera David Oistrakh, le créateur, qui en a laissé trois enregistrements.

Le premier finaliste entendu, le Tchèque Pavel Sporcl, a quelque peu déçu en regard de sa superbe prestation de demi-finale. Son intonation dans le Concerto de Tchaïkovsky n'était pas toujours d'une parfaite justesse et il connut au passage quelques légers problèmes d'articulation. Originale, cependant, l'idée de jouer dans son absolue intégralité cette partition qu'on entend toujours amputée de nombreuses mesures.

VINGT-CINQUIÈME CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE MONTRÉAL. Discipline : violon. Épreuve finale, avec l'Orchestre Métropolitain, dir. Raffi Armenian. Salle Maisonneuve de la Place des Arts. Première séance hier soir.

Participants :

Pavel Sporcl, 22 ans (République Tchèque) :

Premier mouvement (Allegro) du Concerto no 3, en sol majeur, K. 216 (1775) — Mozart

Concerto en ré majeur, op. 35 (1878) — Tchaïkovsky

Ofer Falk, 27 ans (Israël) :

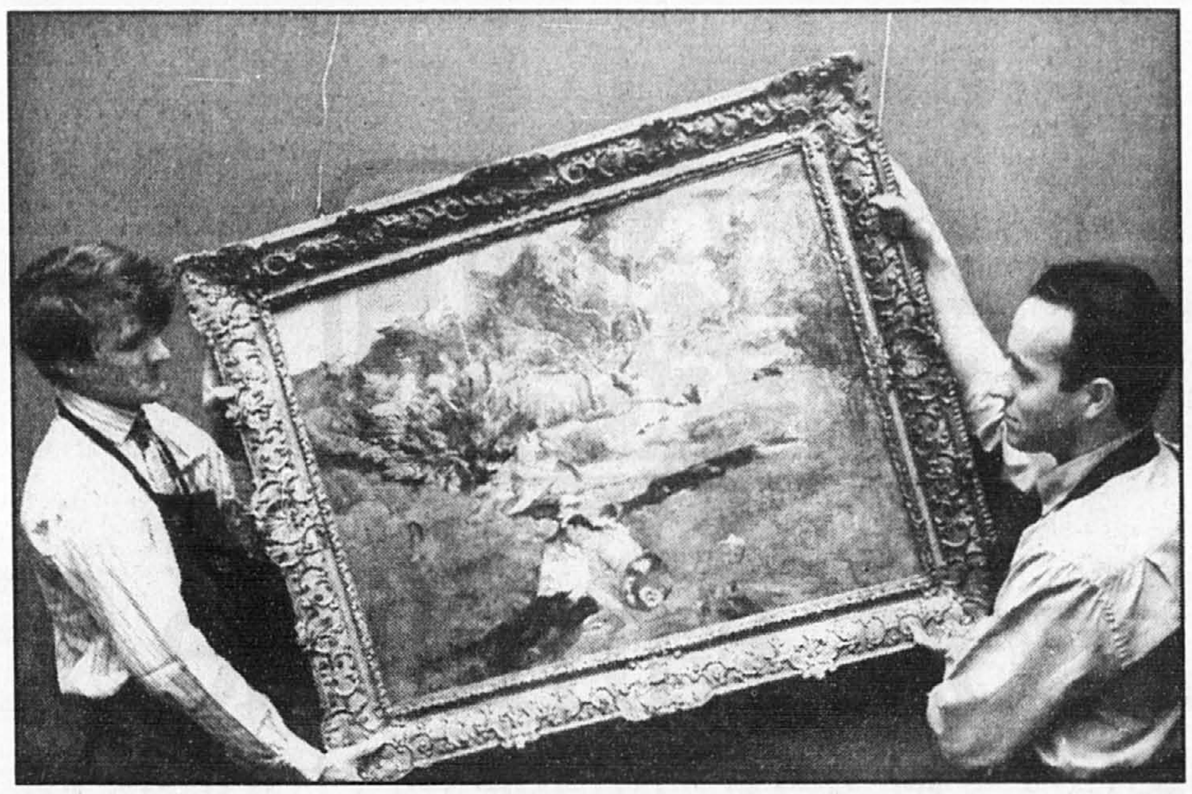
Premier mouvement (Allegro aperto) du Concerto no 5, en la majeur, K. 219 (1775) — Mozart

Concerto no 1, en la mineur, op. 99 (1947-55) — Chostakovitch

Albrecht Breuninger, 26 ans (Allemagne) :

Premier mouvement (Allegro aperto) du Concerto no 5, en la majeur, K. 219 (1775) — Mozart

Concerto en ré majeur, op. 77 (1878) — Brahms



TÉLÉPHOTO AFP

Tahitiennes près d'un ruisseau **a été accroché hier chez Sotheby's à Londres.**

Un Gauguin estimé à 11 millions en vente chez Sotheby's

Agence France-Presse

LONDRES

■ Un des paysages tahitiens du peintre français Paul Gauguin sera proposé aux enchères le 27 juin à Londres, dans le cadre des grandes ventes saisonnières d'art moderne et impressionniste du marchand d'art Sotheby's.

Tahitiennes près d'un ruisseau est estimé à environ 11 millions de dollars.

Propriété d'un collectionneur français, cette peinture à l'huile de 73 cm par 92 représente un groupe de Tahitiennes près de l'eau dans un paysage tropical luxuriant.

Gauguin l'avait peinte en 1893, vers la fin de son premier séjour dans cette île du Pacifique sud, entamé en 1891.

Les oeuvres de la période tahitienne de Gauguin sont une rareté et quand l'une d'elles apparaît aux enchères, c'est une grande chance pour les collectionneurs, a déclaré une responsable de Sotheby's, Melanie Clore. Le dernier Gauguin de la période tahitienne mis en vente remonte à 1991 : un paysage avait atteint 10 millions de dollars à une vente à Paris.

Tahitiennes près d'un ruisseau, exposé dans plusieurs pays dans les années 20 et 30, a pour la dernière fois été vu en public en 1949, à Paris. Il appartient à la même famille depuis 1934.

Sotheby's estime qu'il sera le clou de sa vente d'art impressionniste et moderne qui comprend des maîtres comme Kandinsky, Juan Gris, Van Gogh, Monet et Pissarro.

Deux oeuvres cubistes importantes de 1913 de Juan Gris, Guitare sur une chaise et Paysage et Maisons à Ceret, sont estimées aux alentours de quatre millions ou plus, comme une importante toile abstraite de Wassily Kandinsky, *Skizze fur Improvisation 4.*

Le Moissonneur de Vincent van Gogh est évalué de 2,8 à 4 millions de dollars tandis qu'un Claude Monet, *la Seine à Vétheuil,* pourrait atteindre quatre millions.

Les frangins Neville radotent...

ALAIN BRUNET

■ Ils sont quatre frères, on les dit gardiens d'une fabuleuse tradition louisianaise, on les dit aux confins des cultures créole, afro-américaine et même country. On dit que ces frangins Neville forment le plus prestigieux clan musical à l'embouchure du Mississipi.

Mais voilà, le saxophoniste Charles (médiocre à l'alto), le percussionniste Cyril (obnubilé par le reggae et autres extrapolations antillaises), le claviériste Art (pas particulièrement démonstratif, bien qu'efficace), et le chanteur Aaron (dont la voix demeure haut perchée)... radotent. À 50 dollars le billet, peut-on se permettre de voir entendre des radoteux, bien assis sur leurs contre-filets ?

Hier soir au Saint-Denis, l'impresssion de réchauffé et de mauvais goût l'emportait largement sur les moments d'inspiration, gravés sur les fameux disques des Neville Brothers que Daniel Lanois et Malcolm Burn ont produits.

Or, depuis *Yellow Moon* (dont on a entendu une version pour le moins douceâtre) et *Brother's Keeper*, d'authentiques classiques réalisés à la fin des années 80, les Neville Brothers piétinent. Ils ont beau mobiliser une escouade spéciale d'accompagnement (en tout, neuf personnes s'agitent sur scène), leur direction musicale ne mène nulle part. Hier soir au Saint-Denis, les quatre frères menaient plutôt à croire que leur job était... alimentaire. Hier, en tout cas, rien n'indiquait qu'ils avaient l'aura des grands.

Sauf exception, le répertoire des Neville me rappelle que l'éclectisme musical ne renvoie pas systématiquement à la qualité, encore moins à la créativité. Lorsqu'on passe d'un slow soul sucré à un funk spécifiquement louisianais après avoir trébuché sur un reggae édulcoré et s'être éclaté sur un rock'n'roll (*Johnn Be Goode*, s'il-vous-plaît), on ne sait plus où donner de la tête... Bizarre de gumbo...



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Aaron Neville

En outre, on aura eu droit à quelques brochettes genre *Beauty and the Beast*, c'est-à-dire des ballades des plus discutables. À l'avant-plan hier soir, le gros Aaron était tout en muscles et en suraigues — ses duos avec Linda Ronstadt et Trisha Yearwood l'ont fort bien positionné dans la hierarchie familiale, force est de constater.

Le suspense consistait à anticiper le moment où, au terme d'une profonde inspiration, son t-shirt fendrait. Logeant chez ce colosse, cette voix de castrat, aussi puissante et mélodieuse soit-elle, m'a toujours rappelé celle de Raymond Rougeau...

Il nous aura livré plusieurs titres de son dernier album solo (*The Tattoed Heart*), dont ces platitudes écrites par Dianne Warren, (*Don't Take Away My Heaven* et *Can't Stop My Heart From Loving You*). Et que dire de ce classique tout aussi moche de Bill Withers, *Ain't No Sunshine*. Sur le communiqué promotionnel, on dit « hypnotique » sa version d'*Amazing Grace*, livrée par Aaron Neville au rappel. Vous avez bien dit... soporifique ?

Le Festival d'été de Québec: faites vos jeux !

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Faites vos jeux ! Le Festival d'été international de Québec compte sur le pouvoir d'attraction d'un casino pour financer ses activités, une première pour cet événement.

« D'après nos évaluations, on ne peut pas imaginer faire moins de 100 000 $, ni plus de 300 000 $ », a déclaré hier à Québec le président du 28e Festival d'été, Louis Rochette. Les coûts d'opération du casino se chiffrent à près de 500 000 $ pour les 21 jours de l'opération.

Inauguré officiellement hier au Pavillon de la jeunesse, qui s'est refait une beauté pour l'occasion, le casino est ouvert tous les jours, de 14 h à 3 h, et ce, jusqu'au 24 juin. On y trouve 21 tables.

« ...un taux Civic qui mettra tout le monde d'Accord ! »



CIVIC BERLINE

2000$ d'options sans supplément*

sur le modèle Édition Spéciale, incluant :

- climatiseur
- console centrale
- miroir de pare-soleil
- montre numérique
- enjoliveurs de roues
- rétroviseur extérieur droit
- radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs

et 5,8%

pour 24 mois,
6,8% pour 36 mois et 7,8% pour 48 mois.**

Et ces taux sont offerts sur tous les autres modèles Civic 4 portes, pour un temps limité.

ACCORD V6

L'ACCORD V6 vous offre encore plus à aimer :

- empattement allongé
- calandre distinctive
- pneus plus large
- freins à disque de diamètre supérieur aux quatre roues
- suspension et barres stabilisatrices révisées, etc.



et 5,8%

pour 24, 36 ou 48 mois, à votre choix.***

Sur tous les modèles V6, pour un temps limité.

les Concessionnaires HONDA du Québec

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

* Offre valide pour un temps limité, pour les modèles Édition Spéciale présentement en inventaire.
** Offre pour un temps limité, réservée aux particuliers et aux modèles Civic 4 portes actuellement en inventaire chez votre concessionnaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre non monnayable et ne pouvant être jumelée à aucune autre. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire.
*** Offre pour un temps limité, réservée aux particuliers et à nos modèles Accord V6 actuellement en inventaire chez votre concessionnaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre non monnayable et ne pouvant être jumelée à aucune autre. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire.

Tony pour le *Show Boat* canadien

AP, Reuter

NEW YORK

■ La production *Show boat* du Canadien Garth Drabinsky a remporté le Tony Award 1995 du meilleur spectacle musical de l'année.

Il s'agit du deuxième Tony à aller au producteur torontois, qui avait déjà été couronné en 1993 pour *The Kiss of the Spider Woman*. « Canada, sois fier, parce que tout cela a commencé à Toronto », a déclaré M. Drabinsky en acceptant sa récompense. *Show Boat* était en nomination dans 10 catégories. Les Tony récompensent les meilleures productions théâtrales américaines.

Sunset Boulevard, une comédie musicale adaptée de l'ancien film à grand succès du même nom et, *Love ! Valour ! Compassion !*, une pièce sur un été vécu par huit homosexuels, ont respectivement remporté les Tony Awards de meilleure comédie musicale et de meilleure pièce de la saison théâtrale (1994-1995) de Broadway.

Seulement 28 comédies musicales et pièces ont été présentées cette saison à Broadway (37 la saison précédente), et la moitié étaient des pièces déjà présentées les saisons antérieures ou des reprises de pièces anciennes.

Sunset Boulevard (Andrew Lloyd Webber) a remporté sept Tony, soit plus qu'aucune autre production. Cette pièce a été l'unique comédie musicale d'importance a ouvrir à Broadway cette saison. *Love ! Valour ! Compassion !* (Terrence McNally) a gagné son Tony en battant de peu *Arcadia* (Tom Stoppard).

Ralph Fiennes, qui débutait à Broadway, a remporté le Tony de meilleur acteur (théâtre) pour son rôle dans *Hamlet*, et Matthew Broderick, celui de meilleur acteur (comédie musicale) pour son rôle de laveur de vitres ambitieux dans *How to Succeed in Business Without Really Trying* (Des McAnuff).

Cherry Jones a été élue pour le Tony de la meilleur actrice de théâtre pour *The Heiress* (quatre Tonys), une adaptation du roman d'Henry James, *Washington Square*. Glenn Close a remporté le Tony de la meilleur actrice de comédie musicale (*Sunset Boulevard*) dans laquelle elle a le rôle de Norma Desmond du film *Sunset Boulevard* (1950).

Christopher Reeve opéré à la colonne vertébrale

Agence France-Presse

CHARLOTTESVILLE

■ Christopher Reeve, qui interprète Superman à l'écran, a subi hier une intervention chirurgicale destinée à ressouder ses vertèbres cervicales, touchées la semaine dernière lors d'une chute de cheval.

L'opération est destinée à consolider la colonne vertébrale gravement endommagée, afin de lui permettre de pouvoir se tenir en position assise. Les médecins ont précisé que cette intervention préserverait la possibilité que l'acteur de 42 ans retrouve un jour la mobilité de la partie supérieure de son corps.

Paralysé depuis sa chute lors d'un concours hippique, Superman a dû être placé sous respiration artificielle et, cas classique dans ce genre de blessure, il a contracté une pneumonie. La position assise facilitera sa respiration et devrait empêcher le développement d'une nouvelle pneumonie.

L'opération, qui consiste à souder les vertèbres entre elles puis l'ensemble à la base du crâne, a un fort taux de réussite, et peut être répétée en cas d'échec.

J'Aime mon ESCORT

Escort Familiale 95

Avec lève-glaces et verrouillage électriques sans frais !

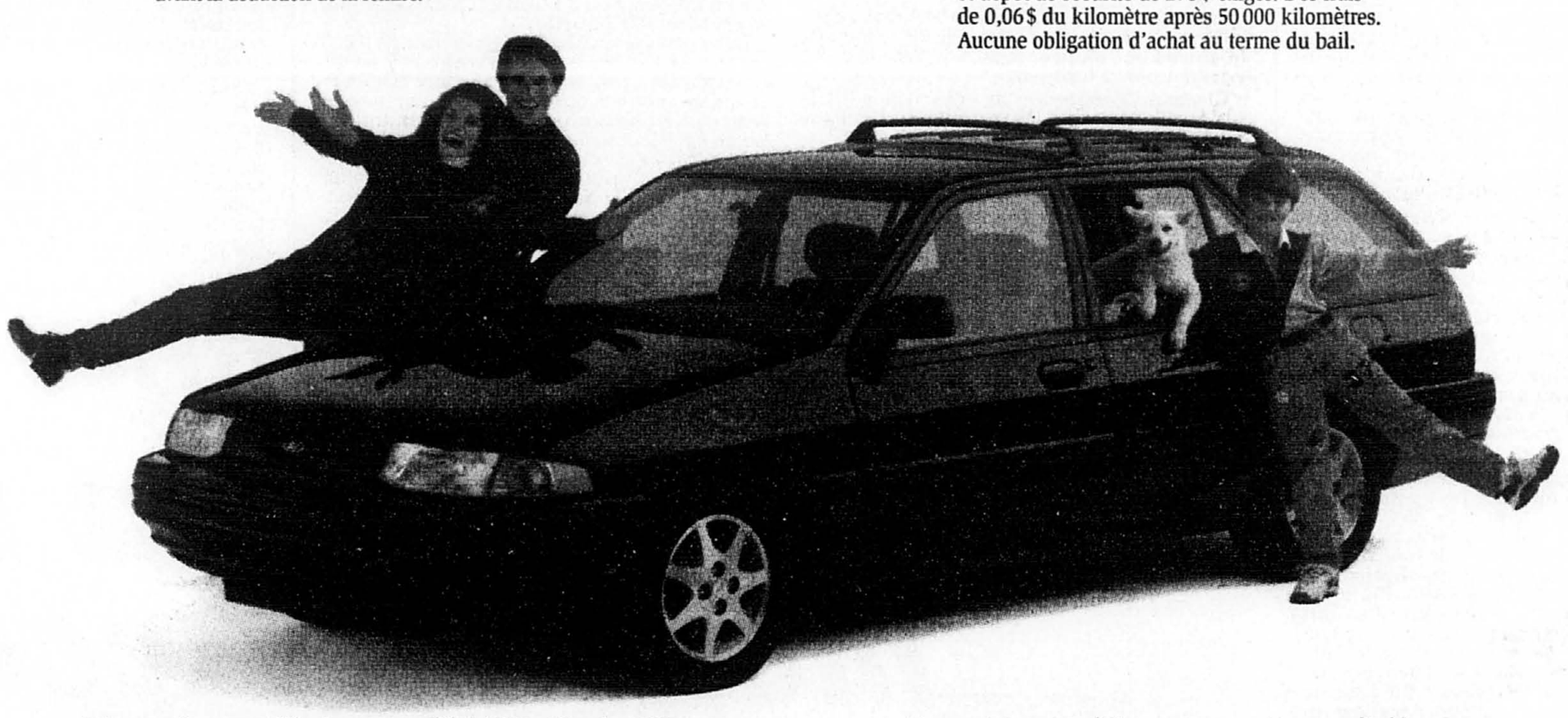
12 995$ ou 229$ par mois

Remise de 500$ du fabricant incluse

TPS et TVQ payables sur le plein prix d'achat avant la déduction de la remise.

Location-bail de 24 mois

Avec mise de fond de 1450$. Première mensualité et dépôt de sécurité de 275$ exigés. Des frais de 0,06$ du kilomètre après 50 000 kilomètres. Aucune obligation d'achat au terme du bail.



Offert avec le groupe d'équipements préférés 005A et l'option 53A.

Transport, immatriculation, assurances et taxes applicables en sus.

La petite familiale la plus vendue au pays !

- Moteur 1,9 Litre
- Deux sacs gonflables
- Groupe éclairage et commodité
- Sécurité-enfants aux portes arrière
- Radio AM/FM stéréo avec montre
- Jantes en aluminium
- Porte-bagages
- Et plus encore !

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Rabais additionnel de 750$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS !

FORD MERCURY LINCOLN

Climatiseur sans frais avec une voiture qui vous donne des frissons.



Berline Acura Integra RS avec climatiseur sans frais supplémentaires

La berline Integra RS 1995 a été conçue afin de stimuler tous vos sens. De son fougueux moteur 1,8 litre DACT de 142 ch à la tenue de route stable et précise de sa suspension indépendante à double fourchette. La RS met en vedette une chaine AM/FM stéreo avec lecteur de cassette, lève-glaces, serrures et antenne électriques, deux coussins pneumatiques (SRS), l'Assistance routière pour trois ans et plus encore. Le tout à compter de 20 195 $ PDSM*. Et maintenant, pour un temps limité, la RS vous est offerte avec un climatiseur sans frais supplémentaire. Alors rendez-vous au plus vite chez votre concessionnaire Acura pour une affaire qui ne vous laissera pas froid.

* Transport, préparation, taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus.

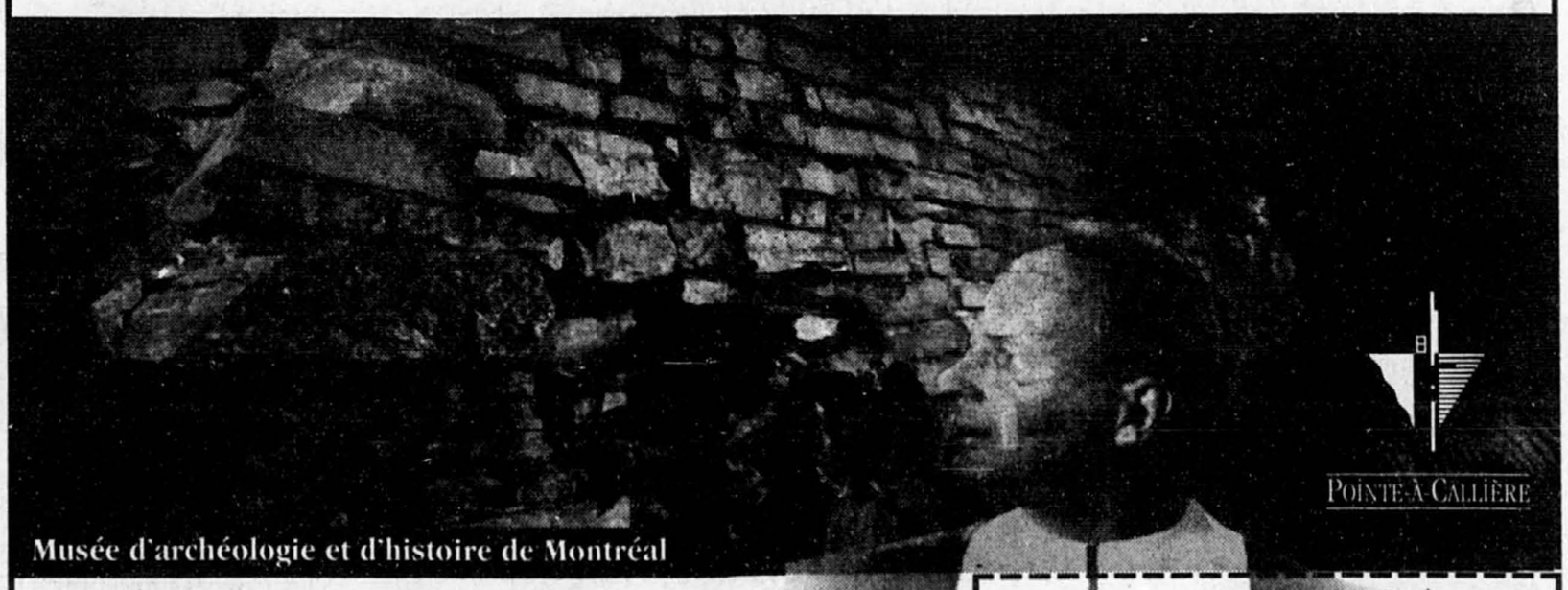
Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

LUCIANI

4040, Jean-Talon Ouest
Montréal 340-1344

M2243474

La nuit se fait magique à Pointe-à-Callière!



Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

POINTE-À-CALLIÈRE

Parcours nocturne

9 et 10 juin, 21 h à minuit (à toutes les 20 minutes)
Réservations : 872-9132
Tarification régulière

DURACELL

Une première au musée et un privilège! Des visites à la lampe de poche pour percevoir différemment les trésors du Musée.

Un parcours inhabituel ponctué de musique, de sons et de rencontres avec d'étranges personnages. Une ambiance théâtrale unique.

Mise en scène : Dennis O'Sullivan
Textes : Dennis O'Sullivan, Lise Vaillancourt
Musique : Didier Boutin
... avec une dizaine de comédiens-animateurs

Du 9 juin au 31 août

La Presse

Sur présentation de ce coupon 50% Sur le prix régulier

350, place Royale
Angle de la Commune
Vieux-Montréal
(514) 872-9150